

MASTER 1 - SEMESTRE 8

| | |
|---|--------|
| CALENDRIER UNIVERSITAIRE..... | p. 2 |
| PRÉSENTATION DU 2 ^{ème} CYCLE..... | p. 4 |
| PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT..... | p. 9 |
| COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT..... | p. 10 |
| CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE..... | p. 14 |
| SECOND CYCLE ANNÉE 1..... | p. 18 |
| SÉMINAIRES ET OPTIONNELS DE SÉMINAIRE PAR THÈME..... | p. 25 |
| > ARTS ET ESPACES..... | P. 26 |
| > ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES..... | P. 40 |
| > ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE..... | P. 43 |
| > PATRIMOINE ET MUTATIONS..... | P. 54 |
| > THÉORIES ET CRITIQUE..... | P. 64 |
| > VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ..... | P. 74 |
| LES CONFÉRENCES DU MARDI DE L'ENSAPLV..... | p. 86 |
| PROJETS ET OPTIONNELS DE PROJET PAR THÈME..... | p. 87 |
| > PROJETS 2..... | P. 88 |
| > OPTIONNELS DE PROJET 2..... | P. 108 |
| ENSEIGNEMENTS NON THÉMATISÉS..... | p. 124 |
| > M.8.7 CONSTRUCTION ET DROIT..... | P. 125 |
| > M.8.8 HISTOIRE ET PHILOSOPHIE..... | P. 138 |
| ENSEIGNANTS..... | p. 146 |

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

2015 / 16 - MASTER S7 - S9

Vacances de la Toussaint zone C. du 18 octobre au 1^{er} novembre 2015 - Vacances d'hiver zone C. du 21 février au 6 mars 2015

| PROJET | COURS |
|---------------|---|
| 01/09 - 05/09 | DÉBUT DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 02/09/15 |
| 07/09 - 12/09 | SUITE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES |
| 17/09 | RÉUNION D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ ENTRANTE |
| 18/09 | FIN DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES |
| 21/09 - 26/09 | SEMAINE D'ACCUEIL - INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES |
| 28/09 - 03/10 | 1 RENTÉE PROJET |
| 05/10 - 10/10 | 1 RENTÉE COURS |
| 12/10 - 19/10 | 2 |
| 19/10 - 24/10 | 3 |
| 26/10 - 31/10 | 4 |
| 02/11 - 07/11 | 5 |
| 09/11 - 14/11 | 6 |
| 16/11 - 21/11 | 7 (MERCREDI 11/11 férié) |
| 23/11 - 28/11 | 8 |
| 30/11 - 05/12 | 9 |
| 07/12 - 12/12 | 10 |
| 01/12 - 06/12 | 11 |
| | 12 |
| | VACANCES DE NOËL du 20/12/15 au 03/01/16 INCLUS |
| 04/01 - 09/01 | 13 - FIN DES COURS |
| 08/01/15 | 13 - RENDU DU MÉMOIRE |
| 11/01 - 17/01 | DATE LIMITE DE REMISE DE DOSSIERS DE CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS NON-EUROPÉENNES |
| 18/01 - 23/01 | 14 - EXAMENS |
| 25/01 - 30/01 | 14 - SOUTENANCE MÉMOIRE |
| 30/01 | 15 - SEMAINE BLANCHE |
| 01/02 - 07/02 | 15 - SEMAINE BLANCHE |
| 08/02 - 14/02 | 16 - RENDU PROJET |
| 15/02 - 20/02 | 16 - RENDU PROJET |
| 22/02 - 27/02 | JOURNÉE PORTES OUVERTES |
| 26/02 à 15h | INTER-SEMESTRE / STAGE |
| SAM 27/02 | INTER-SEMESTRE / STAGE |
| | INTER-SEMESTRE / STAGE |
| | RATTRAPAGE PFE 2014/2015 LES 15 ET 16 FÉVRIER 2016 |
| | INTER-SEMESTRE / STAGE |
| | RÉUNION ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ ENTRANTE |
| | RATTRAPAGE 1 ^{er} SEMESTRE RATTRAPAGE MÉMOIRE |

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

2015 / 16 - MASTER S8 - S10

| | PROJET | COURS |
|----------------|---|------------|
| 29/02 - 05/03 | 1 | 1 |
| 01/03/16 | RENTÉE PROJET | RENTÉE PFE |
| 07/03 - 12/03 | DATE LIMITE DE REMISE DE DOSSIERS DE CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS EUROPEENNES | |
| 14/03 - 19/03 | 2 | |
| 21/03 - 26/03 | 3 | |
| 28/03 - 02/04 | 4 | |
| 04/04 - 09/04 | 5 (LUNDI 28/03 PÂQUES) | |
| 11/04 - 16/04 | 6 | |
| 17/04 - 01/05 | 7 | |
| 02/05 - 08/05 | VACANCES DE PRINTEMPS | |
| 09/05 - 14/05 | 8 - (JEUDI ASCENSION 05/05 férié) | |
| 16/05 - 21/05 | 9 | |
| 23/05 - 28/05 | 10 (LUNDI PENTECÔTE 16/05 Férié) | |
| 30/05 - 04/06 | 11 | |
| 06/06 - 11/06 | 12 | |
| 13/06 - 18/06 | 13 - FIN DES COURS | |
| 20/06 - 25/06 | 14 - EXAMENS | |
| 27/06 - 02/07 | 15 - SEMAINE BLANCHE | |
| 04/07 - 09/07 | 16 - RENDU DE PROJET | |
| 04-05-06-07/07 | RATTRAPAGE 2 ^{ème} SEMESTRE VENDREDI 08/07 | |
| 11/07 - 16/07 | RATTRAPAGE MÉMOIRE D'ÉTAPE - PFE | |
| 18/07 - 23/07 | JEUDI 14/07 FÉRIÉ | |
| 01/08 - 31/08 | FERMETURE ESTIVALE | |
| 12/09 - 13/09 | SOUTENANCE MÉMOIRE D'ÉTAPE ERASMUS | |

PRÉSENTATION DU 2ème CYCLE

OBJECTIFS

Le second cycle doit permettre à l'étudiant de maîtriser une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture; la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux; la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

Mais également de se préparer aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture et à la recherche en architecture (art. 4 de l'arrêté du 20 juillet 2005).

Pour l'école, ces finalités sont associées à deux objectifs qui caractérisent le second cycle de l'établissement. Le cycle master est conçu comme un cursus d'approfondissement, clairement différent d'un cursus de spécialisation. Poursuivant la formation dans une visée généraliste, le cursus proposé privilégie la construction par les étudiants d'une relation réflexive aux savoirs et savoir faire, et ainsi une conscience critique et prospective du rôle de l'architecture et des architectes dans la société. Ce cycle master entend pour cette raison favoriser la construction autonome d'un projet de formation référencé à un thème d'approfondissement proposé par l'école, articulé autour du choix par l'étudiant d'un séminaire comme lieu principal d'élaboration d'une problématique d'approfondissement.

LE CURSUS

ORGANISATION GÉNÉRALE DU SECOND CYCLE

D'une durée de deux ans, le second cycle conduit à l'obtention du diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master, diplôme de l'enseignement supérieur. Il s'organise sur 4 semestres valant 120 ECTS au total. Il correspond à un niveau bac + 5 années d'études. Il comporte 2.200 heures dont 1.200 heures encadrées (dévolues au temps d'enseignement «école») réparties en 11 unités d'enseignement, dont 4 consacrées au projet.

Chaque fin de semestre est suivie d'un inter semestre de quatre semaines qui permet d'intégrer la totalité du temps de stage obligatoire en second cycle dans la continuité du cursus. Les semaines d'enseignement proprement dites sont fixées à 16 pour l'enseignement du projet et à 14 pour le reste des cours, incluant le contrôle continu, les examens et rendus organisés selon le rythme propre à la pédagogie et aux modalités définies et annoncées en amont dans les programmes pédagogiques et en début de semestre par le ou les enseignants coordinateurs. La rentrée des groupes de projet s'effectue une semaine avant la rentrée des cours proprement dits. Le dernier semestre est organisé sur 15 semaines, de façon à laisser aux étudiants une semaine blanche entre la fin de la préparation du PFE et sa soutenance.



ITINÉRAIRE ET THÈMES D'APPROFONDISSEMENT

L'objectif étant la construction autonome d'un projet de formation référencé à un thème d'approfondissement choisi par l'étudiant, l'ENSAPLV a structuré son offre pédagogique en master en fonction d'un ensemble de thèmes.

Six thèmes sont proposés par l'école et adossés - plus ou moins fortement - à des productions de recherche spécifiques :

- Arts et espaces ;
- Édification et cultures techniques ;
- Environnement, territoires et paysages ;
- Patrimoines et mutations ;
- Ville, habitat et société ;
- Théories et critique.

Si chaque thème d'approfondissement constitue un cadrage, il ne dit rien (ou très peu) quant à la manière de le traiter. Il désigne un champ de réflexion donnant lieu à plusieurs interprétations, et par conséquent à plusieurs problématisations et à plusieurs approches, rendues visibles notamment par le truchement des séminaires (voir le tableau de synthèse plus loin). Ces thèmes et ces champs ne correspondent donc ni à un découpage disciplinaire ni à des spécialisations, mais désignent des entrées en matière pour construire et consolider une posture réflexive en architecture, qui ouvrent à chaque fois sur des questionnements appelant l'intervention de plusieurs disciplines.

Les thèmes d'approfondissement sont structurés, et affinés dans la continuité d'un dialogue entre l'école et les équipes pédagogiques, avec l'objectif de faciliter et soutenir auprès des étudiants des choix conscients de construction de leur cursus master, et de favoriser une production interactive des deux travaux personnels principaux du cycle master : le mémoire et le projet de fin d'étude.

Dans chaque thème, plusieurs choix - de séminaires, d'enseignements de projet, d'optionnels - sont proposés. Pour accomplir son parcours d'approfondissement, l'étudiant doit valider la majorité des crédits ECTS (au minimum 86 sur 120 crédits ECTS) dans l'un des thèmes proposés par l'école, dont notamment : deux semestres de séminaire, la soutenance du mémoire, un enseignement de projet, un groupe d'encadrement de projet de fin d'étude, la soutenance du projet de fin d'étude et le stage.

Dans la nouvelle organisation, les enseignements du cycle master sont soit liés au choix d'un thème d'approfondissement (86 crédits ECTS) soit communs (S7 : groupe de projet, construction et représentation, histoire sciences humaines et sociales et économie ; S8 : construction et droit, histoire et philosophie ; 34 crédits ECTS).

» LE STAGE DE FORMATION PRATIQUE

Le stage de «formation pratique» se déroule sur une période de deux mois à plein temps (soit 8 semaines). Pour de ne pas interrompre la continuité des enseignements, les étudiants seront encouragés à l'effectuer soit de manière fractionnée, en deux fois, un mois pendant la période d'inter semestre située en février, soit pendant la période des congés scolaires d'été entre la première et la deuxième année. Le stage est encadré par un enseignant habilité choisi par l'étudiant. Le temps du stage n'est pas compris dans le travail encadré mais dans le temps de travail personnel. Les 1200 heures de travail encadré sont donc dévolues au temps d'enseignement «école».

» LE MÉMOIRE

Le mémoire est un travail rédigé sous forme de texte d'une cinquantaine de pages qui peut être accompagné de supports graphiques, photographiques ou encore cinématographiques. Le rendu de mémoires a lieu la 1ère semaine après les vacances de Noël.

La soutenance proprement dite a lieu vers la fin du mois de janvier (semaines 14 ou 15 du calendrier universitaire)

Le mémoire doit impérativement être validé lors de la soutenance avec la note minimale de 10/20 pour pouvoir s'inscrire définitivement dans un groupe de PFE au semestre 10 en vue de la soutenance prévue début juillet.

Le rattrapage du mémoire s'effectue à la fin de l'intersemestre. (cf calendrier universitaire)

» LE PROJET DE FIN D'ÉTUDES

Le projet de fin d'études (PFE), travail personnel, consiste en un projet architectural ou urbain accompagné d'un rapport de présentation. Il équivaut à environ 200 heures de travail personnel sur un semestre et doit être de nature à démontrer la capacité de l'étudiant à maîtriser la conception architecturale, à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes de travail qu'il a acquises au cours de sa formation. Il s'inscrit dans les domaines d'études proposés par l'école. L'étudiant choisit son directeur d'études parmi les enseignants du domaine d'études correspondant à son sujet. Le PFE fait l'objet d'une soutenance publique devant un jury. Dans le cas d'un parcours recherche, l'étudiant devra soutenir son mémoire avec son PFE devant un jury habilité.

» LE SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le supplément au diplôme (SD) est un document joint à un diplôme d'études supérieures qui vise à améliorer la «transparence» internationale et à faciliter la reconnaissance académique et professionnelle des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce supplément est annexé.

**LES MODES
PÉDAGOGIQUES
DU CYCLE
MASTER**

Les séminaires sont positionnés en relation avec un seul thème d'approfondissement. Les enseignements des séminaires fondent, concrétisent et structurent l'offre thématique de l'école. Ils sont les lieux de préparation et de production du mémoire de second cycle. Ils comportent une initiation méthodologique à la recherche. Ils sont organisés au sein des séminaires aux semestres 7, 8 et 9. Ils disposent d'un poids horaire important : 2 heures hebdomadaires pour l'enseignement du séminaire au semestre 7 avec 1h30 dévolue au suivi de mémoire, et 2 heures pour l'initiation à la recherche. 3,5 heures hebdomadaires pour l'enseignement de séminaire au semestre 8 avec 1 heure dévolue au suivi de mémoire, 1,5 heures hebdomadaires pour l'enseignement de séminaire au semestre 9 avec 2 heures hebdomadaires dévolues au suivi de mémoire. Les enseignements de séminaire représentent ainsi 15 % du poids horaire global (hors optionnels de séminaire) et 12 ECTS, soit 10 % des ECTS.

Les groupes de projet et groupes de PFE sont positionnés en relation avec deux ou trois thèmes d'approfondissement, un positionnement sur un seul thème étant exceptionnel. Ces enseignements ont vocation à accueillir des étudiants qui situent leurs itinéraires d'approfondissement dans plusieurs thèmes. Les situations de projet approfondis apparaissent ainsi comme champs d'étude, de réflexion et d'expérimentation qui nécessitent le croisement de points de vue et d'approches différents. Ils constituent par conséquent le lieu d'échanges transversaux entre étudiants engagés dans des itinéraires d'approfondissement différents. Le second cycle comporte quatre unités d'enseignements majoritairement dévolues au projet, une par semestre, dont l'unité d'enseignements relative à l'encadrement du PFE.

Les articulations entre projet et séminaire s'effectuent et s'affichent par l'adossement à un même thème d'approfondissement, par des échanges à l'intérieur d'équipes pédagogiques transversales et enfin, par des coopérations scientifiques et pédagogiques concrètes, explicitées notamment dans les fiches des enseignements concernés.

Enfin, l'optionnel est un enseignement léger en charge de travail, qui aide l'étudiant à compléter sa formation. Certains sont liés aux séminaires, d'autres aux projets.

Il n'existe pas d'enseignement de langues vivantes obligatoire en second cycle mais une offre d'enseignements optionnels est prévue au sein de l'unité d'enseignements M.7.4 du semestre 7. Elle est vivement recommandée aux étudiants qui souhaitent effectuer une mobilité à l'étranger. Rappelons que l'enseignement des langues vivantes a été renforcé en premier cycle, avec l'exigence d'un niveau minimum à l'issue de ce cycle.

Tous les étudiants, en transfert, souhaitant s'inscrire en second cycle, devront produire un certificat attestant de leur niveau de langue étrangère émis par l'école d'origine ou leur score obtenu à un test linguistique de type IELTS, TOEFL, DELE .

L'enseignement des langues vivantes en second cycle participe de la volonté de l'établissement d'ancrer l'offre d'enseignements de l'école dans une politique des relations internationales. A cette fin, la poursuite de l'enseignement des langues vivantes en second cycle s'effectuera de la manière suivante.

L'étudiant en séjour d'études à l'étranger a la possibilité de valider un optionnel obligatoire de l'unité d'enseignements M.7.4 du semestre 7 par un enseignement de langue dans l'université d'accueil, indépendamment de l'acquisition de cette langue étrangère par un séjour d'études validé dans le cursus de l'ENSAPLV.

Pour les étudiants qui n'optent pas pour un séjour d'études validé à l'étranger, l'ENSAPLV propose un enseignement de langue vivante au titre d'un optionnel de l'unité d'enseignements M.7.4 du semestre 7. L'étudiant choisira alors entre au moins deux langues vivantes : l'anglais ou l'espagnol.

Le programme de cet enseignement du semestre 7 correspond à 49 h, soit 3,5 h hebdomadaires. Il comprend :

- un travail de présentation du projet d'architecture en langue étrangère en liaison avec les groupes de projet de l'unité d'enseignements M.7.1;
- une préparation aux tests d'entrée dans les universités anglophones ou hispanophones de niveau européen B2 de type TOEFL, IELTS ou DELE.

Par ailleurs, l'offre pédagogique du second cycle prévoit des enseignements internationaux dans lesquels sont organisés des ateliers européens ou internationaux. Ces ateliers mettent en présence (sur un sujet choisi en commun) plusieurs équipes d'étudiants de différents établissements encadrés par leurs enseignants et s'inscrivent dans des partenariats établis par l'ENSAPLV avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. La préparation à ces ateliers comprendra également une préparation linguistique intensive sur le sujet traité dans l'atelier (préparation faisant l'objet d'une validation dans le cadre de l'unité d'enseignement portant cet atelier).

Les expériences linguistiques acquises durant le second cycle peuvent ainsi revêtir diverses formes :

- un séjour d'études à l'étranger ;
- la participation à un enseignement bilingue de projet ;
- la participation à un atelier européen ou international ;
- la préparation aux éventuels tests de type TOEFL, IELTS, DELE.



LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

Ces expériences figurent dans l'annexe descriptive qui accompagne le diplôme, dite «supplément au diplôme» (article 3 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif à la structuration et aux modalités de validation des enseignements dans les études d'architecture), accompagnée du certificat de l'établissement CALEA (Certificat d'aptitude à la langue étrangère pour l'architecture) si l'étudiant a obtenu le diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence à l'ENSAPLV).

L'ENSAPLV souhaite offrir à chaque étudiant un moment fort à travers lequel il sera mis en situation de confrontation avec un contexte international. Cette mise en situation peut se réaliser de diverses manières : un séjour d'études de longue durée à l'étranger dans le cadre des conventions d'échanges d'étudiants établies par l'établissement avec des partenaires étrangers, par le stage obligatoire effectué à l'étranger ou par l'intégration à un atelier européen ou international. La mobilité des étudiants (vers des universités étrangères) devrait, dans cette structure du second cycle, advenir de préférence en semestre 7 pour un séjour semestriel, et aux semestres 7 et 8 pour un séjour annuel. En effet, pendant ces semestres, les enseignements délivrés peuvent trouver plus facilement leurs équivalents dans les établissements d'accueil, afin d'établir un contrat d'études le plus complet possible (voir règlement des études 2014-2015).

PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

| M1 - DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER | | | | | | 60 ECTS |
|--|--|-----------|-----------------|-----------------------------------|-----------|----------------|
| Second cycle année 1 – 60 ECTS | | | | | | |
| S7 | Libellé de l'unité d'enseignement | ECTS | S8 | Libellé de l'unité d'enseignement | ECTS | |
| M.7.1 | Projet architectural et urbain 1 | 15 | M.8.5 | Projet architectural et urbain 2 | 15 | |
| M.7.2 | Construction1 et représentation | 6 | M.8.6 | Séminaire thématique 2 | 7 | |
| M.7.3 | Histoire, Sciences sociales et économie | 5 | M.8.7 | Construction et Droit | 4 | |
| M.7.4 | Séminaire thématique 1 et enseignements optionnels d'initiation à la recherche | 4 | M.8.8 | Histoire et philosophie | 4 | |
| Total S7 | | 30 | Total S8 | | 30 | |

| M2 - DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER | | | | | | 60 ECTS |
|--|---|-----------|------------------|---------------------------------------|-----------|----------------|
| Second cycle année 2 – 60 ECTS | | | | | | |
| S9 | Libellé de l'unité d'enseignement | ECTS | S10 | Libellé de l'unité d'enseignement | ECTS | |
| M.9.9 | Projet 3 Droit de l'urbanisme | 15 | M.10.11 | PFE Soutenance et rapport de stage | 30 | |
| M.9.10 | Séminaire thématique 3 Enseignement intensif pluridisciplinaire ou ex-option thématique OT | 15 | | | | |
| Total S9 | | 30 | Total S10 | | 30 | |

COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

SECOND CYCLE : ANNÉE 1 – SEMESTRE 7

| UE | Code | Enseignements | Caractère | Nbr semaines | Nombre d'heures encadrées par mode pédagogique | | | | Heures semest. encadrées | Heures encadrées / semaine | Heures trav. perso. | Coeff. | ECTS ENS | ECTS UE |
|---|-------------------------|---------------|---|--------------|--|----|------|-------|--------------------------|----------------------------|---------------------|------------|----------|---------|
| | | | | | COURS | TD | PRJT | SEMNI | | | | | | |
| SEMESTRE 7 – ENSEIGNEMENTS NON POLARISES | | | | | | | | | | | | | | |
| SEMESTRE 7 | M.7.1 | P | Projet 1 | OC | 16 | | | 136 | | 136 | 8,5 | 100 | 0,85 | 13 |
| | | Po | Optionnel de Projet 1 | OC | 14 | 21 | | | | 21 | 1,5 | 21 | 0,15 | 2 |
| | | Total M 7-1 | | | | 21 | | | 136 | | 157 | 10 | 121 | 1 |
| | M.7.2 | CT | Construction 1 | OC | 14 | 21 | 28 | | | 49 | 3,5 | 21 | 0,50 | 3 |
| | | TR | Techniques de Representation | OC | 14 | 21 | 28 | | | 49 | 3,5 | 21 | 0,50 | 3 |
| | | Total M 7-2 | | | | 42 | 56 | | | 98 | 7 | 42 | 1 | |
| | M.7.3 | HT | Histoire de l'architecture et de la ville 1 | OC | 14 | 28 | | | | 28 | 2 | 14 | 0,50 | 2,5 |
| | | SH | Sciences sociales et économie | OC | 14 | 28 | | | | 28 | 2 | 28 | 0,50 | 2,5 |
| | | Total M 7-3 | | | | 56 | | | | 56 | 4 | 42 | 1 | |
| | M.7.4 | S | Séminaire thématique 1 | OC | 14 | 28 | | | 28 | 28 | 2 | 14 | 0,5 | 2 |
| | | | Suivi mémoire | OC | 14 | | 21 | | | 21 | 1,5 | 14 | 0,25 | 1 |
| | | SoIR | Optionnel initiation à la recherche | OC | 14 | 28 | 28 | | | 28 | 2 | 14 | 0,25 | 1 |
| | | Total M.7.4 | | | | 28 | 49 | | 28 | 77 | 5,5 | 42 | 1 | |
| | IP9 | | | OC | | | | | | | | | | |
| | TOTAL SEMESTRE 7 | | | | | | | | | 388 | 26,5 | 247 | | |

SECOND CYCLE : ANNÉE 1 – SEMESTRE 8

| UE | Code | Enseignements | Caractère | Nbr semaines | Nombre d'heures encadrées par mode pédagogique | | | | Heures semest. encadrées | Heures encadrées / semaine | Heures travail perso. | Coeff. | ECTS ENS | ECTS UE |
|----------------------|-------------------------|---------------|---|--------------|--|----|------|------------|--------------------------|----------------------------|-----------------------|--------|-----------|-----------|
| | | | | | COURS | TD | PRJT | SEM N | | | | | | |
| SEMESTRE 8 | | | | | | | | | | | | | | |
| SEMESTRE 8 | M.8.5 | P | PROJET 2 | OC | 16 | | | 136 | 136 | 8,5 | 100 | 0,85 | 13 | 15 |
| | | Po | Optionnel Projet 2 | OC | 14 | 21 | | | 21 | 1,5 | 21 | 0,15 | 2 | |
| | | Total M.8.5 | | | | 21 | | | 136 | 157 | 10 | 121 | 1 | |
| | M.8.6 | S | Séminaire Thématique 2 | OC | 14 | | | 49 | 49 | 3,5 | 14 | 0,6 | 3 | 7 |
| | | | Suivi mémoire 1 | OC | | | 14 | | 14 | 1 | 14 | 0,2 | 2 | |
| | | So | Optionnel de séminaire 1 | OC | 14 | 28 | | | 28 | 2 | 14 | 0,1 | 1 | |
| | | Co | Conférences du soir | O | 14 | 28 | | | 28 | 2 | 14 | 0,1 | 1 | |
| | | Total M.8.6 | | | | 56 | 14 | | 49 | 119 | 8,5 | 56 | 1 | |
| | M.8.7 | CT | Construction 2 | OC | 14 | 49 | | | 49 | 3,5 | 21 | 0,50 | 2 | 4 |
| | | DR | Droit de la construction | OC | 14 | 28 | | | 28 | 2 | 14 | 0,50 | 2 | |
| | | Total M.8.7 | | | | 77 | | | 77 | 5,5 | 35 | 1 | | |
| | M.8.8 | HT | Histoire de l'architecture et de la ville 2 | OC | 14 | 28 | | | 28 | 2 | 14 | 0,50 | 2 | 4 |
| | | PH | Philosophie | OC | 14 | 28 | | | 28 | 2 | 14 | 0,50 | 2 | |
| | | Total M.8.8 | | | | 56 | | | 56 | 4 | 28 | 1 | | |
| | TOTAL SEMESTRE 8 | | | | | | | | 409 | 28 | 240 | | | 30 |
| TOTAL ANNÉE 1 | | | | | | | | 797 | 54,5 | 487 | | | 60 | |

SECOND CYCLE : ANNÉE 2 – SEMESTRE 9

| UE | Code | Enseignements | Caractère | Nbr semaines | Nombre d'heures encadrées par mode pédagogique | | | | Heures semest. encadrées | Heures encadrées / semaine | Heures travail perso. | Coeff. | ECTS ENS | ECTS UE | |
|-------------------|-------------------------|---------------|-----------------------------|--------------|--|----|------|------|--------------------------|----------------------------|-----------------------|------------|----------|---------|-----------|
| | | | | | COURS | TD | PRJT | SEMN | | | | | | | |
| SEMESTRE 9 | | | | | | | | | | | | | | | |
| SEMESTRE 9 | M.9.9 | P | Projet 3 | OC | 16 | | | 136 | | 136 | 8,5 | 100 | 0,85 | 13 | |
| | | IPFE | Introduction au PFE | OC | 14 | 28 | | | | 28 | 2 | 28 | 0,15 | | |
| | | DU | Droit de l'urbanisme | O. | 14 | 28 | | | | 28 | 2 | 14 | 0,15 | 2 | |
| | | Total M.9.9 | | | | | 56 | | 136 | | 192 | 12,5 | 142 | 1 | |
| | M.9.10 | S | Séminaire Thématique 3 | OC | 14 | | | | | 14 | 1 | 21 | 0,15 | 1 | |
| | | | Suivi mémoire 2 | OC | | | 28 | | | 28 | 2 | 49 | | 2 | |
| | | So | Optionnel de séminaire 2 | OC | 14 | 28 | | | | 28 | 2 | 14 | 0,1 | 1 | |
| | | SMS | Soutenance mémoire 8 ECTS | O | | | | | | | | | 0,55 | 8 | |
| | | IP | Intensif pluridisciplinaire | OC | 14 | 21 | 28 | | | 49 | 3,5 | 21 | 0,2 | 3 | |
| | | Total M.9.10 | | | | | 56 | 56 | | | 119 | 8,5 | 98 | 1 | |
| | TOTAL SEMESTRE 9 | | | | | | | | | 311 | 21 | 240 | | | 30 |

SECOND CYCLE : ANNÉE 2 – SEMESTRE 10

| UE | Code | Enseignements | Caractère | Nbr semaines | Nombre d'heures encadrées par mode pédagogique | | | | Heures semest. encadrées | Heures encadrées / semaine | Heures travail perso. | Coeff. | ECTS ENS | ECTS UE |
|----------------------------|---------|---------------|------------------------------------|--------------|--|----|------|-------|--------------------------|----------------------------|-----------------------|--------|----------|---------|
| | | | | | COURS | TD | PRJT | SEM N | | | | | | |
| SEMESTRE 10 | | | | | | | | | | | | | | |
| SEMESTRE 10 | M.10.11 | PFE | Préparation projet de fin d'études | OC | 16 | | | 90 | | 90 | 5,5 | 200 | | 12 |
| | | SPFE | Soutenance PFE | O. | | | | | | 1 | | | | 10 |
| | | RS | Rapport de stage | O. | 8 | | | | | 2 | | 200 | | 8 |
| | | Total M.10.11 | | | | | | | 90 | | 93 | | 280 | 1 |
| TOTAL SEMESTRE 10 | | | | | | | | | 93 | 5,5 | 680 | | 30 | |
| TOTAL ANNÉE 2 | | | | | | | | | 404 | 28 | 233 | | 60 | |
| TOTAL GÉNÉRAL CYCLE MASTER | | | | | | | | | 1201 | | 720 | | | |

CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

ÉTUDIANTS DE M1

1 - CONDITIONS DE PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE

Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 (sans note inférieure à la note minimale prévue) aux 8 unités d'enseignements (UEM) de M1, soit un total de 60 crédits ECTS

Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les 2 UE du projet (UEM71 et UEM85). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables.

Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes $\geq 10/20$ pourront être conservées.

| SEMESTRE 7 | UE | Code enseignement | Enseignements | Coefficient | Conditions de validation | ECTS/ ENS | ECTS/ UE |
|-------------------------|-------------|-------------------|--------------------------------------|-------------------------|--|----------------------------|----------|
| | M 7.1 | P | | Projet 1 | 0,85 | Note minimale $\geq 10/20$ | 13 |
| Po | | | Optionnel projet 1 | 0,15 | Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage | 2 | |
| Total M 7-1 | | | 1 | Moyenne UE $\geq 10/20$ | | | |
| M 7.2 | CT | | Construction 1 | 0,5 | Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage | 3 | 6 |
| | TR | | Techniques de représentation | 0,5 | | 3 | |
| | Total M 7-2 | | | 1 | Moyenne UE $\geq 10/20$ | | |
| M 7.3 | HT | | Histoire de l'archi et de la ville 1 | 0,5 | Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage | 2,5 | 5 |
| | SH | | Sciences sociales et économie | 0,5 | | 2,5 | |
| | Total M 7-3 | | | 1 | Moyenne UE $\geq 10/20$ | | |
| M7.4 | S | | Séminaire 1 | 0,65 | Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage | 3 | 4 |
| | SoIR | | Optionnel Initiation à la recherche | 0,35 | | 1 | |
| | Total M 7-4 | | | 1 | Moyenne UE $\geq 10/20$ | | |
| TOTAL SEMESTRE 7 | | | | | | 30 | |

| | | | | | | | | |
|----------------------|-------------------------|-------------|--|--------------------------------|-------------------------|--|-----------|----|
| SEMESTRE 8 | M 8.5 | P | | Projet 2 | 0,85 | Note minimale $\geq 10/20$ | 13 | 15 |
| | | Po | | Optionnel projet 2 | 0,15 | Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage | 2 | |
| | | Total M 8.5 | | | 1 | Moyenne UE $\geq 10/20$ | | |
| | M 8.6 | S | | Séminaire 2 | 0,6 | Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage | 3 | 7 |
| | | | | Soutenance mémoire d'étape | 0,2 | Moyenne UE $\geq 10/20$ | 2 | |
| | | So | | Optionnel séminaire 1 | 0,1 | Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage | 1 | |
| | | CO | | Conférences du soir | 0,1 | rattrapage | 1 | |
| | Total M 8.6 | | | 1 | Moyenne UE $\geq 10/20$ | | | |
| | M 8.7 | CT | | Construction 2 | 0,5 | Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage | 2 | 4 |
| | | DR | | Droit de la construction et TD | 0,5 | | 2 | |
| | | Total M 8.7 | | | 1 | | | |
| | M 8.8 | HT | | Histoire de l'archi et ville 2 | 0,5 | Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage | 2 | 4 |
| | | PH | | Philosophie | 0,5 | | 2 | |
| | | Total M 8.8 | | | 1 | Moyenne UE $\geq 10/20$ | | |
| | TOTAL SEMESTRE 8 | | | | | | 30 | |
| TOTAL ANNEE 1 | | | | | | 60 | | |

ÉTUDIANTS
DE M2

| SEMESTRE 9 | UE | Code | Enseignement | Coeff. | Conditions de validation | ECTS/ ENS | ECTS/ UE |
|-------------------------|---------------------|------|-----------------------------|---|--|----------------------------|-------------|
| | M 9.9 | P | | Projet 3 | 0,85 | Note minimale $\geq 10/20$ | 13 |
| IPFE | | | Introduction au PFE | 0,15 | | | |
| DU | | | Droit de l'urbanisme | 0,15 | Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage | 2 | |
| Total M 9.9 | | | 1 | Moyenne UE $\geq 10/20$ | | | |
| M 9.10 | S | | Séminaire 3 | 0,15 | Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage | 1 | 15 |
| | | | Suivi de mémoire 2 | | | 2 | |
| | So | | Optionnel séminaire 2 | 0,1 | Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage | 1 | |
| | SMS | | Soutenance mémoire | 0,55 | Note $\geq 10/20$ | 8 | |
| | IP | | Intensif pluridisciplinaire | 0,2 | Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage | 3 | |
| | Total M 9.10 | | | 1 | Moyenne UE $\geq 10/20$ | | |
| TOTAL SEMESTRE 9 | | | | | | | 30 |

| | | | | | | | |
|-----------------------------------|--------------------------|------|-------------------------------------|----------|----------------------------|----|------------|
| SEMESTRE 10 | M 10.11 | PFE | Preparation Projet De Fin D'études | | Note minimale $\geq 10/20$ | 12 | |
| | | PR | Suivi mémoire Parcours Recherche | | | | |
| | | SPFE | Soutenance PFE | | Pas de note validé ou non | 10 | |
| | | RS | Rapport de stage | | | 8 | |
| | Total M 10.11 | | | 1 | | | |
| | TOTAL SEMESTRE 10 | | | | | | |
| TOTAL GENERAL CYCLE MASTER | | | | | | | 120 |



RATTRAPAGES

Pour tous les enseignements à l'exception du projet d'architecture, une 2ème session de contrôle des connaissances est organisée, l'une à la fin du premier semestre et l'autre à la fin du second semestre.

ATTENTION ! :

LE PROJET D'ARCHITECTURE N'EST NI COMPENSABLE NI RATTRAPABLE IL FAUT DONC IMPERATIVEMENT OBTENIR 10/20

Cette session de rattrapage est organisée sur une seule journée fixée au calendrier universitaire de l'année en cours. En général il s'agit d'un samedi à la fin de l'inter-semestre pour les rattrapages du 1er semestre et d'un vendredi en juillet après les PFE pour les rattrapages du 2ème semestre.

Les étudiants ayant obtenu une note éliminatoire c'est à dire inférieure à 8/20 doivent obligatoirement passer le rattrapage. Les étudiants ayant obtenu une note comprise entre 8/20 et 9,99/20 peuvent ou non passer les épreuves de rattrapage en fonction de la note finale pondérée obtenue dans l'unité d'enseignement. (cf coefficients de pondération).

La note de rattrapage ne peut être inférieure à la note de la première session.



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

Le diplôme d'état d'architecte conférant le grade de master est délivré au vu de la validation de l'ensemble des UE constitutives de la formation, à savoir : la totalité des UE de 1ère et 2ème années incluant le PFE et la validation du stage obligatoire de formation pratique. Les délibérations des jurys sont souveraines.



DROITS À INSCRIPTION EN CYCLE MASTER

Un étudiant peut prendre au maximum trois inscriptions administratives annuelles en vue de l'obtention du diplôme d'état d'architecte conférant le grade de master.

Les étudiants ayant effectué une mobilité académique dans le cadre du programme Erasmus ou dans le cadre d'une convention bilatérale d'échanges peuvent bénéficier d'une quatrième année d'inscription sans avoir à passer devant la commission mentionnée ci-après.

Un étudiant qui a bénéficié en 1ère année du second cycle master de deux inscriptions annuelles et qui n'a pas été admis dans l'année supérieure n'est pas autorisé à se réinscrire dans cette année.

A titre exceptionnel, le directeur peut autoriser un étudiant ayant épuisé ses droits à inscription à bénéficier d'une inscription supplémentaire sur proposition d'une commission pédagogique compétente. Cette commission qui se réunit au mois de septembre entend les étudiants concernés lors d'un entretien individuel et apprécie les motifs et justificatifs présentés par ces derniers. Les étudiants ayant épuisé leurs droits à inscription en second cycle master bénéficient à nouveau de cette possibilité après une interruption de leurs études de trois années et dans les conditions prévues aux premiers alinéas des articles 3 et 5 de l'arrêté du 20 juillet 2005 susvisé relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'état d'architecte conférant le grade de master.

En vue de leur réorientation, les étudiants qui ne sont pas admis dans l'année ou le cycle supérieur peuvent bénéficier d'une attestation établie par le directeur précisant les semestres ou UE acquis avec les crédits ECTS s'y rattachant et les notes obtenues.

SECOND CYCLE

ANNÉE 1

OBJECTIF

Un certain nombre de disciplines ont été réorganisées et renforcées pour faire de la première année de second cycle une année de formation à part entière, dans la prolongation des acquis du premier cycle, pour assurer une transition vers l'organisation des trois semestres ultérieurs en «unités de séminaire» et «unités de projet», et pour enfin accueillir les étudiants venant d'autres écoles françaises ou étrangères en leur permettant de s'intégrer à la culture de l'école. Les enseignements de construction, d'histoire, de techniques de représentation, de sciences humaines et sociales (intégrant des enseignements d'économie et de droit) sont développés sur un ou deux semestres (sauf le droit qui se prolonge au semestre 9). Compte tenu de l'importance des promotions du second cycle, de la nécessité de déployer des pédagogies en groupes restreints et d'offrir des possibilités de choix aux étudiants, tous ces enseignements obligatoires sont répartis en plusieurs groupes au choix. En parallèle, un enseignement de projet est obligatoire pendant le semestre 7.

CONTENU

Les contenus des enseignements sont organisés autour de cinq idées :

- une approche multidisciplinaire équilibrée,
- au semestre 7 des enseignements qui complètent les enseignements du premier cycle et qui préparent les étudiants à aborder une fin de cursus autonome,
- des modes pédagogiques et des effectifs adaptés à des groupes réduits,
- un cursus offrant une grande possibilité de choix aux étudiants, avec la possibilité de personnaliser largement en partie son parcours.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La première année du second cycle est également le moment privilégié pour bénéficier d'un programme d'échange international et d'un séjour long à l'étranger. Ce cycle constitue aussi une prise d'autonomie des étudiants. C'est pourquoi une grande liberté de choix est laissée aux étudiants tout au long de ce cycle :

- choix d'un groupe particulier dans un enseignement obligatoire ;
- choix d'enseignements optionnels thématiques au semestre 7 ;
- choix du sujet et du groupe de PFE parmi une offre très diversifiée.

THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT

AE ARTS ET ESPACES

Les enseignements adossés à ce thème offrent un cadre de réflexion articulé autour de l'analyse de modes opératoires, de dispositifs d'élaboration de la pensée dans des formes à priori non académiques. Ils accompagnent l'étudiant dans la fabrication de mémoires et de projets fondés, orientés et structurés par des démarches et processus artistiques.

ECT ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES

Ce thème fédère des enseignements fondés sur une conscience du renouvellement incessant des savoirs scientifiques, des cultures techniques du projet et des pratiques constructives. Ils proposent à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'approfondir sa réflexion, critique et prospective, sur les méthodes de conception du projet, à des échelles et dans des contextes variés.

ETP ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

Les enseignements adossés à ce thème questionnent les conditions de mise en œuvre d'un développement durable des territoires et des paysages, en y incluant celui des villes, des quartiers, des espaces publics et des bâtiments. Ils proposent aux étudiants des approfondissements portant sur les enjeux environnementaux et les modèles culturels qui sous-tendent les politiques d'aménagement.

PM PATRIMOINES ET MUTATIONS

Le thème définit un cadre commun d'enseignements qui s'intéressent prioritairement aux approches de ce qui est déjà-là : bâtiments, villes, paysages. Abordée dans le contexte du développement durable, la question du patrimoine est envisagée comme un héritage naturel et culturel en devenir, qu'il s'agit de comprendre, ménager et recréer.

TC THÉORIES ET CRITIQUE

Ce thème offre à l'étudiant le cadre et les instruments d'une réflexion théorique sur la conception architecturale et sur le projet entendu comme une « pratique critique ». Cette interrogation s'appuie sur l'histoire des théories et la critique architecturales d'une part, les sciences de la conception d'autre part.

VHS VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ

Les enseignements regroupés dans ce thème traitent de problématiques urbaines sous l'angle des pratiques collectives et individuelles, et de l'évolution de la forme et de la structure de la ville à toutes les échelles. Ils s'intéressent aux représentations, formations et transformations d'architectures et d'aménagements destinés à l'usage quotidien : habitat, espaces de travail et lieux publics.

ARTS ET ESPACES

Les enseignements adossés à ce thème offrent un cadre de réflexion articulé autour de l'analyse de modes opératoires, de dispositifs d'élaboration de la pensée dans des formes a priori non académiques. Ils accompagnent l'étudiant dans la fabrication de mémoires et de projets fondés, orientés et structurés par des démarches et processus artistiques.

| SÉMINAIRES | OPTIONNELS DE SÉMINAIRE | PROJET | OPTIONNELS DE PROJET |
|--|---|---|--|
| S 801A - Démarches plastiques et territoires urbains 2 | So 801 - Film et architecture So 803A - Le temps de la représentation 1 (travail en atelier) So 803B - Le temps de la représentation 2 (travail en atelier) | P 802 - Scénographie et architecture des lieux de représentation P 808 - De l'idée au projet P 809 - Paysage/S : La démarche paysagère pour le projet architectural et urbain P 823 - Milieux habités : architecture à gènes urbains | Po 803 - Espaces publics émergents, usages et représentations des modes et lieux de transports. Po 808 - Lumières, sons, matériels, techniques, coûts, normes, mesures et règles Po 815 - Formes de la musique et composition architecturale Po 818 - Contextualisation et prise en compte du paysage dans le projet architectural. |
| S 801B - Scénographie et architecture : la scénographie un art du lieu 2 | So 804 - Lumière matière / Objet lumière So 805 - Art, musique, architecture So 817 - Patrimoine industriel : Art / Architecture So 821 - Acoustique esthétique 2 So 824 - Regarder l'architecture et la ville à travers la photographie So 832 - Via cinéma 1 | | |
| S 814 - Art, cinéma, architecture 2 | | | |

ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES

Ce thème fédère des enseignements fondés sur une conscience du renouvellement incessant des savoirs scientifiques, des cultures techniques du projet et des pratiques constructives. Ils proposent à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'approfondir sa réflexion, critique et prospective, sur les méthodes de conception du projet, à des échelles et dans des contextes variés.

| SÉMINAIRES | OPTIONNELS DE SÉMINAIRE | PROJET | OPTIONNELS DE PROJET |
|--|---|--|---|
| S 810 - Pratiques constructives du projet architectural. Regard critique et prospectif | S 822 - Analyse perspective et technique des dispositifs construits | P 804 - Conception des bâtiments mixtes : activités et logements P 819 - Des structures d'accueil pour réfugiés. P 820 - Conception architecturale numérique | Po 808 - Lumières, sons, matériels, techniques, coûts, normes, mesures et règles Po 814 - Culture sonore du projet Po 819 - Conception des détails et chantiers Po 821 - Systèmes numériques de la conception digitale |

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

Les enseignements adossés à ce thème questionnent les conditions de mise en œuvre d'un développement durable des territoires et des paysages, en y incluant celui des villes, des quartiers, des espaces publics et des bâtiments. Ils proposent aux étudiants des approfondissements portant sur les enjeux environnementaux et les modèles culturels qui sous-tendent les politiques d'aménagement.

| SÉMINAIRES | OPTIONNELS DE SÉMINAIRE | PROJET | OPTIONNELS DE PROJET |
|---|---|---|--|
| S 804 - Architecture/s et Paysage/s - Approfondissements | So 806 - Le paysage chinois So 813 - Ville et architecture post-carbone So 814 - Usage, architecture et développement durable | P 804 - Conception de bâtiments mixtes : activités et logements P 805 - Villes d'Amérique Latine P 809 - Paysage / S : La démarche paysagère pour le projet architectural et urbain P 812 - La ville archipel P 814 - La qualité environnementale à l'échelle de l'îlot urbain P 821 - Détours 1 / L'infraordinaire des métropoles Dakar- Kroll P 823 - Milieux habités : architecture à gènes urbains P 824 - Pratiques du projet urbain : Devenir de quartiers autoproduits à Porto Alègre (Brésil). | Po 804 - Entre local et territoire : enjeux de projet en réseau de ville Po 806 - Villes d'Amérique Latine Po 809 - Cartographier la ville contemporaine Po 823 - Des arbres et des hommes Po 824 - Apprendre des villes d'ailleurs: situation de projet dans les villes d'Amérique du Sud |
| S 808 - Architecture environnement et développement durable 2 | So 817 - Patrimoine industriel : Art / Architecture So 821 - Acoustique esthétique 2 So 830 - Politiques du paysage, politiques du patrimoine So 835 - Formation «langue et communication japonaises» So 838 - Pratiques professionnelles du projet durable | | |

PATRIMOINE ET MUTATIONS

Le thème définit un cadre commun d'enseignements qui s'intéressent prioritairement aux approches de ce qui est déjà-là : bâtiments, villes, paysages. Abordée dans le contexte du développement durable, la question du patrimoine est envisagée comme un héritage naturel et culturel en devenir, qu'il s'agit de comprendre, ménager et recréer.

| SÉMINAIRES | OPTIONNELS DE SÉMINAIRE | PROJET | OPTIONNELS DE PROJET |
|---|--|--|---|
| <p>S 811 - Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti 2</p> <p>S 812 - Milieux habités : transitions écologiques des milieux. Mutations : habiter et coexister</p> | <p>So804 - Lumière - matière / Objet - Lumière</p> <p>So806 - Le paysage chinois</p> <p>So 813 - Ville et architecture post-carbone</p> <p>So 817 - Patrimoine industriel : Art / Architecture</p> <p>So 830 - Politiques du paysage, politiques du patrimoine</p> <p>So 835 - Formation langue et communication japonaises</p> <p>So 838 - Pratiques professionnelles du projet durable</p> | <p>P 805 - Villes d'Amérique Latine</p> <p>P 806 - L'édifice public</p> <p>P 807 - L'édifice public</p> <p>P 809 - Paysage/S. La démarche paysagère pour le projet architectural et urbain</p> <p>P 812 - La ville archipel</p> <p>P 814 - La qualité environnementale à l'échelle de l'îlot urbain</p> <p>P 821 - Détours 1 / L'infraordinaire des métropoles</p> <p>Dakar- Kroll</p> <p>P 823 - Milieux habités : architecture à gènes urbains</p> <p>P 824 - Pratiques du projet urbain : Devenir de quartiers autoproduits à Porto Alègre (Brésil).</p> <p>P 825 - Enjeux de réhabilitation et structures urbaines des territoires de l'Uttar Pradesh (Inde).</p> | <p>Po 804 - Entre local et territorial : enjeux de projet en réseau de villes</p> <p>Po 805 - Programmation et conception</p> <p>Po 806 - Ville d'Amérique Latine</p> <p>Po 809 - Cartographier la ville contemporaine</p> <p>Po 810 - Infrastructures, réseaux, transports</p> <p>Po 818 - Contextualisation, prise en compte du paysage dans le projet architectural</p> <p>Po 819 - Conception des détails et chantiers</p> <p>Po 824 - Apprendre des villes d'ailleurs: situation de projet dans les villes d'Amérique du Sud</p> |

THÉORIES ET CRITIQUE

Ce thème offre à l'étudiant le cadre et les instruments d'une réflexion théorique sur la conception architecturale et sur le projet entendu comme une « pratique critique ». Cette interrogation s'appuie sur l'histoire des théories et la critique architecturales d'une part, les sciences de la conception d'autre part.

| SÉMINAIRES | OPTIONNELS DE SÉMINAIRE | PROJET | OPTIONNELS DE PROJET |
|--|--|---|---|
| <p>S 807 - Critique et histoire de l'architecture de la ville 2</p> <p>S 809 - Activités et instrumentation de la conception 2</p> | <p>So 811 - Amérique Latine: architectures, villes et sociétés</p> <p>So 825 - Informatique : image de représentation, image fixe</p> <p>So 826 - Informatique : image de représentation, image fixe</p> <p>So 834 - Utopies : architectures et idéologie (Préparation linguistique : anglais)</p> <p>So 840 - Comment dire ? L'architecture à l'épreuve de ses médiations</p> | <p>P 812 - La ville archipel</p> <p>P 820 - Conception architecturale numérique</p> | <p>Po 809 - Cartographier la ville contemporaine</p> <p>Po 810 - Infrastructures, réseaux, transports</p> <p>Po 821 - Systèmes numériques de la conception digitale</p> |

VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ

Les enseignements regroupés dans ce thème traitent de problématiques urbaines sous l'angle des pratiques collectives et individuelles, et de l'évolution de la forme et de la structure de la ville à toutes les échelles. Ils s'intéressent aux représentations, formations et transformations d'architectures et d'aménagements destinés à l'usage quotidien : habitat, espaces de travail et lieux publics.

| SÉMINAIRES | OPTIONNELS DE SÉMINAIRE | PROJET | OPTIONNELS DE PROJET |
|---|---|--|---|
| S 802 - APUS 1 : Architecture, projet urbain et sociétés 2 | So 811 - Amérique Latine: architectures, villes et sociétés | P 804 - Conception de bâtiments mixtes : activités et logement | Po 803 - Espaces publics émergents, usages et représentations des modes et lieux de transports |
| S 803 - Architecture, formations urbaines, habitat 2 | So 813 - Ville et architecture post-carbone So 814 - Usage, architecture et développement durable | P 805 - Villes d'Amérique Latine P 806 - L'édifice public P 807 - L'édifice public | Po 804 - Entre local et territorial : enjeux de projet en réseau de villes Po 805 - Programmation et conception |
| S 813 - La fabrique spatiale et culturelle des territoires durables 2 | So 821 - Acoustique esthétique 2 So 827 - Perceptions et usages des espaces publics par l'image : situations internationales So 835 - Formation « langue et communication japonaises » So 838 - Pratiques professionnelles du projet durable | P 812 - La ville archipel P 819 - Des structures d'accueil pour réfugiés. P 821 - Détours 1 / L'infraordinaire des métropoles Dakar- Kroll P 824 - Pratiques du projet urbain : Devenir des quartiers autoproduits à Porto Alègre (Brésil). P 825 - Enjeux de réhabilitation et restructuration urbaine durable de territoires de l'Uttar Pradesh. | Po 806 - Villes d'Amérique Latine Po 809 - Cartographier la ville contemporaine Po 810 - Infrastructures, réseaux, transports Po 824 - Apprendre des villes d'ailleurs. Situations du projet dans les villes d'Amérique du Sud |

SÉMINAIRES ET OPTIONNELS DE SÉMINAIRE PAR THÈME

M.8.6 – SÉMINAIRE THÉMATIQUE 1 – 7 ECTS

| UE | Code | Enseignement | Caractère | Nbr semaines | Nombre d'heures encadrées par mode pédagogique | | | | Heures semest. encadrées | Heures encadr / semaine | Heures travail perso. | COEFF. | ECTS |
|-------|--------------|------------------------------|--------------------|--------------|--|----|------|-----------|--------------------------|-------------------------|-----------------------|--------|------|
| | | | | | COURS | TD | PRJT | SÉMINAIRE | | | | | |
| M.8.6 | S | Séminaire 1 | Oblig. Au choix | 14 | | | | 49 | 49 | 3,5 | 14 | 0,60 | 7 |
| | | Suivi Mémoire (Methodologie) | | 14 | | 14 | | | 14 | 1 | 14 | 0,20 | |
| | So | Optionnel de Séminaire 1 | Oblig. Au choix | 14 | 28 | | | | 28 | 2 | 14 | 0,10 | |
| | | Conférences du soir | Oblig. Au choix | 14 | 28 | | | | 28 | 2 | 14 | 0,10 | |
| | Total M .8.6 | | | | | 56 | 14 | | 49 | 119 | 8,5 | 56 | |

ARTS ET ESPACES

Les enseignements adossés à ce thème offrent un cadre de réflexion articulé autour de l'analyse de modes opératoires, de dispositifs d'élaboration de la pensée dans des formes a priori non académiques. Ils accompagnent l'étudiant dans la fabrication de mémoires et de projets fondés, orientés et structurés par des démarches et processus artistiques.

S8
M.8.6 – S801A

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération
Séminaire : 0,6
Suivi mémoire : 0,2
Modalité pédagogique : Séminaire
Semestre : 63
Semaine : 4,5
Travail personnel : 28

SÉMINAIRE 2
DÉMARCHES PLASTIQUES
ET TERRITOIRES URBAINS 2

C. ASLAN, L. FALZON, O. JEUDY, A. FRÉMY

| | |
|-------------------|--|
| OBJECTIFS | <p>Ce séminaire propose aux étudiants d'effectuer leur travail de mémoire à partir d'une pratique artistique menée dans un territoire urbain - pratique d'intervention matérielle à l'échelle 1 et pratique filmique de lieux urbains. Les étudiants doivent développer des recherches sur différentes expérimentations artistiques urbaines réalisées en amont du projet. La «mise en situation» d'un territoire et l'élaboration théorique sont menées simultanément.</p> |
| CONTENU | <p>Différentes démarches artistiques urbaines et territoriales en amont du projet sont étudiées pour montrer comment celles-ci révèlent des imaginaires architecturaux, génèrent un potentiel d'interprétations quant à la vocation future d'un territoire.</p> <p>Ce séminaire traite plus particulièrement des expérimentations plastiques réalisées dans des friches urbaines, industrielles et portuaires, dans des territoires urbains ou périurbains en voie de requalification.</p> <p>Les étudiants sont amenés à intervenir sur la matérialité physique de ces lieux en devenir pour susciter des imaginaires urbains, d'autres manières possibles de les habiter. Les interventions artistiques donneront lieu à des réflexions phénoménologiques sur l'action et la perception, la production d'espaces, l'adaptation au milieu environnant.</p> <p>La force des éléments en présence exige des réponses manifestes en retour, le projet s'élaborant ainsi sur la pratique. Des amorces plastiques et architecturales déterminent des zones d'essais, des chantiers du possible.</p> <p>Comment tenir l'espace, le faire jaillir à travers des « manipulations à risques » ?</p> <p>Comment engendrer une démarche constructive de réaction matérielle qui favorise l'émergence de concepts et un potentiel d'actions ?</p> <p>En cela l'étudiant est amené à développer ses propres outils critiques de représentation et ses propres processus d'élaboration issus de cette dimension expérimentale des lieux, à entretenir ce champ vital face aux systèmes de réduction généralisée des mises à distance et de la montée en puissance du virtuel.</p> |
| ÉVALUATION | <p>Cours, ateliers méthodologiques et suivi de recherches.</p> <p>Réalisation d'un travail plastique et rédaction d'un pré-mémoire.</p> <p>Participation aux débats du Port à Chalon-sur-Saône mi-avril</p> <p>Contrôle continu : 50 %</p> <p>Pré-mémoire : 50 %</p> <p>Présentation orale des conférences du soir (Mardi 14 H - 17H30)</p> |

S8
M.8.6 – S801B

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération
Séminaire : 0,6
Suivi mémoire : 0,2
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : Séminaire
Semestre : 63
Semaine : 4,5
Travail personnel : 28

SÉMINAIRE 2
SCÉNOGRAPHIE ET ARCHITECTURE :
LA SCÉNOGRAPHIE UN ART DU LIEU

M. MAZLOUMAN, J. GAUTEL, B. PIGOT, Y. KNEUSE

OBJECTIFS

La scénographie est considérée comme un art du lieu en ce que sa vocation est de mettre en forme le lieu de représentation relative à une oeuvre donnée. La scénographie règle ainsi les rapports du spectateur à l'oeuvre dans un certain contexte symbolique. Aujourd'hui le scénographe est sollicité pour d'autres domaines que le théâtre comme dans les musées, les expositions, les défilés de mode, les jardins, l'architecture et les espaces publics. La scénographie est un outil, dans sa capacité à donner forme et surtout espace à un imaginaire, non pas à travers un lieu donné et définitivement fixé, mais à travers les glissements que la représentation opère d'un lieu réel à un lieu imaginaire, et du lieu imaginaire au lieu réel.

CONTENU

La scénographie, une culture de l'espace, un outil de conception pour le projet architectural Esthétique théâtrale, lieux scéniques, scénographie d'expositions et de musées, croisement des pratiques artistiques, la scénographie comme outil de conception pour le projet architectural. Dans une approche de l'histoire du théâtre de l'histoire du théâtre et de ses grandes théories à travers l'étude de l'évolution spatiale, esthétique et symbolique du lieu théâtral. Nous analyserons le champ scénographique et ses mutations dans son rapport avec l'évolution des différents champs de la mise en forme de l'espace et d'autres domaines de la création (arts plastiques, danse, musique,...) l'architecture et les espaces publics. Les cours sont composés de deux volets : la scénographie théâtrale (étude de la genèse d'une oeuvre, texte, mise en scène, scénographie, lieu de représentation...) et la scénographie au-delà du théâtre (arts plastiques, installations, performances, art public, espaces d'exposition, de monstration, danse, vidéo, spectacles d'hybridation...). Des sorties de spectacles et de visites obligatoires seront proposées aux étudiants.

ÉVALUATION

Cours et conférences sur : la scénographie théâtrale; les lieux scéniques; les nouveaux lieux; l'architecture théâtrale; la politique culturelle; la scénographie et les arts plastiques; la danse : Tanztheater, spectacles d'hybridation, utilisation de la vidéo; l'art public / commande publique; les espaces publics; la muséographie et la scénographie des expositions.

Atelier méthodologique et suivi des recherches selon plusieurs axes alors proposés aux étudiants, cette liste n'est pas exhaustive et évoluera selon les problématiques rencontrées :

- conception scénographique;
- lieux de représentation, espace représenté, espace représentant;
- le regardant et le regardé / spectateur, acteur oeuvre;
- les problématiques de la scénographie des lieux liés aux lieux de monstration, musée, exposition;
- l'art public dans la ville;
- la création contemporaine dans sa dimension scénographique.

Cours, conférences, visites et rencontres. Suivi de mémoire, mémoire, cahier de bord.

S8
M.8.6 – S814

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération
Séminaire : 0,6
Suivi mémoire : 0,2
Modalité pédagogique : Séminaire
Semestre : 63
Semaine : 4,5
Travail personnel : 28

SÉMINAIRE 2
ART, CINEMA, ARCHITECTURE

M. NEGRO, E. RESTREPO RESTREPO, V. JOUVE, H. REIP

OBJECTIFS

Comment l'art et le cinéma permettent d'écrire une pensée de l'architecture?
Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui souhaitent engager une recherche en cinéma sur l'architecture, la ville et le paysage. Les pratiques cinématographiques forment le socle de réflexion engagé au sein de ce séminaire où elles seront enrichies de questionnements émanant du domaine des arts visuels et de la philosophie.
Il sera le cadre de réflexion et de discussion qui accompagnera l'élaboration de mémoires-films qui prendront forme d'un film accompagné d'un travail écrit.

CONTENU

Entre l'art, le cinéma, l'architecture et la philosophie, le renvoi des processus à l'oeuvre d'une discipline à l'autre constitue le socle théorique de la réflexion engagée dans les différents volets du séminaire engagé sur les trois premiers semestres de Master. Ancré hors d'un champ thématique qui présupposerait à leur domaine de recherche, ces cours offrent un cadre de réflexion dont le contenu se développe autour de l'analyse de modes opératoires, de dispositifs d'élaboration de la pensée dans des formes a priori non académiques émanant principalement du cinéma et des arts plastiques. Ils accompagnent l'étudiant dans la fabrication de mémoires-films: un film accompagné d'un travail écrit qui porte un regard réfléchi sur les lieux que nous traversons. De la même manière que l'historien de l'Art Horst Bredekamp, analysant les carnets de Charles Darwin, définit le dessin comme «accélérateur de la pensée», il nous importe d'amener l'étudiant à considérer la formulation de ses préoccupations dans des «blocs d'espace-temps». L'étudiant développera sa recherche en «fabriquant des formes qui pensent», menant de front le travail de l'écrit et le film, déplaçant les repères entre théorie et pratique.
Ces séminaires reflètent une approche ouverte sur les changements du monde et pluridisciplinaire par la variété des approches, prenant appui sur des recherches et expérimentations à la croisée des champs de l'art, du cinéma, de la philosophie et de l'architecture. Explorer les points de jonction, les recouvrements, les écarts ; provoquer des rencontres, tirer des lignes de fuites. La visée n'étant pas l'asservissement d'un champ à l'autre, mais bien la recherche de « lieux » où ils s'épaulent et se transforment.
Et c'est, en corollaire, questionner une réalité des pratiques et collaborations actuelles entre artistes, cinéastes et architectes. Profondément ancré dans les problématiques contemporaines, ce séminaire offre un terrain propice à l'invention et au renouvellement de pratiques à venir.

ÉVALUATION

Pré-mémoire :
Problématique, plan, introduction, biblio-filmographie pour la partie écrite.
Synopsis, repérages, découpage pour le film.
Rédaction de fiches de lecture à partir d'oeuvres étudiées dans le cours.
Assiduité et participation active au cours : 30%. Fiches de lecture : 20%
Élaboration d'un pré-mémoire : 50%

S8
M.8.6 – So801

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
FILM ET ARCHITECTURE

C. ASLAN

OBJECTIFS

Cet enseignement propose une analyse approfondie d'un objet signifiant complexe : un film de cinéma. Formulation de cette analyse sous formes écrite, dessinée et audio-visuelle. Un film de cinéma est un système de signes et de formes visuelles et sonores, de mouvements et d'articulations. Il brasse des corps (des images de corps), des espaces (des images d'espaces) de l'urbain, du sociologique, du politique, de l'esthétique, les langages et de la fiction de réalité sur fond de narrativité. Il donne à voir et à entendre toutes les manifestations du monde et s'en nourrit. Et cela, d'emblée, dès qu'il est « du cinéma ». Le cours consistera à produire l'analyse des analyses des diverses dimensions d'un film significatif choisi dans le corpus historique du cinéma.

CONTENU

Démarches plastiques et échelles urbaines...Scénographie et esthétique des dispositifs de représentation.

ÉVALUATION

Dans un premier temps une lecture collective de ce film sera élaborée. Puis chaque thème, chaque aspect identifiés seront l'objet d'un travail personnel d'analyse, de recherche et de réflexion partagé entre les étudiants. Enfin, un montage, sous forme de dossier, écrit et dessiné, de ces divers travaux sera effectué. Cette composition servira alors de matrice à la réalisation d'un document vidéo.
Contrôle continu : 50 % - Examen final : 50%.

S8
M.8.6 – So803A et So803B

| | |
|-------------|----------------------------------|
| OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,1 |
| PROMOTION | Nombre de semaine : 14 |
| | Modalité pédagogique : CM |
| | Semestre : 28 |
| | Semaine : 2 |
| | Travail personnel : 14 |

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
LE TEMPS DE LA REPRÉSENTATION 1 ET 2

B. PIGOT, M. MAZLOUMAN (PONCT.)

| | |
|-------------------|--|
| OBJECTIFS | Dans la continuité de l'optionnel thématique la scénographie du semestre 8, cet optionnel est en liaison avec le séminaire «Regards croisés : scénographie et architecture» - la scénographie, une discipline de l'espace. Participer au montage d'une pièce de théâtre dans les conditions réelles d'une production donne à l'étudiant l'opportunité d'imaginer, de projeter et de vérifier à l'échelle 1 sa conception spatiale en relation avec l'ensemble des intervenants : les regardants et les regardés. |
| CONTENU | Nous proposons une expérience en partenariat avec une école de comédien (l'atelier - École Charles Dullin) où les étudiants travaillent sur la scénographie d'une pièce de théâtre qui sera mise en scène et présentée au public. Les étudiants sont ainsi amenés à proposer la scénographie d'une pièce de théâtre, à participer entièrement à la constitution du décor et des accessoires, à travailler sur les lumières et le son et à participer au montage de l'exposition. |
| ÉVALUATION | La lecture du texte. Rencontre avec des comédiens, participation aux répétitions, analyse dramaturgique. Projet de scénographie : maquette, dessins et story board, proposition d'éclairage et de costumes. Construction du décor : recherche et gestion des matériaux, construction, peinture et patine, participation au montage de l'éclairage et du son régie. Gestion de la journée, si l'opportunité se présente et montage de l'exposition. Contrôle continu. |

S8
M.8.6 – So804

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
LUMIÈRE + MATIÈRE = OBJET/LUMIÈRE

D. COUILLARD

OBJECTIFS

Sans matière, nulle lumière. La matière transforme et révèle l'onde de lumière, car la lumière est invisible par l'homme. 25% du spectre lumineux, transformé par la matière est vue par l'homme. Ainsi, l'objet de matière, matériel, s'impose naturellement dans notre environnement quotidien. Par défaut de culture/lumière, cette lumière est peu exploitée et reste un artifice supplémentaire à l'architecture et l'urbanisme, alors en peinture, sculpture, photographie, art cinétique, la lumière est partie majeure du résultat plastique. De l'objet lumière naturel, le soleil, à son artifice technique, l'ampoule électrique, de la métaphore d'objet d'art/lumière, à l'écriture littéraire, cinématographique, plastique, esthétique, sociale, architecturale, urbaine, scénographique, théâtrale, philosophique, politique ; les matières, les matériaux, formes, transparences, opacités, effets technologiques ; le champ de la création lumière est vaste. Les matières portent l'essentiel, de l'idée de la création plastique lumière. Comprendre la nature de la lumière solaire, c'est en comprendre l'énergie, la puissance, l'onde lumière. C'est aussi comprendre les ressources futures, applicables à la création lumière, que les sciences techniques laissent espérer par la création de matériaux nouveaux. L'exploitation du rapport matière/lumière est ancien, la lumière est de l'esthétique architecturale et de la sculpture des architectes des temples grecs, pensant cette lumière, cette matière blanche pure, du marbre du Parthénon, l'ombre de lumière. Aujourd'hui, les architectes proposent leurs projets accompagnés d'images nocturnes, d'illuminations dynamiques, de scénographies de lumière, parfois sonores. Lumière décisive, dans la présentation d'un projet de concours... Maîtriser le phénomène matière/lumière, c'est comprendre, les caractéristiques du regard humain, les capacités de l'oeil, sa physiologie, les différentes visions des espèces vivantes, les images et vues technologiques produites par nos machines, par exemple l'image de la caméra infrarouge. PVC, verre, fibre optique, laser, flamme, UV, rayon gamma, néon, photosynthèse et autres, sont matières d'expérimentations, enrichissant les créations des architectes, urbanistes et paysagistes. Il convient d'en connaître, les coûts, les usages, les durabilités, les consommations énergétiques, les mises en oeuvres, conditions essentielles de transformation, du projet, en réalité construite. Aussi les progrès du matériel technique, permettent de lier la lumière au son et à l'image, la vidéo, de quoi produire d'extraordinaires objets plastiques... Les plus belles lumières, sont ces lumières rêvées, au prix, de la réalité de ce cours !

CONTENU

Une heure et demie de cours théorique et une demi heure de travaux dirigés :
- des expériences lumières / matières, en relation au cours et aux concepts, objets, objets, conçus et produits par les étudiants;
- des vidéos documentaires et d'authentiques oeuvres d'arts cinétiques lumineuses, des exposés sur des designers, des plasticiens et des concepteurs / lumières;
- deux interventions, un ingénieur de l'Association Française de l'Éclairage, un concepteur lumière de l'Association des Concepteurs Éclairagistes;
- deux visites d'expositions, musée ou galerie, sur le thème de l'art plastique/lumière;
- une soirée aux «Nuits de la lumière de Paris».

ÉVALUATION

Production d'un objet lumière, ou du dossier de conception de l'objet lumière, au choix de l'étudiant. Cet objet démontre, ou le dossier conceptuel démontre, les cultures acquises et maîtrisées par l'étudiant. L'objet lumière ou le dossier conceptuel, sera exposé au public. Note finale établie par 50% de la note de présence et 50% de la note de l'objet lumière/son produit par l'étudiant.

S8
M.8.6 – So805

| | |
|-------------|----------------------------------|
| OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,1 |
| PROMOTION | Nombre de semaine : 14 |
| | Modalité pédagogique : CM |
| | Semestre : 28 |
| | Semaine : 2 |
| | Travail personnel : 14 |

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
ART, MUSIQUE, ARCHITECTURE

C. GARRIER, G. BILLAUX

OBJECTIFS

L'interdépendance entre temps et espace n'est jamais aussi évidente qu'à travers la manifestation sonore. L'espace construit bouleverse l'acoustique du lieu préexistant et modifie la perception que l'on a eue de celui-ci avant l'intervention. Le mode de propagation du son révèle l'espace, en retour, la constitution et la configuration de l'espace façonnent le son. Le workshop permettra aux étudiants d'engager une réflexion sur la musique expérimentale et la place qu'occupe le son dans l'art en abordant les notions qui, au cours du XXème siècle, ont ouvert le champ musical : bruit, silence, indétermination, interpénétration, spatialité. Nous accorderons une importance plus particulière à ce dernier aspect du son (la spatialité) ; parce que les ondes sonores doivent bien aller quelque part une fois qu'elles sont émises! Le son est sphérique, mais en l'écoutant, il nous semble posséder seulement deux dimensions: hauteur et durée. La troisième, la profondeur, nous savons qu'elle existe mais elle nous échappe. Nous avons oublié comment le son traverse l'espace et l'occupe. Chaque lieu a son propre caractère qui tend à modifier, déplacer et/ou fixer les sons.

CONTENU

«L'espace ne peut que mener au paradis», Marcel Broodthaers. Art/musique/architecture : connexions, interactions, l'espace son, le son comme matière, Soundscape/Landscape. Ce voyage d'étude est une autre façon d'aborder la musique, une autre façon de percevoir l'architecture de prendre de la distance par rapport à l'architecture et le faire par le moyen de la musique, du son. Il permet d'aborder les espaces sous l'angle du sonore, des villes de caractères divers très marquées dans notre imaginaire, confronter cet imaginaire à la réalité sonore, sans a priori, de se confronter à des paysages sonores de différents lieux, de différentes cultures (la ville ne sonne pas de la même façon à Oslo ou au Caire), à partir de cette expérience, tenter la recréation d'espaces pour mieux saisir l'existant, ou tout du moins pour essayer de définir, circonscrire, détourner, appréhender, s'immerger dans des espaces et les représenter dans toutes leurs dimensions. Tout espace est fonction du silence et des sons; les sons et le silence modèlent l'espace en lui donnant ses dimensions sensibles.

ÉVALUATION

Intensif avec voyage d'études dans une ville européenne, réalisation d'un document sonore de 5 minutes maximum.

S8
M.8.6 – So806

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
LE PAYSAGE CHINOIS

C - B. CHIU

OBJECTIFS

La conception de l'espace dans la Chine traditionnelle est indissociable de la perception de l'univers par l'homme. En formant avec le Ciel et la Terre les Trois Génies, l'homme, dans le concept de la cosmologie chinoise, se trouve au centre d'un réseau subtil de correspondance et, intermédiaire privilégié entre ces deux pôles, il participe à l'harmonie en aménageant l'espace sans jamais rompre l'équilibre avec l'environnement.

CONTENU

L'introduction au séminaire pose le problème de l'aménagement de l'espace dans la Chine traditionnelle, notamment en examinant le rapport entre fengshui et le choix d'un site pour l'établissement d'un cadre bâti et paysager. Un cas concret est étudié à travers le portrait de la capitale de l'ancien empire de Chine : Pékin.

Origine et métamorphose d'une ville impériale. L'environnement architectural est analysé à travers trois thèmes :

La Demeure du Prince pour l'architecture palatiale et officielle.

La Demeure des Dieux et des Sages pour l'architecture culturelle et religieuse.

La Demeure des Cent-Noms pour l'architecture domestique, habitat et sépulture. Le cœur du séminaire, le paysage et le jardin, est abordé à travers des exposés généraux et des thématiques :

- Le monde dans un grain de moutarde. Le jardin de lettré dresse le cadre général du séminaire, avec un survol historique, les éléments constitutifs et les principes conceptuels ;

- Les sources des Fleurs de pêcher traite de la quête du paradis et des demeures des Immortels

- À l'Homme d'intelligence plaît l'eau ; à l'Homme de ren, la montagne évoque la symbolique de l'eau et de la montagne, et des rapports entre la peinture de paysage, la poésie des champs, et l'art du jardin ;

- Enracinement et essaimage, des déclinaisons et des différentes facettes du jardin chinois dans la grande diversité de l'empire de Chine ;

- Yuanming yuan. Le jardin de la Clarté parfaite, le jardin impérial entre mythes et réalité ;

- La Mission de Chine et le voyage des plantes, une rencontre exceptionnelle entre la Chine et l'Occident au siècle des Lumières ;

- Cathay aux jardins des Lumières, l'influence de la Chine dans les jardins français du XVIIIème siècle.

ÉVALUATION

Tout au long du séminaire, d'autres facettes de la problématique de l'aménagement spatial seront abordées, avec un souci constant de regards croisés entre l'Orient et l'Occident, entre tradition et modernité : techniques constructives, maîtres charpentiers et maîtres d'œuvre dans la tradition chinoise, notions de patrimoine et héritage culturel, préservation, sauvegarde et mise en valeur des monuments et des jardins historiques, pérennité et impermanence du cadre bâti dans la Chine impériale, l'évolution de la pratique architecturale et la place de l'architecte dans la République populaire de Chine au XXIème siècle. Analyse de documents Contrôle continu : 50% - Examen final : 50%

S8
M.8.6 – So817

| | |
|--------------------------|---|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,1 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : CM Semestre : 28 Semaine : 2 Travail personnel : 14 |
|--------------------------|---|

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
PATRIMOINE INDUSTRIEL : ART / ARCHITECTURE

C. GARRIER, G. ROUVILLOIS

| | |
|-------------------|--|
| OBJECTIFS | <p>Poursuivre la question de la conservation du patrimoine industriel dans la continuité du workshop dans la Ruhr. Que conserve-t-on, pourquoi, comment ? De quelle mémoire s'agit il ? Mise en résonnance de cette réflexion avec des références cinématographique, littéraires, photographiques, philosophiques et confrontation avec des sites industriels de proximité de l'école (nord est de la métropole parisienne) Valorisation d'un héritage industriel.</p> |
| CONTENU | <p>L'expérimentation dans la Ruhr est la perception du lieu comme potentiel simultané de fiction et de mémoire. D'une part l'architecture des lieux et leur matérialité portent des traces irréfutables, matérielles. D'autre part, la mise en évidence du lien de ces lieux avec la fiction, donc avec l'art, convoque ce dernier comme pouvant faire acte de mémoire (et de patrimonialisation) De quelle mémoire s'agit il alors : économique, sociale, condition ouvrière, progrès technique, architecturale, de l'effondrement de cette ère ?</p> |
| ÉVALUATION | <p>Contrôle continu Travail in situ de prospection, d'inventaire. Travail en analyse, de mise en correspondance . Des références à des œuvres d'artistes, des films, des textes philosophiques, littéraires, des exemples de réhabilitation de friches seront fournies. Travail de relation entre texte et image, destiné à une publication. Que ce soit dans l'espace traditionnel du livre, ou dans celui de la vidéo ou encore d'une création numérique (DVD). Exposition ponctuelle. Un corpus de textes sera distribué au début du semestre. Le rendu est écrit et visuel. Langue du cours : français</p> |

S8
M.8.6 – So821

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
ACOUSTIQUE ESTHÉTIQUE**

G. BILLAUX, J-P. RIGAUD

| | |
|-------------------|--|
| OBJECTIFS | Sortir de la seule préoccupation de la lutte contre le bruit, pour aborder le fait sonore comme objet d'étude esthétique d'une part, et ensuite comme dimension de l'espace architectural et urbain. Tenir compte de la dimension sonore dans la conception architecturale. |
| CONTENU | Cet enseignement repose sur une méthodologie de l'écoute en tant que discipline quotidienne, au moyen d'exercices collectifs pendant le cours qui devront être pratiqués individuellement ensuite. L'étude du son comme dimension de l'espace architectural et urbain reposera sur les travaux théoriques et sur l'analyse acoustico-esthétique de sites urbains remarquables, avec un site de référence. Approfondissement des acquis de l'optionnel Acoustique esthétique 1. |
| ÉVALUATION | Contrôle continu : 50% et examen final : 50%. |

S8
M.8.6 – So824

| | |
|--------------------------|---|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,1 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : CM Semestre : 28 Semaine : 2 Travail personnel : 14 |
|--------------------------|---|

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
REGARDER ARCHITECTURE ET LA VILLE
À TRAVERS LA PHOTOGRAPHIE**

L. ADRIAN ARANEDA, V. LAGUIA

OBJECTIFS

L'imaginaire / Le concept :
- Exprimer une idée et la rendre visuelle.
- Regarder, Analyser et Communiquer son propre imaginaire en vue de tenir un propos délibéré.
- Permettre à l'étudiant de se préparer à une activité de recherche.

CONTENU

Or la photographie, en ce qu'elle distingue et compose à la fois le plus subjectif (le génie propre du photographe) et le plus objectif (l'enregistrement par l'appareil photographique), est sans doute le mieux à même de nous faire saisir comment se construit le regard, ce trait d'union entre le sujet et l'objet.

A. BERQUE, *Les mille naissance du paysage. Paysage photographique en France les années quatre-vingt* ed. Hazan 1989 Paris.

Ces questions portent sur la construction du regard en relation avec l'architecture et la ville et sur le rôle de la photographie en tant que révélateur du paysage. Communiquer au travers d'une image c'est construire une image en vue de tenir un propos délibéré. Cette construction de l'image implique nécessairement une construction du regard. La construction d'un regard photographique consiste à définir son sujet, à analyser pour comprendre les diverses relations qui le lient à ce qui l'entoure. Or, selon ce que l'on veut dire ou communiquer, les choix techniques et le cadrage varient à la prise de vue. C'est la capacité à effectuer ces choix, en relation avec son propos ce que l'on cherche à acquérir. Une telle expérience permet, parce qu'en dehors même du champ de la conception architectural et paysagère, de participer à sensibiliser le regard porté sur l'espace et ses problématiques. En dehors du fait que la photographie depuis son origine n'a cessé de poser son regard sur la ville et d'interroger l'espace architectural et le paysage, elle nous permet de montrer la relation entre l'homme et son environnement, de le mettre en scène et de prendre conscience de sa propre situation dans l'espace. La photographie dépend d'abord de la prise de vue, c'est à dire de la vision d'une certaine réalité, mais elle dépend bien évidemment encore plus de la maîtrise que l'on peut avoir de cet outil pour formaliser un résultat communicable et tenir ainsi un propos délibéré.

ÉVALUATION

Contrôle continu : 70 % et Examen terminal : 30 %.
Il s'agit ici de cohérence et non de logique. - Repérages et reportages photographiques. - Exercices photographiques: reliant rêve et raison / plasticité, imagination et intuition.- Dossier A3 paysage (papier) et dossier numérique (digital) comprenant la totalité des rendus d'exercices.

S8
M.8.6 – So832

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
VIA CINÉMA 1

V. JOUVE, H. REIP

OBJECTIFS

Ce cours est le premier volet d'un optionnel s'adressant aux étudiants inscrits dans le séminaire Art, Cinéma, Architecture qui souhaitent poursuivre une recherche par le biais du cinéma. Il vise à produire des démarches filmiques pertinentes qui engagent une recherche sur l'architecture, la ville et le paysage. Engager l'étudiant, à partir de ce qu'il voit, à produire 'des formes qui pensent'. Cet optionnel se présente sous la forme d'un workshop de dix jours en immersion dans le contexte très particulier de la ville de Jericho dans les territoires palestiniens durant les vacances de Pâques. Ce cours permettra à l'étudiant de constituer les bases pratiques de la réalisation de la partie filmique du mémoire-film élaboré dans le Séminaire Art, Cinéma, Architecture.

CONTENU

Ce workshop est une période de travail intense durant laquelle il est demandé aux étudiants de réaliser une vidéo de quelques minutes. Au-delà de la prise en compte du contexte géopolitique très fort et des répercussions qu'il engendre sur la façon d'habiter cet espace, ce travail de terrain offre aux étudiants l'opportunité d'acquérir techniques et méthodologie, outils de base pour la réalisation de leur mémoire-film.

L'intensité du format pour la réalisation de ces très courts projets cinématographiques permettra d'acquérir un savoir-faire technique et méthodologique nécessaire au démarrage de mémoires-films élaborés sur les trois semestres du séminaire.

Fabriquer un court-métrage dans un temps restreint, demande de se confronter à des hésitations et inquiétudes, permet d'affronter les questions techniques, les choix conceptuels que demande une démarche film et ce, sur un projet cadré. Ainsi, l'étudiant pourra acquérir une relative maîtrise des outils dont il aura besoin pour la réalisation du travail de plus longue haleine que représente le mémoire-film.

La position particulière de la ville de Jericho, proche de la frontière jordanienne et de Jérusalem, induit un rapport très particulier aux déplacements et mouvements des habitants de ce territoire.

Comment les populations vivent-elles leur « mise à l'écart », induite par la présence puissante du désert ?

Quels rapports entretiennent les habitants avec les autres villes du territoire ?

De nombreux sujets peuvent être abordées par les groupes d'étudiants qui devront réaliser un film sur ces problématiques. Après deux jours de visite de la ville et ses environs, les étudiants se répartiront par groupe de 2 ou 3 pour choisir leur lieu de tournage et travailler un synopsis qui nous permettra de suivre et d'évaluer la pertinence de leur projet.

Après deux ou trois jours de tournage et autant de montage, une projection publique est organisée par la municipalité sur la place du centre-ville.

Une diffusion des films ou une exposition sera organisée également à l'ENSA Paris la Villette pour rendre compte du travail effectué.

ÉVALUATION

Une présentation de tous les films réalisés pendant les workshops fera l'objet d'une évaluation finale. Cet optionnel est proposé en lien avec le séminaire Art, Cinéma, Architecture uniquement aux étudiants inscrits dans ce séminaire et souhaitant réaliser un mémoire-film.

Il est essentiellement basé sur la découverte d'un territoire, de la fabrication d'un scénario, du tournage et du montage d'un court-métrage. Réalisation d'un très court-métrage (repérage - écriture - tournage - montage)

ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES

Ce thème fédère des enseignements fondés sur une conscience du renouvellement incessant des savoirs scientifiques, des cultures techniques du projet et des pratiques constructives. Ils proposent à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'approfondir sa réflexion, critique et prospective, sur les méthodes de conception du projet, à des échelles et dans des contextes variés.

S8
M.8.6 – S810

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération
Séminaire : 0,6
Suivi mémoire : 0,2
Modalité pédagogique : Séminaire
Semestre : 63
Semaine : 4,5
Travail personnel : 28

SÉMINAIRE 2
PRATIQUES CONSTRUCTIVES DU PROJET
ARCHITECTURAL

S. BALEZ, D. HAMANI, P. ALLUIN, N. BELKADI

| | |
|-------------------|--|
| OBJECTIFS | Le séminaire s'inscrit dans la continuité du travail amorcé durant le semestre 7. Il s'agit donc d'approfondir l'étude entamée précédemment, dans chacun de ses aspects. Chaque étudiant va ainsi mettre en place ses propres outils d'investigation (entretiens, expérimentations...) au service de son propre sujet de mémoire. |
| CONTENU | <p>Le séminaire s'attache plus particulièrement aux questions liées à la matérialisation du projet, aux nombreux rapports entre le projet et la technique au sens large (comportement physique et technologie de réalisation). Cette question implique nécessairement une réflexion sur l'évolution actuelle des exigences et notamment celles liées au développement durable et aux usages qui y sont associés. De la même façon, une réflexion sur les filières actuelles de construction et plus particulièrement sur l'industrie du bâtiment (contrainte à se mondialiser tout en s'inscrivant dans une logique durable) et ses rapports avec le projet (fortement localisé) paraît indispensable.</p> <p>Il s'agit, de fait, de faire émerger une véritable culture du projet partagée entre tous les acteurs, à partir d'une représentation théorique du projet/processus et par des apports d'expérience.</p> <p>Enfin, le séminaire offre la possibilité aux étudiants qui le souhaitent un approfondissement dans le cadre d'un parcours recherche.</p> |
| ÉVALUATION | Contrôle continu : 50% (participation au séminaire) - évaluation du document pré-mémoire : 50%. En fin de semestre rendu d'un pré-mémoire comportant les travaux élaborés durant la période : titre, problématique développée, bibliographie commentée accompagnée de fiches de lecture, première base iconographique systématiquement légendée, guide d'entretien, premiers résultats du travail (par exemple compte-rendu d'entretien) et plan de travail pour le semestre suivant. |

S8
M.8.6 – So822

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
ANALYSE PERCEPTIVE ET TECHNIQUE
DES DISPOSITIFS CONSTRUITS**

S. BALEZ

| | |
|-------------------|---|
| OBJECTIFS | Comprendre comment, à travers leurs interactions avec des signaux physiques et des contextes sociaux et culturels, les dispositifs construits constituent des outils de régulation des ambiances architecturales et urbaines. Un répertoire de dispositifs exemplaires doit constituer une référence pour l'analyse et l'aide à la prescription. |
| CONTENU | Rappels et approfondissements théoriques sur les différents facteurs d'ambiances, non seulement dans le cadre de modalités sensorielles courantes en construction (lumière, son...) mais aussi sur des modalités moins connues (odeurs, reliefs...) ; approche de la synesthésie (interaction de plusieurs sens dans la perception). L'analyse d'exemples concrets doit permettre d'observer le rapport qui existe toujours, en matière d'analyse comme de conception architecturale, entre un phénomène sensible (perception), un phénomène physique (propagation) et un cadre bâti (construction). Exploration de la question de la mesure des facteurs d'ambiance et des outils d'aide à la conception : leurs intérêts et leurs limites. |
| ÉVALUATION | Contrôle continu (présence aux cours) et dossier d'analyse d'un dispositif dans un lieu public Analyse d'un dispositif dans un lieu public (temps d'observations sur place, entretiens avec les usagers...) |

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

Les enseignements adossés à ce thème questionnent les conditions de mise en œuvre d'un développement durable des territoires et des paysages, en y incluant celui des villes, des quartiers, des espaces publics et des bâtiments. Ils proposent aux étudiants des approfondissements portant sur les enjeux environnementaux et les modèles culturels qui sous-tendent les politiques d'aménagement.

S8
M.8.6 – S804

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération
Séminaire : 0,6
Suivi mémoire : 0,2
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : Séminaire
Semestre : 63
Semaine : 4,5
Travail personnel : 28

SÉMINAIRE 2
ARCHITECTURE/S ET PAYSAGE/S :
APPROFONDISSEMENTS

R. DE MARCO, C. ZAHARIA, J-P. ROBERT

| | |
|-------------------|--|
| OBJECTIFS | <p>Approfondir les cultures de l'architecture et du paysage au travers de la complexité de leur relation et de leurs évolutions récentes.</p> <p>Explorer les idées agissantes construisant le monde actuel à partir d'analyses critiques de projets d'architecture, de fragments urbains, de paysage, de territoire.</p> <p>Parvenir alors à penser et concevoir ensemble architecture et paysage, au-delà des injonctions techniques des développements métropolitains et préoccupations énergétiques.</p> |
| CONTENU | <p>Tout travail approfondi sur le paysage croise le thème de la représentation. Le paysage émergeant d'une expérience sensible des lieux n'y échappe pas. C'est aussi et d'abord sous les formes d'une représentation que se donnent à voir un projet d'architecture.</p> <p>Le séminaire « Architecture/S et Paysage/S » de S8 abordera donc la question de la représentation, non pas en tant que technique, mais en tant que champ d'investigation à l'oeuvre dans tout processus de transformation d'un lieu, d'un territoire, d'un environnement, jusque dans l'élaboration de projets tant de la part de la maîtrise d'ouvrage que de la maîtrise d'oeuvre. Les bases de la réflexion sur ce thème seront posées à partir de lectures de textes fondamentaux issue de la philosophie, de l'histoire de l'art et de la littérature ainsi que d'oeuvres-manifestes d'artistes, en tension avec les questions de perception et de nomination.</p> <p>Parallèlement, l'étude d'outils et d'actions de politiques publiques ainsi que celle de projets d'architecture, d'urbanisme, de paysage, de territoire révélateurs des problématiques actuelles de constructions d'espaces seront présentées, analysées et mises en débat. Une explicitation des systèmes de représentation sollicités ainsi que des idées agissantes à l'oeuvre dans les transformations des lieux et des territoires seront ainsi mises en évidence.</p> <p>Un workshop est prévu en Angleterre sur le thème «Villes post-industrielles et canalscape» (3ème édition). Dans le prolongement de la visite du domaine d'Ermenonville (S7), des visites de parcs anglais emblématiques du XVIIIème siècle sont prévues, ainsi que l'arpentage de grandes opérations de régénération urbaine des villes de Manchester et de Birmingham. Le workshop proprement dit aura lieu sur un site en mutation dans une boucle désaffectée du canal traversant la ville de Birmingham (sous réserve d'acceptation du projet par la CRI).</p> <p>Ce workshop est commun aux étudiants de ce séminaire et aux étudiants du projet «Approches paysagères pour le projet architectural et urbain».</p> |
| ÉVALUATION | <p>Participation aux cours et aux débats.</p> <p>Dossier de synthèse des apports du séminaire augmentée des apports des conférences du soir obligatoire, en lien avec le sujet de mémoire.</p> <p>Présentation orale des conférences du soir.</p> <p>Le séminaire (49h) est organisé autour de communications présentées par les membres de l'équipe « Paysage » et par des invités extérieurs agissant dans les domaines croisés du paysage, de l'architecture, de la ville, mais aussi des arts, des sciences et des lettres. Il donne lieu à un débat orienté autour des lieux de l'architecture et du paysage.</p> <p>Suivi de mémoire (14h) : organisé dans la continuité de celui assuré en S7. Invitation de personnes extérieures pour le jury final.</p> |

S8
M.8.6 – S8o8

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération
Séminaire : 0,6
Suivi mémoire : 0,2
Modalité pédagogique : Séminaire
Semestre : 63
Semaine : 4,5
Travail personnel : 28

SÉMINAIRE 2
ARCHITECTURE, ENVIRONNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE

A. D'ORAZIO, I. IOSA, E. MACAIRE, A. TUFANO

OBJECTIFS

L'objectif de ce séminaire est de présenter un premier panorama des enjeux environnementaux et de développement durable au regard de l'architecture et l'urbanisme sous l'angle d'approches tant théoriques et conceptuelles que des pratiques professionnelles. Il s'agira, tout au long de ce semestre, d'approfondir un sujet de recherche afin que les étudiants puissent finaliser en S9 la production de leur mémoire. Ce travail se construit dans la progressivité et la continuité des enseignements de S7. Pour l'année 2014-2015, la thématique proposée porte sur : «la transition énergétique : quels acteurs et projets pour le territoire ?».

CONTENU

Les enseignements de ce séminaire se fondent sur les acquis du semestre précédent et cherchent à approfondir les réflexions relatives aux processus de projet (conception, programmation, réception, évaluation) face aux impératifs de durabilité : prise en compte de l'injonction à des modes de vie «durables», appropriation des dispositifs techniques, engagement à la réduction des consommations énergétiques... Cette démarche devra interroger les liens entre dispositifs techniques et naturels, pratiques urbaines et microclimat (îlot de chaleur urbain), et plus généralement la place de l'environnement dans la conception architecturale et urbaine : dispositifs végétaux liés à la production énergétique, présence de nature en ville comme argument pour la lutte contre l'étalement urbain et diminution des émissions de gaz à effet de serre... Une attention particulière sera accordée aux articulations pédagogiques possibles/souhaitables entre le travail du projet en atelier et sa mise en perspective dans le mémoire, avec les enseignants de projets partenaires du séminaire.

ÉVALUATION

Présence et participation active aux débats ; fiches de lecture ; note biographique ; animation de débats ; élaboration d'un pré-mémoire (définition d'un sujet et d'une problématique, exposé d'une méthode de travail, bibliographie). Contrôle continu 40%, pré-mémoire 60%
Séminaire de recherche : Pour ce semestre il est proposé aux étudiants de concevoir un cycle de conférence portant sur des thèmes étudiés en S7 où lors dans le cadre des mémoires. Cet espace pédagogique cherche à expérimenter un cadre alternatif de production de savoir à partir des mises en situations nouvelles. L'organisation et la co-animation de ces conférences permettra aux étudiants d'approfondir leur thème de recherche et de se confronter à des acteurs engagés dans la réflexion et l'analyse (chercheurs, praticiens, militants,...).
Atelier méthodologique : L'aide méthodologique sera centrée sur l'élaboration et l'approfondissement du sujet de mémoire, la construction de la problématique, les méthodes de travail (recherches des sources, exploitation des données, travaux bibliographiques) et analyses de terrain.
Suivi du mémoire. Charge horaire : 2h CM + 1h30 atelier méthodologique + 1h suivi individuel

S8
M.8.6 – So8o6

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE LE PAYSAGE CHINOIS

C- B. CHIU

OBJECTIFS

La conception de l'espace dans la Chine traditionnelle est indissociable de la perception de l'univers par l'homme. En formant avec le Ciel et la Terre les Trois Génies, l'homme, dans le concept de la cosmologie chinoise, se trouve au centre d'un réseau subtil de correspondance et, intermédiaire privilégié entre ces deux pôles, il participe à l'harmonie en aménageant l'espace sans jamais rompre l'équilibre avec l'environnement.

CONTENU

L'introduction au séminaire pose le problème de l'aménagement de l'espace dans la Chine traditionnelle, notamment en examinant le rapport entre fengshui et le choix d'un site pour l'établissement d'un cadre bâti et paysager. Un cas concret est étudié à travers le portrait de la capitale de l'ancien empire de Chine : Pékin. Origine et métamorphose d'une ville impériale. L'environnement architectural est analysé à travers trois thèmes :

- La Demeure du Prince pour l'architecture palatiale et officielle ;
- La Demeure des Dieux et des Sages pour l'architecture culturelle et religieuse ;
- La Demeure des Cent-Noms pour l'architecture domestique, habitat et sépulture.

Le cœur du séminaire, le paysage et le jardin, est abordé à travers des exposés généraux et des thématiques :

- Le monde dans un grain de moutarde. Le jardin de lettré dresse le cadre général du séminaire, avec un survol historique, les éléments constitutifs et les principes conceptuels ;
- Les sources des Fleurs de pêcher traite de la quête du paradis et des demeures des Immortels ;
- A l'Homme d'intelligence plaît l'eau ; à l'Homme de ren, la montagne évoque la symbolique de l'eau et de la montagne, et des rapports entre la peinture de paysage, la poésie des champs, et l'art du jardin ;
- Enracinement et essaimage, des déclinaisons et des différentes facettes du jardin chinois dans la grande diversité de l'empire de Chine ;
- Yuanming yuan. Le jardin de la Clarté parfaite, le jardin impérial entre mythes et réalité ;
- La Mission de Chine et le voyage des plantes, une rencontre exceptionnelle entre la Chine et l'Occident au siècle des Lumières ;
- Cathay aux jardins des Lumières, l'influence de la Chine dans les jardins français du XVIIIème siècle.

ÉVALUATION

Analyse de documents. Contrôle continu : 50% - Examen final : 50%

Tout au long du séminaire, d'autres facettes de la problématique de l'aménagement spatial seront abordées, avec un souci constant de regards croisés entre l'Orient et l'Occident, entre tradition et modernité : techniques constructives, maîtres charpentiers et maîtres d'œuvre dans la tradition chinoise, notions de patrimoine et héritage culturel, préservation, sauvegarde et mise en valeur des monuments et des jardins historiques, pérennité et impermanence du cadre bâti dans la Chine impériale, l'évolution de la pratique architecturale et la place de l'architecte dans la République populaire de Chine au XXIème siècle.

S8
M.8.6 – So813

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
VILLE ET ARCHITECTURE POST-CARBONE

S. WACHTER, B. WEBER

| | |
|-------------------|---|
| OBJECTIFS | <p>Sous la dénomination de post-carbone, des villes en France et en Europe sont aujourd'hui engagées dans des démarches de sortie des énergies fossiles. Ces démarches portent sur des opérations d'aménagement et de construction et entendent donner de nouveaux fondements, de nouvelles directions à l'architecture et à l'urbanisme. Elles sont actives à différentes échelles, notamment dans le cadre de la constitution d'éco-quartiers et d'éco-cités et privilégient les enjeux énergétiques et climatiques.</p> |
| CONTENU | <p>Cet optionnel de séminaire a pour objectif de présenter les expériences les plus significatives menées dans ce domaine en France et dans d'autres pays européens. Plusieurs études de cas seront sélectionnées et un examen détaillé d'opérations d'aménagement et de construction sera réalisé. Des visites et analyses d'opérations en cours seront prévues.</p> <p>L'approche proposée analyse plusieurs échelles ou les démarches de lutte contre le changement climatique sont opérationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'échelle de l'édifice- L'échelle de l'ilôt ou du quartier- L'échelle urbaine, de la ville et de l'agglomération |
| ÉVALUATION | <p>Analyse urbaine, constitution d'un dossier, esquisses de proposition. Dossier.</p> <p>Cet optionnel est commun aux séminaires APUS et AEDD et il sera alimenté par des études et des expertises réalisées dans le cadre d'un programme de recherches et de prospectives sur la ville post-carbone mené par le Ministère de l'écologie et l'ADEME. Il est destiné à susciter des projets de PFE traitant des questions de ce cours.</p> |

S8
M.8.6 – So814

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
USAGE, ARCHITECTURE ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

J. ZETLAOUI LEGER, E - D. LACOMBE

OBJECTIFS

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux questions liées à la prise en considération stratégique et inventive des problèmes d'usages et de vie courante dans la construction des bâtiments comme étant au coeur des enjeux de qualité architecturale et de développement durable. Cet enseignement est associé aux séminaires APUS et AEDD. Il peut être utile à des étudiants ayant choisi des Ateliers de projet d'architecture ou urbains prêtant une attention particulière à la prise en compte des problématiques d'usage, ou encore centrés autour de démarches de réhabilitation architecturale, de renouvellement urbain... associant préoccupations sociales, économiques et environnementales.

CONTENU

Malgré la promulgation de nouvelles normes et les recherches d'amélioration de la qualité technique des équipements, on constate que ces derniers ne sont pas toujours adaptés à leurs usages et à leurs modes de gestion effectifs. Il en découle un coût social, économique et environnemental pour les organisations qui y sont hébergées et plus largement pour la collectivité. La mise en oeuvre de dispositifs d'évaluation ex-post des bâtiments est une pratique qui s'est largement développée à partir des années 70 dans les pays anglo-saxons en mobilisant de manière significative les savoirs et savoir-faire des sciences sociales. Encore peu courante en France, cette pratique a toutefois fait l'objet de recherches et d'expérimentations et tend aujourd'hui à se développer eu égard notamment aux enjeux du développement durable. En s'appuyant des résultats d'évaluations et sur un dispositif méthodologique élaboré à partir des enseignements tirés de ces expériences, ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux questions liées à la prise en considération stratégique et inventive des problèmes d'usages et de vie courante dans la construction des équipements. Une première partie de l'enseignement est consacrée à la notion d'évaluation dans l'action publique et à une réflexion sur celle d'usage dans l'histoire de l'architecture. Une initiation à la fois théorique et pratique à une méthode d'évaluation d'un équipement public (de type groupe scolaire, centre socio-culturel, bâtiment universitaire, conservatoire de musique...) est ensuite proposée. Il s'agit d'étudier comment une démarche de projet basée sur des évaluations concomitantes et a posteriori menées en concertation avec les différents acteurs concernés (utilisateurs, usagers) est susceptible d'améliorer la qualité du service rendu par l'équipement et de répondre à des préoccupations de qualité architecturale et de développement durable. Le caractère heuristique et stimulant pour l'innovation architecturale de telles pratiques dans un processus de programmation-conception sera également mis en évidence.

ÉVALUATION

Contrôle continu avec des exercices intégrées aux séances, basés sur les éléments de méthodes présentés en séance + Dossier réalisé en groupe à partir de visites d'équipements. Éléments théoriques, exercices d'analyses critiques sur plans puis à partir de la visite d'un équipement (dossier final à présenter aussi oralement).

S8
M.8.6 – So817

| | |
|--------------------------|---|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,1 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : CM Semestre : 28 Semaine : 2 Travail personnel : 14 |
|--------------------------|---|

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
PATRIMOINE INDUSTRIEL : ART/ARCHITECTURE**

C. GARRIER, G. ROUVILLOIS

| | |
|-------------------|--|
| OBJECTIFS | <p>Poursuivre la question de la conservation du patrimoine industriel dans la continuité du workshop dans la Ruhr. Que conserve-t-on, pourquoi, comment ? De quelle mémoire s'agit il ? Mise en résonance de cette réflexion avec des références cinématographique, littéraires, photographiques, philosophiques et confrontation avec des sites industriels de proximité de l'école (nord est de la métropole parisienne) Valorisation d'un héritage industriel.</p> |
| CONTENU | <p>L'expérimentation dans la Ruhr est la perception du lieu comme potentiel simultané de fiction et de mémoire. D'une part l'architecture des lieux et leur matérialité portent des traces irréfutables, matérielles. D'autre part, la mise en évidence du lien de ces lieux avec la fiction, donc avec l'art, convoque ce dernier comme pouvant faire acte de mémoire (et de patrimonialisation) De quelle mémoire s'agit il alors : économique, sociale, condition ouvrière, progrès technique, architecturale, de l'effondrement de cette ère ?</p> |
| ÉVALUATION | <p>Contrôle continu Travail in situ de prospection, d'inventaire. Travail en analyse, de mise en correspondance . Des références à des œuvres d'artistes, des films, des textes philosophiques, littéraires, des exemples de réhabilitation de friches seront fournies. Travail de relation entre texte et image, destiné à une publication. Que ce soit dans l'espace traditionnel du livre, ou dans celui de la vidéo ou encore d'une création numérique (DVD). Exposition ponctuelle. Un corpus de textes sera distribué au début du semestre. Le rendu est écrit et visuel. Langue du cours : français</p> |

S8
M.8.6 – So821

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
ACOUSTIQUE ESTHÉTIQUE**

G. BILLAUX, J-P. RIGAUD

| | |
|-------------------|--|
| OBJECTIFS | Sortir de la seule préoccupation de la lutte contre le bruit, pour aborder le fait sonore comme objet d'étude esthétique d'une part, et ensuite comme dimension de l'espace architectural et urbain. Tenir compte de la dimension sonore dans la conception architecturale. |
| CONTENU | Cet enseignement repose sur une méthodologie de l'écoute en tant que discipline quotidienne, au moyen d'exercices collectifs pendant le cours qui devront être pratiqués individuellement ensuite. L'étude du son comme dimension de l'espace architectural et urbain reposera sur les travaux théoriques et sur l'analyse acoustico-esthétique de sites urbains remarquables, avec un site de référence. Approfondissement des acquis de l'optionnel Acoustique esthétique 1. |
| ÉVALUATION | Contrôle continu : 50% et examen final : 50%. |

S8
M.8.6 – So830

| | |
|-------------|----------------------------------|
| OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,1 |
| PROMOTION | Nombre de semaine : 14 |
| | Modalité pédagogique : CM |
| | Semestre : 28 |
| | Semaine : 2 |
| | Travail personnel : 14 |

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
LES POLITIQUES DU PAYSAGE,
POLITIQUES DU PATRIMOINE**

C. ZAHARIA

| | |
|-------------------|--|
| OBJECTIFS | <p>Connaître la mise en place et la diversité des politiques du paysage et du patrimoine, aux échelles nationales, européennes, internationales.</p> <p>Comprendre les enjeux politiques des actions conduites au nom du paysage et/ou du patrimoine</p> <p>Construire un regard averti sur la mise en oeuvre de ces politiques</p> <p>Cet optionnel est ouvert à tous les étudiants.</p> <p>Il complète utilement les apports du séminaire «Architecture/S et Paysage/S».</p> |
| CONTENU | <p>Au regard de l'idée même de paysage (image, regard), sa saisie politique et son introduction dans le domaine juridique ne va pas de soi. Il a fallu pour cela un double coup de force : une transformation du paysage en bien commun et une extension des politiques du patrimoine initialement conçues pour les seuls monuments. En explicitant les conditions de possibilités d'une rencontre entre paysage et patrimoine, ce cours explorera la variété des politiques publiques de paysage aux échelles nationales, européennes et internationales et les figures du paysage qui leur sont associées. Un certain nombre les outils développés pour les mettre en oeuvre et les effets locaux territoriaux de leur application. Il posera les bases d'une réflexion sur les enjeux politiques des actions conduites au nom du paysage et du patrimoine. Les notions de paysage, de patrimoine, de mémoire, d'histoire mais aussi celle d'identité attribuée à des lieux seront étudiées.</p> |
| ÉVALUATION | <p>Sur dossier écrit et présentation orale</p> <p>Cours et exposés d'études de cas.</p> <p>Un travail d'analyse critique sur un des aspects rencontrés en cours.</p> <p>L'étude de cas choisie peut être traitée en lien avec la problématiques du mémoire de chaque étudiant.</p> |

S8
M.8.6 – So835

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
FORMATION LANGUE ET COMMUNICATION
JAPONAISE**

Y. TAKANO

OBJECTIFS

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants à la fois d'acquérir les bases de la langue japonaise et, par le biais de la langue, de s'ouvrir à la spécificité de la communication japonaise.

CONTENU

L'enseignement proposé s'articule essentiellement autour de deux grands axes :

- introduction à la langue japonaise,
- les conversations utiles dans les situations de la vie quotidienne.

Chacun de ces apports linguistiques sera intimement associé à un éclairage culturel sur la communication et la société japonaises.

La formation sera ludique et participative afin d'aiguiser chez les étudiants leur curiosité pour la communication à la japonaise et susciter chez eux l'envie de s'exprimer en japonais.

ÉVALUATION

Contrôle continu (50%), contrôle final (50%)

- Acquérir les syllabaires japonais hiragana et katakana
- Acquérir les bases de la langue japonaise permettant la tenue d'une conversation simple dans les situations de la vie quotidienne auxquelles des étudiants peuvent être confrontés lors d'un éventuel séjour en mobilité au Japon.
- Sensibiliser les étudiants à la spécificité de la communication à la japonaise.
- Lever les freins nés des a priori et peurs des étudiants face à cette expérience qui attend ceux qui partiront étudier au Japon.

Le mode pédagogique de transmission des connaissances s'appuiera sur la spécificité du public concerné à savoir des étudiants en architecture et de leur rapport particulier à la question spatiale. Au-delà des cours classiques, des exercices particuliers seront proposés (calligraphie, etc.).

- Donner aux étudiants l'envie de parler japonais et de découvrir la spécificité de cette communication à la japonaise.

S8
M.8.6 – So838

| | |
|--------------------------|---|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,1 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : CM Semestre : 28 Semaine : 2 Travail personnel : 14 |
|--------------------------|---|

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
PRATIQUES PROFESSIONNELLES DU PROJET
DURABLE**

P. BLANDIN

OBJECTIFS

Initiation au projet durable dans le domaine du cadre bâti en France et à l'étranger.

CONTENU

CADRE D'INTERVENTION INTERNATIONAL : données techniques, juridiques, économiques et institutionnelles.

EXEMPLES D'INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES : Requalification de friches en éco-quartier, nouveaux quartiers valenciennes, problématique d'intervention dans un périmètre sauvegardé : Eco quartier de Senlis. Projets durables à l'international, NEW YORK, MOSCOU, HANOI, PRISTINA, MOGADISCIO, PANAMA.

1- « Démarches d'aménagements durables : villes et quartiers »

Jacqueline Samulon : Urbaniste, IEP URBA, IUP,

2- « Les éléments de langage des projets durables »

Philippe Delaroche : Rédacteur en chef de Lire, journaliste, écrivain.

3- « BROOKLYN (NY) et projets durables » :

Jessica Label : Architecte DPLG / MA / Après des études à Columbia University (New York), Jessica Label a créé en 2000 à Paris l'atelier d'architecture IN/ON. Parmi ses réalisations : 15 logements Paris 11ème, 12 logements Paris 18ème, 4000m2 de rénovation Paris 10ème, le siège social de Westfalia Systemtechnik Allemagne, le siège social et unité de production de Westfalia USA, le concours du nouveau Musée des Beaux Arts de Lausanne, des résidences privées, éco quartier lille et valenciennes 28 000 m², éco quartier Senlis 110 000 m²etc.

ÉVALUATION

Contrôle continu : 75 %

Examen partiel ou terminal : 25 %

Cours magistraux, conférences et débats.

PATRIMOINE ET MUTATIONS

Le thème définit un cadre commun d'enseignements qui s'intéressent prioritairement aux approches de ce qui est déjà-là : bâtiments, villes, paysages. Abordée dans le contexte du développement durable, la question du patrimoine est envisagée comme un héritage naturel et culturel en devenir, qu'il s'agit de comprendre, ménager et recréer.

S8
M.8.6 – S808

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération
Séminaire : 0,6
Suivi mémoire : 0,2
Modalité pédagogique : Séminaire
Semestre : 63
Semaine : 4,5
Travail personnel : 28

SÉMINAIRE 2
HISTOIRE ET PRATIQUES DES
TRANSFORMATIONS DU CADRE BÂTI

K. BOWIE, M. GAIMARD, V. NEGRE

OBJECTIFS

Que faut-il conserver ?
Selon quels critères choisit-on ?
Quelle est la logique de la réglementation en vigueur ?
Comment conjuguer aujourd'hui conservation, appropriation et invention et comment ces notions et ses pratiques se sont-elles combinées, concrètement, à différentes périodes ?
L'enseignement proposé vise à la fois à démystifier ce champ et à permettre à ceux qui le souhaitent d'acquérir compétences et connaissances pour poursuivre une carrière dans ce domaine. Il a également l'ambition de développer des connaissances concernant des objets et des sites en mutation, susceptibles d'être considérés comme « patrimoniaux » à l'avenir.

CONTENU

La seconde partie du séminaire développe les thématiques abordées dans le semestre 7. Les approches sont historiques et pratiques et ambitionnent d'éclairer le domaine du patrimoine dans l'ensemble de ses aspects (techniques, sociaux et culturels) et de ses dimensions (édifice, « ville », territoire). Certaines interventions de spécialistes invités peuvent être programmées en fonction des sujets traités par les étudiants. Les interventions portent sur:

- L'analyse de textes marquants
- La présentation d'opérations de réhabilitation
- La présentation d'études opérationnelles: secteurs sauvegardés et PLU, opérations d'inventaire.
- La participation des publics dans l'élaboration de projets urbains, le rôle et actions des associations de protection du patrimoine, leur poids auprès des élus

ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances s'effectue par l'organisation de travaux dirigés et par la présentation régulière du travail de Mémoire.
Les séances sont organisées en deux parties. La première partie se déroule sous forme de débats liés aux conférences assurées par l'équipe enseignante ou par des personnalités invitées. La deuxième partie est consacré au suivi collectif ou individuel des Mémoires.
Il est demandé aux étudiants un exercice d'écriture (un article), une participation orale active (débats, présentation du travail en cours) et le rendu de plusieurs parties du Mémoire (introduction, plan détaillé et rédaction de plusieurs chapitres).

S8
M.8.6 – S812

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération
Séminaire : 0,6
Suivi mémoire : 0,2
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : Séminaire
Semestre : 63
Semaine : 4,5
Travail personnel : 28

SÉMINAIRE 2
MILIEUX HABITÉS : TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES
DES MILIEUX.
MUTATIONS : HABITER ET COEXISTER

M. ANTONIOLI, A. TUFANO

OBJECTIFS

Dès que l'attention est portée sur habiter, à savoir sur la façon anthropologique d'être au milieu, c'est en termes d'ouverture et de reliances mettant en synergie la partie et le tout, le micro et le macro, le général et le particulier, la limite et le passage, l'espace et le temps, que les choses se présentent. L'importance du lien entre les choses a été soulignée par de nombreux auteurs, notamment par Edgar Morin qui a fait du concept de reliance la cellule souche de la pensée complexe.

CONTENU

La convocation de savoirs et de pratiques dans des domaines qui touchent aussi bien la constitution d'un regard qu'une transformation du monde, renvoie à la question déterminante des conditions d'habiter dans la civilisation contemporaine. Le sens et la valeur de l'habitation, «l'être-avec», «l'être-en-urbain» font d'autant plus question que pour la première fois dans l'humanité ni l'architecture ni la ville ne peuvent se référer à une fondation initiale.

Dans le contexte du développement durable, il est envisagé comment s'entrelacent territoires (de l'intimité à la proximité, du dedans au dehors, du proche et du lointain), milieux et lieux articulant une histoire singulière et collective. Il s'agit d'appréhender comment l'acte d'habiter, au coeur des mutations sociétales et urbaines, résiste à l'objectivation dans la mesure où il est signifiant, gestes, parcours, mémoire, symbolique, création, demeure. Le concept d'habiter est appréhendé notamment à partir des paradoxes de l'intimité et du commun, du mobile et de l'immobile, de l'altérité et de l'étrangeté, de l'ici et de l'ailleurs, ainsi que des processus de coproduction (habitant, maître d'ouvrage, collectivité politique, maître d'oeuvre).

ÉVALUATION

Un investissement personnel et une présence régulière aux séances sont nécessaires, accompagnant une diffusion régulière du travail et une présentation orale de l'état d'avancement du pré-mémoire.

S8
M.8.6 – So804

| | |
|--------------------------|---|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,1 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : CM Semestre : 28 Semaine : 2 Travail personnel : 14 |
|--------------------------|---|

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
LUMIÈRE MATIÈRE OBJET LUMIÈRE

D. COUILLARD

OBJECTIFS

Sans matière, nulle lumière. La matière transforme et révèle l'onde de lumière, la lumière est un rayonnement, la lumière sans matière est invisible à l'homme. L'homme ne perçoit que 25% du spectre lumineux naturel. C'est ainsi que l'objet de matière, matériel, la matière / lumière, s'impose naturellement à notre regard visuel, dans notre environnement quotidien. La lumière définit la matière visible, le volume, la couleur de matière, la lumière réfracte et diffracte, la lumière change la spatialité de l'espace. Par défaut de culture / lumière, cette lumière issue de transformation par la matière, est bien peu exploitée et reste dans l'usage conceptuel des architectes, un artifice secondaire, pour ne pas écrire tertiaire. Dommage oublié... Cependant, en peinture, sculpture, photographie, art et autres domaines de la création plastique, la lumière est partie majeure, du résultat plastique et créatif en exemple de l'art cinétique. La plastique de la lumière transforme l'architecture, cet objet complexe et multiple alors se démultiplie... De l'objet lumière naturel, le soleil, à son artifice technique, l'ampoule électrique, de la métaphore d'objet d'art/lumière, à l'écriture littéraire, cinématographique, plastique, esthétique, sociale, architecturale, urbaine, scénographique, théâtrale, philosophique, politique ; les matières, les matériaux, formes, transparences, opacités, effets technologiques ; le champ de la création lumière est vaste. Les matières portent l'essentiel, de l'idée de la création plastique lumière. Comprendre la nature de la lumière solaire, c'est en comprendre l'énergie, la puissance, l'onde lumière. C'est aussi comprendre les ressources futures, applicables à la création lumière, que les sciences techniques laissent espérer par la création de matériaux nouveaux. L'exploitation du rapport matière/lumière est ancienne, la lumière est de l'esthétique architecturale et de la sculpture des architectes des temples grecs, pensant cette lumière, cette matière blanche pure, du marbre du Parthénon, l'ombre de lumière... Aujourd'hui, les architectes proposent leurs projets accompagnés d'images nocturnes, d'illuminations dynamiques, de scénographies de lumière, parfois sonores. Lumière décisive, dans la présentation d'un projet de concours... Maîtriser le phénomène matière/lumière, c'est comprendre, les caractéristiques du regard humain, les capacités de l'œil, sa physiologie, les différentes visions des espèces vivantes, les images et vues technologiques produites par nos machines, par exemple l'image de la caméra infrarouge... PVC, verre, fibre optique, laser, flamme, UV, rayon gamma, néon, photosynthèse et autres, sont matières d'expérimentations, enrichissant les créations des architectes, urbanistes et paysagistes. Il convient d'en connaître, les coûts, les usages, les durabilités, les consommations énergétiques, les mises en œuvre, conditions essentielles de transformation, du projet, en réalité construite. Aussi les progrès du matériel technique, permettent de lier la lumière au son et à l'image, la vidéo, de quoi produire d'extraordinaires objets plastiques... Les plus belles lumières, sont ces lumières rêvées, au prix, de la réalité de ce cours !

CONTENU

Une heure et demi de cours théorique et une demi heure de travaux dirigés :
Des expériences lumières-matières, en relation au cours et aux concepts d'objets conçus et produits par les étudiants. Des conférences thématiques, des vidéos documentaires, des œuvres d'arts cinétiques et lumineuses, des exposés sur designers, plasticiens, concepteurs/lumières et autres créateurs utilisant, la lumière/matière. Deux interventions, un ingénieur de l'Association Française de l'Eclairage, un concepteur lumière de l'Association des Concepteurs Eclairagistes. Deux visites d'expositions, musée ou galerie, sur le thème de l'art plastique/lumière. Une soirée 'Nuits de la lumière de Paris'.

ÉVALUATION

Note finale établie par 50% de la note de présence et 50% de la note du dossier de conception de l'objet lumière/son produit par l'étudiant.

S8
M.8.6 – So8o6

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
LE PAYSAGE CHINOIS

C - B. CHIU

| | |
|------------|--|
| OBJECTIFS | La conception de l'espace dans la Chine traditionnelle est indissociable de la perception de l'univers par l'homme. En formant avec le Ciel et la Terre les Trois Génies, l'homme, dans le concept de la cosmologie chinoise, se trouve au centre d'un réseau subtil de correspondance et, intermédiaire privilégié entre ces deux pôles, il participe à l'harmonie en aménageant l'espace sans jamais rompre l'équilibre avec l'environnement. |
| CONTENU | <p>L'introduction au séminaire pose le problème de l'aménagement de l'espace dans la Chine traditionnelle, notamment en examinant le rapport entre fengshui et le choix d'un site pour l'établissement d'un cadre bâti et paysager. Un cas concret est étudié à travers le portrait de la capitale de l'ancien empire de Chine : Pékin.</p> <p>Origine et métamorphose d'une ville impériale. L'environnement architectural est analysé à travers trois thèmes :</p> <p>La Demeure du Prince pour l'architecture palatiale et officielle.</p> <p>La Demeure des Dieux et des Sages pour l'architecture culturelle et religieuse.</p> <p>La Demeure des Cent-Noms pour l'architecture domestique, habitat et sépulture. Le cœur du séminaire, le paysage et le jardin, est abordé à travers des exposés généraux et des thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le monde dans un grain de moutarde. Le jardin de lettré dresse le cadre général du séminaire, avec un survol historique, les éléments constitutifs et les principes conceptuels ;- Les sources des Fleurs de pêcher traite de la quête du paradis et des demeures des Immortels ;- À l'Homme d'intelligence plaît l'eau ; à l'Homme de ren, la montagne évoque la symbolique de l'eau et de la montagne, et des rapports entre la peinture de paysage, la poésie des champs, et l'art du jardin ;- Enracinement et essaimage, des déclinaisons et des différentes facettes du jardin chinois dans la grande diversité de l'empire de Chine ;- Yuanming yuan. Le jardin de la Clarté parfaite, le jardin impérial entre mythes et réalité ;- La Mission de Chine et le voyage des plantes, une rencontre exceptionnelle entre la Chine et l'Occident au siècle des Lumières ;- Cathay aux jardins des Lumières, l'influence de la Chine dans les jardins français du XVIII^e siècle. |
| ÉVALUATION | Tout au long du séminaire, d'autres facettes de la problématique de l'aménagement spatial seront abordées, avec un souci constant de regards croisés entre l'Orient et l'Occident, entre tradition et modernité : techniques constructives, maîtres charpentiers et maîtres d'œuvre dans la tradition chinoise, notions de patrimoine et héritage culturel, préservation, sauvegarde et mise en valeur des monuments et des jardins historiques, pérennité et impermanence du cadre bâti dans la Chine impériale, l'évolution de la pratique architecturale et la place de l'architecte dans la République populaire de Chine au XXI ^e siècle. Analyse de documents Contrôle continu : 50% - Examen final : 50% |

S8
M.8.6 – So813

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
VILLE ET ARCHITECTURE POST-CARBONE**

S. WACHTER, B. WEBER

OBJECTIFS

Sous la dénomination de post-carbone, des villes en France et en Europe sont aujourd'hui engagées dans des démarches de sortie des énergies fossiles. Ces démarches portent sur des opérations d'aménagement et de construction et entendent donner de nouveaux fondements, de nouvelles directions à l'architecture et à l'urbanisme. Elles sont actives à différentes échelles, notamment dans le cadre de la constitution d'éco-quartiers et d'éco-cités et privilégient les enjeux énergétiques et climatiques.

CONTENU

Cet optionnel de séminaire a pour objectif de présenter les expériences les plus significatives menées dans ce domaine en France et dans d'autres pays européens. Plusieurs études de cas seront sélectionnées et un examen détaillé d'opérations d'aménagement et de construction sera réalisé. Des visites et analyses d'opérations en cours seront prévues.

L'approche proposée analyse plusieurs échelles ou les démarches de lutte contre le changement climatique sont opérationnelles :

- L'échelle de l'édifice
- L'échelle de l'ilôt ou du quartier
- L'échelle urbaine, de la ville et de l'agglomération

ÉVALUATION

Analyse urbaine, constitution d'un dossier, esquisses de proposition.
Dossier.

Cet optionnel est commun aux séminaires APUS et AEDD et il sera alimenté par des études et des expertises réalisées dans le cadre d'un programme de recherches et de prospectives sur la ville post-carbone mené par le Ministère de l'écologie et l'ADEME. Il est destiné à susciter des projets de PFE traitant des questions de ce cours.

S8
M.8.6 – So817

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
PATRIMOINE INDUSTRIEL : ART / ARCHITECTURE

C. GARRIER, G. ROUVILLOIS

OBJECTIFS

Poursuivre la question de la conservation du patrimoine industriel dans la continuité du workshop dans la Ruhr. Que conserve-t-on, pourquoi, comment ?
De quelle mémoire s'agit il ?
Mise en résonnance de cette réflexion avec des références cinématographique, littéraires, photographiques, philosophiques et confrontation avec des sites industriels de proximité de l'école (nord est de la métropole parisienne)
Valorisation d'un héritage industriel.

CONTENU

L'expérimentation dans la Ruhr est la perception du lieu comme potentiel simultané de fiction et de mémoire.
D'une part l'architecture des lieux et leur matérialité portent des traces irréfutables, matérielles. D'autre part, la mise en évidence du lien de ces lieux avec la fiction, donc avec l'art, convoque ce dernier comme pouvant faire acte de mémoire (et de patrimonialisation)
De quelle mémoire s'agit il alors : économique, sociale, condition ouvrière, progrès technique, architecturale, de l'effondrement de cette ère ?

ÉVALUATION

Contrôle continu
Travail in situ de prospection, d'inventaire.
Travail en analyse, de mise en correspondance .
Des références à des œuvres d'artistes, des films, des textes philosophiques, littéraires, des exemples de réhabilitation de friches seront fournies.
Travail de relation entre texte et image, destiné à une publication.
Que ce soit dans l'espace traditionnel du livre, ou dans celui de la vidéo ou encore d'une création numérique (DVD).
Exposition ponctuelle.
Un corpus de textes sera distribué au début du semestre. Le rendu est écrit et visuel.
Langue du cours : français

S8
M.8.6 – So830

| | |
|-------------|----------------------------------|
| OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,1 |
| PROMOTION | Nombre de semaine : 14 |
| | Modalité pédagogique : CM |
| | Semestre : 28 |
| | Semaine : 2 |
| | Travail personnel : 14 |

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
LES POLITIQUES DU PAYSAGE,
POLITIQUES DU PATRIMOINE**

C. ZAHARIA

OBJECTIFS

Connaître la mise en place et la diversité des politiques du paysage et du patrimoine, aux échelles nationales, européennes, internationales.
Comprendre les enjeux politiques des actions conduites au nom du paysage et/ou du patrimoine
Construire un regard averti sur la mise en oeuvre de ces politiques
Cet optionnel est ouvert à tous les étudiants.
Il complète utilement les apports du séminaire 'Architecture/S et Paysage/S'

CONTENU

Au regard de l'idée même de paysage (image, regard), sa saisie politique et son introduction dans le domaine juridique ne va pas de soi. Il a fallu pour cela un double coup de force : une transformation du paysage en bien commun et une extension des politiques du patrimoine initialement conçues pour les seuls monuments. En explicitant les conditions de possibilités d'une rencontre entre paysage et patrimoine, ce cours explorera la variété des politiques publiques de paysage aux échelles nationales, européennes et internationales et les figures du paysage qui leur sont associées. Un certain nombre des outils développés pour les mettre en oeuvre et les effets locaux territoriaux de leur application. Il posera les bases d'une réflexion sur les enjeux politiques des actions conduites au nom du paysage et du patrimoine. Les notions de paysage, de patrimoine, de mémoire, d'histoire mais aussi celle d'identité attribuée à des lieux seront étudiées.

ÉVALUATION

Sur dossier écrit et présentation orale
Cours et exposés d'études de cas.
Un travail d'analyse critique sur un des aspects rencontrés en cours.
L'étude de cas choisie peut être traitée en lien avec la problématique du mémoire de chaque étudiant.

S8
M.8.6 – So835

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
FORMATION LANGUE ET COMMUNICATION
JAPONAISE

Y. TAKANO

OBJECTIFS

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants à la fois d'acquérir les bases de la langue japonaise et, par le biais de la langue, de s'ouvrir à la spécificité de la communication japonaise.

CONTENU

L'enseignement proposé s'articule essentiellement autour de deux grands axes :

- introduction à la langue japonaise,
- les conversations utiles dans les situations de la vie quotidienne.

Chacun de ces apports linguistiques sera intimement associé à un éclairage culturel sur la communication et la société japonaises.

La formation sera ludique et participative afin d'aiguiser chez les étudiants leur curiosité pour la communication à la japonaise et susciter chez eux l'envie de s'exprimer en japonais.

ÉVALUATION

Contrôle continu (50%), contrôle final (50%)

- Acquérir les syllabaires japonais hiragana et katakana
- Acquérir les bases de la langue japonaise permettant la tenue d'une conversation simple dans les situations de la vie quotidienne auxquelles des étudiants peuvent être confrontés lors d'un éventuel séjour en mobilité au Japon.
- Sensibiliser les étudiants à la spécificité de la communication à la japonaise.
- Lever les freins nés des a priori et peurs des étudiants face à cette expérience qui attend ceux qui partiront étudier au Japon.

Le mode pédagogique de transmission des connaissances s'appuiera sur la spécificité du public concerné à savoir des étudiants en architecture et de leur rapport particulier à la question spatiale. Au-delà des cours classiques, des exercices particuliers seront proposés (calligraphie, etc.).

- Donner aux étudiants l'envie de parler japonais et de découvrir la spécificité de cette communication à la japonaise.

S8
M.8.6 – So838

| | |
|--------------------------|---|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,1 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : CM Semestre : 28 Semaine : 2 Travail personnel : 14 |
|--------------------------|---|

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
PRATIQUES PROFESSIONNELLES DU PROJET
DURABLE**

P. BLANDIN

| | |
|-------------------|---|
| OBJECTIFS | Initiation au projet durable dans le domaine du cadre bâti en France et à l'étranger. |
| CONTENU | <p>Cadre d'intervention international : données techniques, juridiques, économiques et institutionnelles.</p> <p>Exemples d'interventions spécifiques : Requalification de friches en éco-quartier, nouveaux quartiers valenciennes, problématique d'intervention dans un périmètre sauvegardé : Eco quartier de Senlis. Projets durables à l'international, New York, Moscou, Hanoi, Pristina, Mogadiscio, Panama.</p> <p>1- « Démarches d'aménagements durables : villes et quartiers » Jacqueline Samulon : Urbaniste, IEP URBA, IUP,</p> <p>2- « Les éléments de langage des projets durables » Philippe Delaroche : Rédacteur en chef de Lire, journaliste, écrivain.</p> <p>3- « Brooklyn (NY) et projets durables» : Jessica Label : Architecte DPLG / MA / Après des études à Columbia University (New York), Jessica Label a créé en 2000 à Paris l'atelier d'architecture IN/ON. Parmi ses réalisations : 15 logements Paris 11ème, 12 logements Paris 18ème, 4000m2 de rénovation Paris 10ème, le siège social de Westfalia Systemtechnik Allemagne, le siège social et unité de production de Westfalia USA, le concours du nouveau Musée des Beaux Arts de Lausanne, des résidences privées, éco quartier lille et valenciennes 28 000 m² , éco quartier Senlis 110 000 m²etc.</p> |
| ÉVALUATION | <p>Contrôle continu : 75 % Examen partiel ou terminal : 25 % Cours magistraux, conférences et débats.</p> |

THÉORIES ET CRITIQUE

Ce thème offre à l'étudiant le cadre et les instruments d'une réflexion théorique sur la conception architecturale et sur le projet entendu comme une « pratique critique ». Cette interrogation s'appuie sur l'histoire des théories et la critique architecturale d'une part, les sciences de la conception d'autre part.

S8
M.8.6 – S8O7

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération
Séminaire : 0,6
Suivi mémoire : 0,2
Modalité pédagogique : Séminaire
Semestre : 63
Semaine : 4,5
Travail personnel : 28

SÉMINAIRE 2 CRITIQUE ET HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

P. CHABARD, J. BASTOEN

OBJECTIFS

Ce séminaire vise à constituer une réflexion les relations du projet au champ des théories architecturales contemporaines, à l'histoire des théories et plus généralement à l'histoire de l'architecture et de la ville. Il engage une réflexion sur la place de l'histoire. Au-delà des questions de la critique et de l'écriture de l'histoire, abordées par le séminaire, celui-ci offre à l'étudiant une réflexion sur les théories contemporaines, et l'engage ainsi à construire son propre positionnement.

Il s'agit de développer les aptitudes à la réflexion et à la lecture critiques de l'architecture et de la ville moderne et contemporaine, de leurs représentations et de leurs formes de diffusion (médiats) et, à partir de ces thèmes, d'introduire les étudiants à la recherche. À travers la question de la critique, et celle de l'historiographie architecturale et urbaine (« histoire de l'histoire » de l'architecture et de la ville), le séminaire met au centre de ses préoccupations la relation entre écrit et production architecturale / urbaine. Au-delà de l'acquisition de connaissances sur un corpus d'écrits théoriques et historiques des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles sur l'architecture et la ville, le séminaire questionne donc les relations entre théories, engagement doctrinal et histoire, et entre critique et histoire. Il interroge aussi le rapport des architectes à l'histoire et à la critique, à travers la question de la « critique engagée », de la critique et de l'histoire dites « opératoires », c'est-à-dire qui entendent interagir avec la conception du projet. Il a pour objectif d'amener l'étudiant à discerner le statut (critique, doctrinal, communicationnel) des textes afin de le confronter à la production critique contemporaine, de questionner ces textes au regard de la production de projet.

CONTENU

Le séminaire développe simultanément trois axes d'enseignement / recherche : Une réflexion sur la critique, son histoire et son rapport à la conception architecturale suscitant actuellement de nombreux débats, la critique ne recouvre ni une discipline, ni une pratique précise : ses limites vont de la chronique de l'actualité, au « jugement » de la valeur esthétique ou de la valeur d'usage des projets, à la construction d'analyses « savantes ». Le questionnement sur les frontières de la critique avec d'autres formes d'écriture (histoire, théories) et de pratiques architecturales sera étayé par une enquête historique (du milieu du XIX^{ème} siècle, moment de l'apparition de la presse spécialisée, à aujourd'hui) sur les supports et les acteurs de la critique, ses instruments théoriques, son rapport à la conception architecturale. Publication et médias, diffusion de l'architecture. L'importance de la publication (entendue au sens large : exposition, presse, nouveaux médias) dans la constitution des positions théoriques et critiques. Dans ce volet, l'aspect matériel (dispositifs visuels d'une exposition ou d'un livre) sera également abordé. Historiographie de l'architecture et de la ville Ce volet s'attache à une relecture critique de l'historiographie urbaine et architecturale à travers plusieurs auteurs (Giovannoni, Lavedan, Hautecoeur, Pevsner, Zevi, Colquhoun). On explorera notamment l'historiographie du Mouvement moderne : sa constitution dans les années 1920 avec les premiers écrits militants, sa « cristallisation » avec les synthèses historiques du milieu du XX^{ème} siècle (H.-R. Hitchcock, S. Giedion, B. Zevi, L. Benevolo), puis sa remise en question avec la « critique de l'idéologie » de M. Tafuri et les tendances actuelles de l'écriture de l'histoire du second XX^{ème} siècle. Cette exploration se prolonge dans les années 1980 avec l'introduction de la théorie critique et la redistribution des frontières entre critique, théorie et histoire opérée aux États-Unis, notamment par des revues comme *Oppositions*. Un atelier de lecture s'attache à mettre en évidence les structures de ces ouvrages historiques, leurs argumentaires, les notions récurrentes. Il dégage enfin les conceptions de l'histoire que ces textes engagent. Parcours recherche. Voir fiche M 9.10-S909

ÉVALUATION

Participation au séminaire (15%) Contrôle continu : Exercice méthodologique (15%) Pré-mémoire (70%)

S8
M.8.6 – S809

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération
Séminaire : 0,6
Suivi mémoire : 0,2
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : Séminaire
Semestre : 63
Semaine : 4,5
Travail personnel : 28

SÉMINAIRE 2 ACTIVITÉS ET INSTRUMENTATION DE LA CONCEPTION

F. GUÉNA, A. DE BOISSIEU

OBJECTIFS

Les activités de la conception impliquent l'utilisation de nombreux instruments (maquettes, esquisses, modèles numériques, prototypage, etc.). L'objectif de ce séminaire est d'interroger la place du numérique dans les activités de conception.

Les discours et les pratiques actuels sur le numérique et l'architecture sont nombreux : Computational Design, Continuum conception-fabrication, BIM, Parametricism, biomimétisme, architecture numérique, etc. Dans ce séminaire, nous proposons de développer un regard critique sur ces pratiques.

Il s'agit d'une part de prendre conscience des opérations cognitives (activités mentales) qui composent le travail de conception architecturale, et d'autre part, d'étudier les places, rôles, usages et influences des différents outils qui les instrumentent.

Les connaissances que ce séminaire mobilise sont de deux ordres :

- 1 - les sciences de la conception ;
- 2 - la modélisation numérique de l'architecture.

CONTENU

Cet enseignement prend la forme d'un atelier réflexif qui se développe suivant trois temps :

- un temps d'enseignement théorique qui fournit aux étudiants des connaissances ancrées au sein des sciences de la conception architecturale et des sciences informatiques appliquées à l'architecture.
- un temps de production et de présentation des travaux de recherche développés par les enseignants et les étudiants
- un temps de débat autour des sujets abordés par chacun

Chaque séance se déroule suivant ces trois temps ci-dessus évoqués.

Au semestre 8, il s'agit de travailler sur le sujet construit par le pré-mémoire en en produisant un état de l'art et amorçant des études de cas. Ce travail composera le mémoire d'étape à rendre en fin de semestre.

Un site web dédié au séminaire permet l'échange entre les enseignants et les étudiants.

ÉVALUATION

Contrôle continu et évaluation du mémoire d'étape.
Le mémoire d'étape.

S8
M.8.6 – So811

| | |
|--------------------------|---|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,1 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : CM Semestre : 28 Semaine : 2 Travail personnel : 14 |
|--------------------------|---|

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
AMÉRIQUE LATINE: ARCHITECTURES,
VILLES ET SOCIÉTÉS**

L. LOPEZ

OBJECTIFS

Workshop Lima 2016

L'objectif de ce cours est de réaliser une intervention au sein d'un quartier autoconstruit localisé dans l'arrondissement «Puente Piedra» à Lima, Pérou. Ce quartier, fruit d'une vague de migration interne depuis les années soixante-dix, le site se localise à côté du plus important site archéologique de la capitale du Pérou datant d'une époque antérieure aux incas : Tambo Inga.

Entre les deux sites: le tambo Inga et le quartier autoconstruit se trouve l'un de plus importants patrimoines naturels de la ville; le canal «cachaza» qui est aujourd'hui pollué et en abandon. Aux enjeux du patrimoine archéologique se ajoutent ceux de l'urbanisation accélérée et incontrôlée de la métropole limena avec ses effets dans l'écologie. Les étudiants feront une recherche à Paris afin de mettre en place un diagnostic préliminaire de la situation du terrain. Ensuite, ils réaliseront avec des étudiants de l'Université Privée du Nord de Lima; une intervention dans le quartier avoisinant le site archéologique. L'objectif est de travailler dans l'un des ateliers disponibles. Diagnostic participatif du quartier, éducation et écologie; protection et récupération du Canal et conservation du patrimoine.

CONTENU

A l'instar d'autres métropoles dans le monde, Lima, la capitale du Pérou est devenue en quelques décennies, une métropole de plus de 10 millions d'habitants. La croissance de la ville s'est accompagné de problèmes de violence, de pollution, et du désordre urbain. Cela représente un formidable défi pour la politique de la ville et pour les acteurs urbains.

Comment aborder les multiples visages de l'urbanisation démesurée ?

Quelle est la place de l'architecture et des architectes dans ce processus ?

Comment articuler le travail de l'architecte et l'autoconstruction ?

Comment traiter des enjeux immobiliers, écologiques, sociaux et patrimoniaux ?

Quelle est la place de l'habitant dans l'amélioration de leur habitat?

Pour saisir la réalité urbaine de plus près, un voyage d'études est prévu pour la période de vacances de pâques 2016 à Lima pour étudier les transformations urbaines dans les quartiers nord de la ville.

ÉVALUATION

Présence obligatoire. Lecture et discussion de textes, Voyage d'études.

Pour valider ce cours les étudiants devront réaliser une recherche-action; une intervention dans le site et une restitution sous la forme d'un document écrit.

S8
M.8.6 – So825

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
INFORMATIQUE : IMAGE DE REPRÉSENTATION :
IMAGE FIXE**

L. MARIANI, A. MORAND

| | |
|-------------------|---|
| OBJECTIFS | Cet enseignement propose aux étudiants d'approfondir les techniques du rendu informatique en 2D et 3D. Il est réservé aux étudiants ayant déjà modélisé un ou des bâtiments dans des modules d'architecture ou dans des certificats informatiques. Perception et description des formes, des techniques et leurs représentations, histoire et spécificité de cette imagerie en rapport avec les images en architecture. |
| CONTENU | Différentes techniques de rendu : main levée, au trait, couleur et lumière, animation ... Différents procédés de restitution : 1 - Perception des couleurs et principes de la colorimétrie. 2 - Reproduction des couleurs. 3 - Application aux systèmes de restitution informatiques. Le rendu sur écran et son interprétation : les imprimantes laser, jet d'encre, transfert thermique, le transfert vidéo, les techniques d'animation et de montage. 4 - Rendu des ombres, des textures et des paysages. |
| ÉVALUATION | Contrôle continu : 70% et examen final : 30%. Calcul de rendu d'un projet existant. Impression des travaux réalisés. |

S8
M.8.6 – So826

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
INFORMATIQUE : IMAGE DE REPRÉSENTATION :
IMAGE ANIMÉE**

L. MARIANI, A. MORAND

| | |
|-------------------|--|
| OBJECTIFS | Ce certificat optionnel a pour objectif d'étudier les différentes techniques d'animation de projets virtuels sur ordinateur. Il est réservé aux étudiants ayant déjà modélisé un ou des bâtiments dans des modules d'architecture ou dans des certificats informatiques. |
| CONTENU | 1 - Techniques d'animation, base temps, mouvements caméras. 2 - Techniques de rendus propres à l'animation. 3 - Spécificité du calcul de séquences d'images animées, optimisation. |
| ÉVALUATION | Contrôle continu : 70% et examen final : 30%. Calcul de rendu d'un projet existant, impression des travaux réalisés. |

S8
M.8.6 – So834

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
UTOPIES:ARCHITECTURE ET IDÉOLOGIE

B. PATTERSON

OBJECTIFS

A partir des textes théoriques, philosophiques, architecturaux et d'autres disciplines, amener les étudiants à développer une culture et une connaissance de la théorie de l'architecture. Construire les outils conceptuels qui leur permettent de développer un regard critique sur la discipline et ses discours.

Développer leurs capacités de recherche, représentation, expression orale et écrite.

Cet enseignement a aussi pour objectif d'amener l'étudiant à communiquer en langue étrangère. L'ENSAPLV propose cet enseignement en anglais afin de permettre aux étudiants de participer aux activités pédagogiques internationales (ateliers et colloques internationaux organisés par l'école, échanges dans les établissements d'enseignement supérieurs étrangers). Cours ouvert aux étudiants en échange.

Préparation pour travail de mémoire, problématique, méthodologie et recherche. Pour étudier/travailler à l'international

CONTENU

Ce séminaire traite du rapport entre idéologie et architecture. Est-ce que l'architecture peut porter ou représenter quelque chose de l'ordre d'une idéologie ou de la politique. Est-ce qu'elle donne lieu à des processus sociaux. Si oui comment et avec quelles conséquences. Expliquer l'idéologie, ses manifestations et fonctionnements, avancer une critique, explorer comment l'architecture peut jouer un rôle politique et ses limites. Comprendre « la production de l'espace », comment l'espace est pratiqué, conçu et vécu. Il s'agira dans un premier temps, de définir les termes et ensuite de tracer l'histoire de la pensée critique autour de ce sujet. Chaque semaine seront lus et discutés un nombre de textes philosophiques et théoriques (Manfredo Tafuri, Henri Lefebvre, Aldo Rossi, Karl Marx, Walter Benjamin, Theodor Adorno, Louis Althusser, Michel Foucault, Fredric Jameson, David Harvey, Slavoj Zizek, Pier Vittorio Aureli). Dans un second temps seront abordés les sujets tels que l'espace public, propriété privée, logements sociaux, marché immobilier, prison (panoptique), camp, gated-community, utopies et dystopies, manifestes (écrits et construits), fonctionnalisme, Taylorisme, mai 68, « droit à la ville », consumérisme, globalisation, durabilité, colonialisme, fascisme, propagande, guerre, crise financière, etc..

ÉVALUATION

Participation active, lecture, discussion, article de recherche, représentation visuelle, exposés, visites
Toutes les séances sont construites dans un esprit didactique : faire comprendre les notions, donner les sources pertinentes, éveiller le goût de la recherche personnelle et engager à la critique. Le cours s'attache à présenter la complexité des notions sélectionnées et à développer une attitude théorique, critique et philosophique. Les étudiants auront accès à une sélection de références importantes de la théorie d'architecture contemporaine. Une bibliographie sera donnée.

Le cours est enseigné en anglais. Bon niveau d'anglais exigé.

S8
M.8.6 – So840

| | |
|--------------------------|---|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,1 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : CM Semestre : 28 Semaine : 2 Travail personnel : 14 |
|--------------------------|---|

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
COMMENT DIRE ? L'ARCHITECTURE À L'ÉPREUVE
DE SES MÉDIATIONS**

P. CHABARD, J. BASTOEN

OBJECTIFS

En partenariat avec la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, cet enseignement vise à interroger les pratiques de la médiation de l'architecture, et à s'y exercer. Alors qu'elle concerne directement tout citoyen, tout habitant, tout usager, alors qu'elle engage des enjeux multiples (esthétiques, techniques, politiques, etc.), c'est un lieu commun de dire que l'architecture est paradoxalement l'un des domaines dont la culture est la moins partagée, la moins discutée, la plus incomprise. Se mettre en situation de médiation s'avère donc crucial pour un étudiant en architecture, qui devra, face à ce hiatus culturel, mettre à l'épreuve à la fois ses propres connaissances, internes et externes à la discipline, et ses capacités à mobiliser des formes, des outils, des dispositifs pour les faire exister pour l'autre.

CONTENU

Véritable enjeu pédagogique, nous aborderons le champ de la médiation non pas tant comme un arsenal clos de techniques médiatiques que comme une question ouverte, du point de vue à la fois théorique et pratique, et cela en suivant plusieurs pistes en parallèle :

La dimension critique de la médiation

L'enjeu de la médiation de l'architecture ne doit pas se limiter à la rendre comestible, digestible à la consommation culturelle (ce qui est une autre manière de l'isoler). Dans les dispositifs (discursifs, visuels, corporels, etc.) que nous expérimentons, nous chercherons plutôt à construire un point de vue critique sur les objets architecturaux, « [le] point de vue qui ouvre le plus d'horizons, » disait Baudelaire (Le Salon de 1846). Parce qu'elle met au jour les problématiques qui s'y trament (conceptuelles, constructives, programmatiques, symboliques, économiques, etc.), la critique trouble l'approche strictement contemplative de l'apparence visible de l'architecture et dévoile, dans le même temps, ses enjeux latents, permettant, à un public même non spécialisé, d'avoir prise sur elle et, au fond, de s'y reconnaître.

La double nature de l'architecture

La médiation de l'architecture doit prendre en compte les spécificités qui la distinguent des autres domaines de la création, et, en premier lieu, sa double nature, qui la rend à la fois tangible voire incontournable et étrangement insaisissable. L'architecture est tout à la fois matérielle et conceptuelle, physique et métaphysique, de l'ordre de l'idée mais livrée au monde des objets. Sa médiation doit bien sûr savoir rendre compte de la pensée et des intentions de l'architecte, à travers ses mots, ses dessins, ses maquettes, ses visions. Mais elle doit savoir également investir l'écart qui sépare le concepteur de son œuvre, appréhender l'architecture en tant qu'expérience concrète, la débusquer dans la banalité de nos environnements quotidiens, dans la poétique imprévisible que lui confère la ville contemporaine. Elle doit savoir historiciser l'architecture dans toutes ses temporalités (projet, chantier, usages, etc.) et surtout dans tous ses modes d'existence. Un des enjeux de la médiation sera donc de « re-matérialiser » l'architecture, souvent dématérialisée par l'industrie touristique ou culturelle.

La médiation au cœur de l'architecture

A l'instar de Nathalie Heinich, nous refuserons de tracer a priori une frontière nette entre, d'un côté, ce qui serait de l'ordre de l'architecture et, de l'autre, ce qui relèverait de sa médiation. Ce parti-pris permet d'envisager l'architecture non pas seulement comme un corpus d'objets autonomes mais comme un véritable champ de production collective impliquant un enchaînement et un emboîtement de formes de médiations (programmation, représentation, sélection, concertation, négociation, médiatisation, exposition, etc.). De « l'architecture parlante » de la fin du XVIII^e siècle au « double coding » postmoderne (Jencks, 1977), l'édifice lui-même a souvent été envisagé comme instance de sa propre médiation. Dans ces conditions, la médiation n'est plus considérée comme une réalité extérieure. Véritable enjeu pédagogique, nous aborderons le champ de la médiation non pas tant comme un arsenal clos de techniques médiatiques que comme une question ouverte, du point de vue à la fois théorique et pratique, et cela en suivant plusieurs pistes en parallèle :

La dimension critique de la médiation

L'enjeu de la médiation de l'architecture ne doit pas se limiter à la rendre comestible, digestible à la consommation culturelle (ce qui est une autre manière de l'isoler). Dans les dispositifs (discursifs, visuels, corporels, etc.) que nous expérimentons, nous chercherons plutôt à construire un point de vue critique sur les objets architecturaux, « [le] point de vue qui ouvre le plus d'horizons, » disait Baudelaire (Le Salon de 1846). Parce qu'elle met au jour les problématiques qui s'y trament (conceptuelles, constructives, programmatiques, symboliques, économiques, etc.), la critique trouble l'approche strictement contemplative de l'apparence visible de l'architecture et dévoile, dans le même temps, ses enjeux latents, permettant, à un public même non spécialisé, d'avoir prise sur elle et, au fond, de s'y reconnaître.

La double nature de l'architecture

La médiation de l'architecture doit prendre en compte les spécificités qui la distinguent des autres domaines de la création, et, en premier lieu, sa double nature, qui la rend à la fois tangible voire incontournable et étrangement insaisissable. L'architecture est tout à la fois matérielle et conceptuelle, physique et métaphysique, de l'ordre de l'idée mais livrée au monde des objets. Sa médiation doit bien sûr savoir rendre compte de la pensée et des intentions de l'architecte, à travers ses mots, ses dessins, ses maquettes, ses visions. Mais elle doit savoir également investir l'écart qui sépare le concepteur de son œuvre, appréhender l'architecture en tant qu'expérience concrète, la débusquer dans la banalité de nos environnements quotidiens, dans la poétique imprévisible que lui confère la ville contemporaine. Elle doit savoir historiciser l'architecture dans toutes ses temporalités (projet, chantier, usages, etc.) et surtout dans tous ses modes d'existence. Un des enjeux de la médiation sera donc de « re-matérialiser » l'architecture, souvent dématérialisée par l'industrie touristique ou culturelle.

La médiation au cœur de l'architecture

A l'instar de Nathalie Heinich, nous refuserons de tracer a priori une frontière nette entre, d'un côté, ce qui serait de l'ordre de l'architecture et, de l'autre, ce qui relèverait de sa médiation. Ce parti-pris permet d'envisager l'architecture non pas seulement comme un corpus d'objets autonomes mais comme un véritable champ de production collective impliquant un enchaînement et un emboîtement de formes de médiations (programmation, représentation, sélection, concertation, négociation, médiatisation, exposition, etc.). De « l'architecture parlante » de la fin du XVIIIème siècle au « double coding » postmoderne (Jencks, 1977), l'édifice lui-même a souvent été envisagé comme instance de sa propre médiation. Dans ces conditions, la médiation n'est plus considérée comme une réalité extérieure et accessoire à l'architecture mais comme une de ses dimensions constitutives.

ÉVALUATION

Les étudiants seront évalués sur leur production concrète pendant le semestre.

Les séances seront éventuellement regroupées (3h tous les 15 jours)

langue de cours: français

langues de communication: français-anglais

Cet enseignement entretient des liens avec :

- le séminaire Critique et histoires de l'architecture (Pierre Chabard, Julien Bastoen)
- le cours optionnel Histoire immédiate d'une fin de siècle : l'architecture contemporaine en expositions. (Pierre Chabard)
- le cours optionnel Le musée dans la ville : une relecture critique de l'histoire urbaine (Julien Bastoen)

VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ

Les enseignements regroupés dans ce thème traitent de problématiques urbaines sous l'angle des pratiques collectives et individuelles, et de l'évolution de la forme et de la structure de la ville à toutes les échelles. Ils s'intéressent aux représentations, formations et transformations d'architectures et d'aménagements destinés à l'usage quotidien : habitat, espaces de travail et lieux publics.

S8
M.8.6 – S8O2

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération
Séminaire : 0,6
Suivi mémoire : 0,2
Modalité pédagogique : Séminaire
Semestre : 63
Semaine : 4,5
Travail personnel : 28

SÉMINAIRE 2 ARCHITECTURE, PROJET URBAIN ET SOCIÉTÉS

*E. AMOUGOU, S. WACHTER, T. DELAVAUULT LECOQ,
M. SAIDI SHAROUZ*

OBJECTIFS

L'objectif est de construire une démarche personnelle d'étude de questions architecturales et urbaines, sociales et spatiales ; d'identifier les enjeux d'une telle étude en relation avec des débats actuels et un bilan critique des savoirs constitués (théories, méthodes, etc.) ; d'engager un cheminement vers la production d'un mémoire en choisissant des méthodes adéquates à la problématique d'étude ; de développer en se faisant une posture réflexive vis-à-vis de situations concrètes de la transformation urbaine.

CONTENU

Ce séminaire pluridisciplinaire proposé par des enseignants-chercheurs, architectes, urbanistes et sociologues, s'intéresse au processus de fabrication de l'espace urbain à toutes les échelles, dans un contexte internationalisé et marqué par des changements sociaux et environnementaux. L'accent est mis sur la mise en relation entre architecture, projet urbain et sociétés, et il est question notamment des interactions espaces-acteurs-sociétés, des pratiques renouvelées des espaces, des modes de production de l'architecture et des ensembles urbains.

Pour le mémoire, l'étudiant/e est invité/e à développer une approche de terrain, originale et personnelle, à privilégier ainsi une démarche d'étude ou de recherche dans laquelle il/elle constitue un corpus de données à partir d'archives, de statistiques, d'enquêtes, d'observations, de relevés, etc. Des demi-journées thématiques (potentiellement ouvertes à toute l'école) réunissent les étudiants avec un groupe d'intervenants étudiants, enseignants-chercheurs et invités autour de questions actuelles : concertation et participation, programmation architecturale et urbaine, la question des patrimoines matériels et immatériels, la place des espaces publics et le traitement des questions sociales dans le projet, les mobilités urbaines, les métiers de la ville, etc. Ces demi-journées peuvent être mutualisées avec d'autres séminaires (AEDD, ...) et sont adossées à tour de rôle à l'un des trois axes structurants du séminaire qui s'adossent à leur tour aux productions de recherche ainsi qu'aux thèmes d'approfondissement de l'école « ville, habitat et société » :

- Projet urbain et perspectives ; responsable: S. Wachter (HDR)

- Patrimoine, ville et architecture ; responsable: E. Amougou (HDR)

Ce séminaire propose un parcours recherche mutualisé au semestre 9 avec le séminaire AEDD. Les étudiants qui envisagent ce parcours sont évalués à la fin du semestre 9.

Le séminaire et le parcours recherche sont adossés aux écoles doctorales partenaires ainsi qu'à un laboratoire de recherche de l'école: Laboratoire Espaces Travail (LET).

ÉVALUATION

Présence ; contribution aux échanges ; fiches de lectures ; validation des étapes du pré-mémoire 40% de contrôle continu et 60% lors du rendu final (pré-mémoire).

L'enseignement s'organise en deux volets :

1. Demi-journées thématiques tous les 15 jours

2. Suivi du travail de mémoire qui se fait au sein de chaque axe et s'appuie sur les étapes de production réelles tous les 15 jours.

L'essentiel du temps de travail est consacré à l'élaboration du mémoire d'étape : réalisation des enquêtes de terrain, analyse et exploitation des données recueillies, mise en relation avec le cadre d'analyse, approfondissement de la bibliographie, bilan des travaux effectués et des travaux à faire.

S8
M.8.6 – S803

SÉMINAIRE 2
ARCHITECTURE, FORMATIONS URBAINES,
HABITAT

M. BEDARIDA, J. HARARI, D. LE FRANCOIS

| | |
|-------------|----------------------------------|
| OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération |
| PROMOTION | Séminaire : 0,6 |
| | Suivi mémoire : 0,2 |
| | Nombre de semaine : 14 |
| | Modalité pédagogique : Séminaire |
| | Semestre : 63 |
| | Semaine : 4,5 |
| | Travail personnel : 28 |

| | |
|-------------------|---|
| OBJECTIFS | <p>Il s'agit, à partir du travail validé au S 703 (construction d'une problématique de mémoire, avec sa méthodologie, sa bibliographie et une esquisse de plan), de développer les investigations et analyses impliquées par l'élaboration proprement dite du mémoire, en articulant suivi collectif et suivi individuel, désormais associé à un directeur de mémoire dûment choisi.</p> <p>Une visite sur site de 2/3 jours sert à faire le lien entre théorie et pratique.</p> |
| CONTENU | <p>Séminaire (49h): les thématiques préférentielles du séminaires (cf S703) sont d'abord rapellées et présentées avec leur approfondissement possible dans les optionnels au choix en semestres 8 et 9. Quelques cours initiaux portent sur les méthodes de recueil des données, de recherche documentaire et d'analyse utiles à ce stade du mémoire et en fonction du genre de sujets traités. Puis un programme de séances thématiques, organisé selon les sujets de mémoire en cours, fait exposer successivement des petits groupes d'étudiants qui saisissent ainsi les spécificités et complémentarités de leurs problématiques. Les points de vue croisés des autres étudiants et des enseignants enrichissent également leur questionnement.</p> <p>Le séminaire est suivi d'un encadrement des mémoires (14h), réparti par directeur de mémoire, selon quatre groupe donc. Il s'agit d'un suivi à la fois individuel et collectif, chaque directeur de mémoire proposant des éclairages et suggestions concernant tout son groupe.</p> |
| ÉVALUATION | <p>En fonction (40%) de l'assiduité, de la participation et de l'exposé intermédiaire, le jury note les pré-mémoires (60%) et donne des recommandations pour les finaliser. Selon la qualité du travail, il confirme l'aptitude à poursuivre en « parcours recherche ».</p> <p>Les deux parties (séminaire 3,5h hebdo et suivi du mémoire 1h hebdo) se succèdent.</p> <p>Les exposés par petit groupe d'étudiants autour de leurs thématiques voisines supposent une préparation préalable de chaque séance (ordre et lien des exposés, illustrations projetées, modérateur).</p> <p>Le pré-mémoire rendu en fin d'année a une forme structurée selon un plan désormais fixé. Toutes ses parties contiennent déjà l'essentiel de leurs propos et sa rédaction présente un caractère fini.</p> |

S8
M.8.6 – S813

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération
Séminaire : 0,6
Suivi mémoire : 0,2
Modalité pédagogique : Séminaire
Semestre : 63
Semaine : 4,5
Travail personnel : 28

SÉMINAIRE 2 LA FABRIQUE SPATIALE ET CULTURELLE DES TERRITOIRES DURABLES

C. PEDELAHORE, J. JAUPITRE

OBJECTIFS

Ce séminaire est un lieu d'élaboration double :
-Collectif, celui de la construction d'une pensée analytique et critique des productions spatiales humaines internationales et de leurs mutations sur le temps long.
-Individuel, celui de l'atelier, patient et cumulatif, de la fabrication du mémoire de master, sur la base de la construction raisonnée d'un sujet et d'une problématique spécifiques, d'un corpus référencé, ainsi que d'une posture propres à chaque étudiant.

CONTENU

Ce séminaire s'inscrit dans une double perspective théorique et pratique :
Celle de l'insécabilité des échelles de la fabrication des espaces anthropisés, depuis les savoirs et les usages les plus domestiques jusqu'aux pratiques de la fabrique -concrète et diversifiée- de l'urbain et des grands territoires métropolitains internationaux.
Celles de l'appréhension accrue de la complexité spatiale et sociale des fabrications humaines, sédimentaires et hybrides, tant matérielles qu'immatérielles : archétypes, modèles, cultures, logiques et processus de transformation.
Ces dynamiques interviennent de manière systémique à l'échelle de prolongés échanges bilatéraux entre identités et cultures -savantes comme populaires- des grandes aires civilisationnelles mondiales : Méditerranée, Asie, Amérique Latine, Moyen-Orient, Afrique.

MÉTHODES

Les approches, présentées et illustrées, sont celles développées par la recherche scientifique urbaine et architecturale dans ses procédures pluridisciplinaires et interculturelles.
Elles s'articulent sous la forme d'analyses spécifiques qui sont remontantes, rétrospectives et comparatives.
Elles constituent ainsi des outils de connaissance approfondie, tant de la diversité que de l'universalité des fabrications et des cultures spatiales -savantes comme populaires- à l'échelle d'une métropolisation intercontinentale reconnue comme fait humain et civilisationnel majeur.

ÉVALUATION

- Notes de cours et de lectures.
- Dossier thématique.
- Correction hebdomadaire de l'avancement des mémoires.

Cours Magistral et suivi hebdomadaire de l'avancement des mémoires en langue française.

Langues acceptées (corrections individuelles) : espagnol, anglais, portugais, italien, vietnamien.

Travaux demandés :

- Notes de Cours et de lectures comme identification et construction d'un objet de recherche et d'une problématique personnelle.
- Dossier thématique comme constitution du corpus de mémoire individuel.

S8
M.8.6 – So811

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
AMÉRIQUE LATINE: ARCHITECTURES,
VILLES ET SOCIÉTÉS

L. LOPEZ

OBJECTIFS

Workshop Lima 2016

L'objectif de ce cours est de réaliser une intervention au sein d'un quartier autoconstruit localisé dans l'arrondissement «Puente Piedra» à Lima, Pérou. Ce quartier, fruit d'une vague de migration interne depuis les années soixante-dix, le site se localise à côté du plus important site archéologique de la capitale du Pérou datant d'une époque antérieure aux incas: Tambo Inga.

Entre les deux sites: le tambo Inga et le quartier autoconstruit se trouve l'un de plus importants patrimoines naturels de la ville; le canal «cachaza» qui est aujourd'hui pollué et en abandon. Aux enjeux du patrimoine archéologique se ajoutent ceux de l'urbanisation accélérée et incontrôlée de la métropole limena avec ses effets dans l'écologie. Les étudiants feront une recherche à Paris afin de mettre en place un diagnostic préliminaire de la situation du terrain. Ensuite, ils réaliseront avec des étudiants de l'Université Privée du Nord de Lima; une intervention dans le quartier avoisinant le site archéologique. L'objectif est de travailler dans l'un des ateliers disponibles. Diagnostic participatif du quartier, éducation et écologie; protection et récupération du Canal et conservation du patrimoine.

CONTENU

À l'instar d'autres métropoles dans le monde, Lima, la capitale du Pérou est devenue en quelques décennies, une métropole de plus de 10 millions d'habitants. La croissance de la ville s'est accompagné de problèmes de violence, de pollution, et du désordre urbain. Cela représente un formidable défi pour la politique de la ville et pour les acteurs urbains.

Comment aborder les multiples visages de l'urbanisation démesurée ?

Quelle est la place de l'architecture et des architectes dans ce processus? Comment articuler le travail de l'architecte et l'autoconstruction ?

Comment traiter des enjeux immobiliers, écologiques, sociaux et patrimoniaux ?

Quelle est la place de l'habitant dans l'amélioration de leur habitat ?

Pour saisir la réalité urbaine de plus près, un voyage d'études est prévu pour la période de vacances de pâques 2016 à Lima pour étudier les transformations urbaines dans les quartiers nord de la ville.

ÉVALUATION

Présence obligatoire. Lecture et discussion de textes, Voyage d'études.

Pour valider ce cours les étudiants devront réaliser une recherche-action; une intervention dans le site et une restitution sous la forme d'un document écrit.

S8
M.8.6 – So813

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
VILLE ET ARCHITECTURE POST-CARBONE**

S. WACHTER, B. WEBER

OBJECTIFS

Sous la dénomination de post-carbone, des villes en France et en Europe sont aujourd’hui engagées dans des démarches de sortie des énergies fossiles. Ces démarches portent sur des opérations d’aménagement et de construction et entendent donner de nouveaux fondements, de nouvelles directions à l’architecture et à l’urbanisme. Elles sont actives à différentes échelles, notamment dans le cadre de la constitution d’éco-quartiers et d’éco-cités et privilégient les enjeux énergétiques et climatiques.

CONTENU

Cet optionnel de séminaire a pour objectif de présenter les expériences les plus significatives menées dans ce domaine en France et dans d’autres pays européens. Plusieurs études de cas seront sélectionnées et un examen détaillé d’opérations d’aménagement et de construction sera réalisé. Des visites et analyses d’opérations en cours seront prévues.

L’approche proposée analyse plusieurs échelles ou les démarches de lutte contre le changement climatique sont opérationnelles :

- L’échelle de l’édifice
- L’échelle de l’ilôt ou du quartier
- L’échelle urbaine, de la ville et de l’agglomération

ÉVALUATION

Analyse urbaine, constitution d’un dossier, esquisses de proposition.

Dossier.

Cet optionnel est commun aux séminaires APUS et AEDD et il sera alimenté par des études et des expertises réalisées dans le cadre d’un programme de recherches et de perspectives sur la ville post-carbone mené par le Ministère de l’écologie et l’ADEME. Il est destiné à susciter des projets de PFE traitant des questions de ce cours.

S8
M.8.6 – So814

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
USAGE, ARCHITECTURE ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

J. ZETLAQUI LEGER, E - D. LACOMBE

OBJECTIFS

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux questions liées à la prise en considération stratégique et inventive des problèmes d'usages et de vie courante dans la construction des bâtiments comme étant au coeur des enjeux de qualité architecturale et de développement durable. Cet enseignement est associé aux séminaires APUS et AEDD. Il peut être utile à des étudiants ayant choisi des Ateliers de projet d'architecture ou urbains prêtant une attention particulière à la prise en compte des problématiques d'usage, ou encore centrés autour de démarches de réhabilitation architecturale, de renouvellement urbain... associant préoccupations sociales, économiques et environnementales.

CONTENU

Malgré la promulgation de nouvelles normes et les recherches d'amélioration de la qualité technique des équipements, on constate que ces derniers ne sont pas toujours adaptés à leurs usages et à leurs modes de gestion effectifs. Il en découle un coût social, économique et environnemental pour les organisations qui y sont hébergées et plus largement pour la collectivité. La mise en oeuvre de dispositifs d'évaluation ex-post des bâtiments est une pratique qui s'est largement développée à partir des années 70 dans les pays anglo-saxons en mobilisant de manière significative les savoirs et savoir-faire des sciences sociales. Encore peu courante en France, cette pratique a toutefois fait l'objet de recherches et d'expérimentations et tend aujourd'hui à se développer eu égard notamment aux enjeux du développement durable. En s'appuyant des résultats d'évaluations et sur un dispositif méthodologique élaboré à partir des enseignements tirés de ces expériences, ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux questions liées à la prise en considération stratégique et inventive des problèmes d'usages et de vie courante dans la construction des équipements. Une première partie de l'enseignement est consacrée à la notion d'évaluation dans l'action publique et à une réflexion sur celle d'usage dans l'histoire de l'architecture. Une initiation à la fois théorique et pratique à une méthode d'évaluation d'un équipement public (de type groupe scolaire, centre socio-culturel, bâtiment universitaire, conservatoire de musique...) est ensuite proposée. Il s'agit d'étudier comment une démarche de projet basée sur des évaluations concomitantes et a posteriori menées en concertation avec les différents acteurs concernés (utilisateurs, usagers) est susceptible d'améliorer la qualité du service rendu par l'équipement et de répondre à des préoccupations de qualité architecturale et de développement durable. Le caractère heuristique et stimulant pour l'innovation architecturale de telles pratiques dans un processus de programmation-conception sera également mis en évidence.

ÉVALUATION

Contrôle continu avec des exercices intégrées aux séances, basés sur les éléments de méthodes présentés en séance + Dossier réalisé en groupe à partir de visites d'équipements. Éléments théoriques, exercices d'analyses critiques sur plans puis à partir de la visite d'un équipement (dossier final à présenter aussi oralement).

S8
M.8.6 – So821

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
ACOUSTIQUE ESTHÉTIQUE**

G. BILLAUX, J-P. RIGAUD

OBJECTIFS

Sortir de la seule préoccupation de la lutte contre le bruit, pour aborder le fait sonore comme objet d'étude esthétique d'une part, et ensuite comme dimension de l'espace architectural et urbain. Tenir compte de la dimension sonore dans la conception architecturale.

CONTENU

Cet enseignement repose sur une méthodologie de l'écoute en tant que discipline quotidienne, au moyen d'exercices collectifs pendant le cours qui devront être pratiqués individuellement ensuite. L'étude du son comme dimension de l'espace architectural et urbain reposera sur les travaux théoriques et sur l'analyse acoustico-esthétique de sites urbains remarquables, avec un site de référence. Approfondissement des acquis de l'optionnel Acoustique esthétique 1.

ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% et examen final : 50%.

S8
M.8.6 – So827

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
PERCEPTION ET USAGES DES ESPACES PUBLICS
PAR L'IMAGE

L. LOPEZ, M. SAIDI SHAROUIZ

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour ambition de développer une approche sensible et pragmatique des espaces urbains en transformation rapide à travers l'usage de l'outil vidéo en s'appuyant sur trois niveaux de compréhension :

- Regarder : il s'agit de développer un regard personnel et original sur les lieux et les objets architecturaux et urbains et sur les pratiques humaines.
 - Expérimenter les lieux, les objets et les pratiques
 - Créer des espaces urbains à partir de l'imaginaire et de l'usage des lieux.
- Aide à la formulation du mémoire et de certains PFE.

CONTENU

Cette investigation effectuée par une démarche transversale à la fois artistique, politique et scientifique aura pour but de mettre en relief la manière dont les espaces publics émergent, vivent, se déplacent et disparaissent selon le contexte socio politique et économique dans chacun de ces pays. L'espace public n'est jamais figé, il est le révélateur à la fois « visible » et invisible » de l'évolution d'une société. Leur rôle devient d'autant plus important dans les situations où le contrôle social est plus sévère. A travers l'étude des situations urbaines dans des villes mondiales on s'interrogera sur l'universalité des espaces publics urbains.

L'outil vidéo sera utilisé comme support pédagogique pour former le regard. Pour nous, filmer c'est une autre façon de regarder. Cela permet d'observer d'une manière précise les rythmes et les usages des lieux. Le son audio est un autre médium que nous utiliserons pour découvrir l'espace. Passer d'un son à un autre est une autre manière de parcourir l'espace.

Démarche :

Définitions théoriques et analyse filmique autour de l'usage et pratiques spontanées et planifiés des espaces de la ville en s'appuyant sur les chercheurs inspirés par l'école du Chicago. et en traitant des thématiques sur les pratiques du loisir comme le « pique nique » en occident et en orient ; les nouveaux territoires de mobilités ; les relations de genre dans l'espace public ; les pratiques des espaces virtuels et le cinéma et l'espace public ici et ailleurs.

L'analyse filmique des œuvres des cinéastes permettent de voir comment les cinéastes approchent et ressentent l'espace et puis le donnent à voir' (perception et transmission).

Travaux pratiques : Nous demanderons aux étudiants de ressentir et de rendre compte des espaces captés par l'image et le son. Ils utiliseront l'outil vidéo d'une part, pour observer et comprendre les lieux et leur fonctionnement et d'autre part comme outil de diagnostic et d'enquête en collectant la parole et en suivant les habitants.

ÉVALUATION

Participation active aux cours (recherches personnelles, exercices sous forme de performances, écriture et réalisation de séquences filmiques et sonores)

Réalisation d'un dossier illustré d'images ou d'un court métrage

Contrôle continu (présence active) 50%

Travail personnel 50%

-Cours sur la notion de l'espace public en occident, en Orient et en Amérique latine.

-Analyse filmique à travers des'uvres des cinéastes d'ici et d'ailleurs.

-Recherche de terrain (éventuellement des voyages à l'étranger d'une partie du groupe)

-réalisation par groupe ou individuelle d'un document visuel ou sonore autour du sujet choisi.

S8
M.8.6 – So835

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
FORMATION LANGUE ET COMMUNICATION
JAPONAISE**

Y. TAKANO

| | |
|-------------------|---|
| OBJECTIFS | L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants à la fois d'acquérir les bases de la langue japonaise et, par le biais de la langue, de s'ouvrir à la spécificité de la communication japonaise. |
| CONTENU | <p>L'enseignement proposé s'articule essentiellement autour de deux grands axes :</p> <ul style="list-style-type: none">- introduction à la langue japonaise,- les conversations utiles dans les situations de la vie quotidienne. <p>Chacun de ces apports linguistiques sera intimement associé à un éclairage culturel sur la communication et la société japonaises.</p> <p>La formation sera ludique et participative afin d'aiguiser chez les étudiants leur curiosité pour la communication à la japonaise et susciter chez eux l'envie de s'exprimer en japonais.</p> |
| ÉVALUATION | <p>Contrôle continu (50%), contrôle final (50%)</p> <ul style="list-style-type: none">- Acquérir les syllabaires japonais hiragana et katakana- Acquérir les bases de la langue japonaise permettant la tenue d'une conversation simple dans les situations de la vie quotidienne auxquelles des étudiants peuvent être confrontés lors d'un éventuel séjour en mobilité au Japon.- Sensibiliser les étudiants à la spécificité de la communication à la japonaise.- Lever les freins nés des a priori et peurs des étudiants face à cette expérience qui attend ceux qui partiront étudier au Japon. <p>Le mode pédagogique de transmission des connaissances s'appuiera sur la spécificité du public concerné à savoir des étudiants en architecture et de leur rapport particulier à la question spatiale. Au-delà des cours classiques, des exercices particuliers seront proposés (calligraphie, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none">- Donner aux étudiants l'envie de parler japonais et de découvrir la spécificité de cette communication à la japonaise. |

S8
M.8.6 – So838

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

**OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
PRATIQUES PROFESSIONNELLES DU PROJET
DURABLE**

P. BLANDIN

| | |
|-------------------|---|
| OBJECTIFS | Initiation au projet durable dans le domaine du cadre bâti en France et à l'étranger. |
| CONTENU | <p>Cadre d'intervention international : données techniques, juridiques, économiques et institutionnelles.</p> <p>Exemples d'interventions spécifiques : Requalification de friches en éco-quartier, nouveaux quartiers valenciennes, problématique d'intervention dans un périmètre sauvegardé : Eco quartier de Senlis. Projets durables à l'international, New York, Moscou, Hanoi, Pristina, Mogadiscio, Panama.</p> <p>1- « Démarches d'aménagements durables : villes et quartiers » Jacqueline Samulon : Urbaniste, IEP URBA, IUP,</p> <p>2- « Les éléments de langage des projets durables » Philippe Delaroche : Rédacteur en chef de Lire, journaliste, écrivain.</p> <p>3- « Brooklyn (NY) et projets durables» : Jessica Label : Architecte DPLG / MA / Après des études à Columbia University (New York), Jessica Label a créé en 2000 à Paris l'atelier d'architecture IN/ON. Parmi ses réalisations : 15 logements Paris 11ème, 12 logements Paris 18ème, 4000m2 de rénovation Paris 10ème, le siège social de Westfalia Systemtechnik Allemagne, le siège social et unité de production de Westfalia USA, le concours du nouveau Musée des Beaux Arts de Lausanne, des résidences privées, éco quartier lille et valenciennes 28 000 m² , éco quartier Senlis 110 000 m²etc.</p> |
| ÉVALUATION | <p>Contrôle continu : 75 % Examen partiel ou terminal : 25 % Cours magistraux, conférences et débats.</p> |

LES CONFÉRENCES DU MARDI DE L'ENSAPLV

| UE | Code | Enseignements | Caractère | Nbr semaines | Nombre d'heures encadrées par mode pédagogique | | | | Heures semest. encadrées | Heures encadr. / semaine | Heures travail perso. | Coeff. | ECTS ENS | ECTS UE |
|-------|-------------|--------------------------|-----------|--------------|--|----|------|------|--------------------------|--------------------------|-----------------------|--------|----------|---------|
| | | | | | COURS | TD | PRJT | SEMN | | | | | | |
| M.8.6 | S | Séminaire Thématique 2 | OC | 14 | | | | 49 | 49 | 3,5 | 14 | 0,6 | 3 | 7 |
| | | Suivi mémoire 1 | OC | | | 14 | | | 14 | 1 | 14 | 0,2 | 2 | |
| | So | Optionnel de séminaire 1 | OC | 14 | 28 | | | | 28 | 2 | 14 | 0,1 | 1 | |
| | Co | Conférences du soir | O | 14 | 28 | | | | 28 | 2 | 14 | 0,1 | 1 | |
| | Total M.8.6 | | | | | 56 | 14 | | 49 | 119 | 8,5 | 56 | 1 | |

CONTENU

Les conférences du Mardi de l'ENSAPLV accueillent chaque année des personnalités internationales de renom dont les travaux et réflexions sur l'architecture, la ville, le territoire ou le paysage marquent la production contemporaine de notre cadre bâti.

Moments privilégiés de découvertes, d'échanges et de débats avec des concepteurs, critiques ou chercheurs, ces conférences contribuent tant à l'acculturation des réflexions contemporaines menées sur l'aménagement de nos espaces à différentes échelles qu'à la construction de savoirs originaux sur les problématiques qu'il pose.

Les conférences du Mardi de l'ENSAPLV s'adressent aux étudiants, enseignants de toutes les Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture de France ainsi qu'à tous les acteurs de l'aménagement de l'espace qui souhaitent partager leurs savoirs et savoirs-faire ou s'ouvrir aux problématiques actuelles de l'architecture, de la ville, du territoire et du paysage. Elles participent par ailleurs de la pédagogie de notre école et nourrissent les contenus didactiques des séminaires de Master qui structurent notre programme de formation initiale suivant six thématiques complémentaires : Arts et espaces - Edifications et cultures techniques - Environnement, territoire et paysage - Patrimoine et mutations - Théories et critique - Ville, habitat et société.

Ces conférences abordent des questions transversales à ces six thèmes d'approfondissement et accueilleront en 2015-2016 des personnalités aussi variées que : Michel Desvignes, Françoise Fromonot, Luc Guinguet, Bertrand Leboudec, Alain Devit, Marion Roussel, Constantin Petcou, Franck Fauchoux, Simon Teyssou...

Ce cycle de conférences est validé dans le cadre de l'UEM 8.6 du semestre 8 bien qu'il débute dès le semestre 7. La présence à toutes les conférences est OBLIGATOIRE.

PROJETS ET OPTIONNELS DE PROJET PAR THÈME

M.8.5 – PROJET ARCHITECTURAL URBAIN 2 – 15 ECTS

| UE | Code | Enseignement | Caractère | Nbr semaines | Nombre d'heures encadrées par mode pédagogique | | | | Heures semestrielles encadrées | Heures encadrées / semaine | Heures travail personnel | COEFF. | ECTS |
|-------|--------------|-----------------------|--------------------|--------------|--|----|------|-----------|--------------------------------|----------------------------|--------------------------|--------|------|
| | | | | | COURS | TD | PRJT | SÉMINAIRE | | | | | |
| M.8.5 | P | Projet 2 | Oblig. Au choix | 16 | | | 136 | 136 | 49 | 8,5 | 100 | 0,85 | 15 |
| | Po | Optionnel de projet 2 | Oblig. Au choix | 14 | 21 | | | 21 | 28 | 1,5 | 21 | 0,15 | |
| | Total M .8.5 | | | | 21 | 14 | 136 | 157 | 119 | 10 | 121 | 1 | |

S8
M.8.5 – P802

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 136
Semaine : 8,5
Travail personnel : 100

PROJET 2
SCÉNOGRAPHIE ET ARCHITECTURE DES LIEUX
DE REPRÉSENTATION

M. MAZLOUMAN, J. GAUTEL, M. KERGOSIEN

OBJECTIFS

Le programme d'un lieu de représentation de par sa complexité fonctionnelle et technique est un terrain riche pour une réflexion sur le projet architectural. Il impose un travail sur la hiérarchisation et l'articulation intérieur et extérieur, la compréhension de l'outil scénographique et son implication architecturale et urbaine.

CONTENU

Nous étudierons le cadre matériel et technique de la représentation et son articulation avec le cadre fictif à travers des exercices sur l'architecture des lieux de représentation et l'application de la scénographie à l'architecture dans son sens large : théâtre, chorégraphie, arts plastiques. Nous analyserons l'histoire de l'architecture théâtrale qui nécessite un questionnement qui dépasse largement la simple évocation historique. Depuis la naissance de la perspective et la naissance de la scène à l'italienne jusqu'à nos jours, l'architecture théâtrale dans son rapport salle-scène a connu des variations importantes. L'étude des typologies de la salle et de la scène nous éclaire sur les mutations des espaces scénographiques et donne des outils importants pour la conception des lieux scéniques. Doter l'étudiant de méthodes pour affronter l'ampleur et la complexité de programme des lieux de représentation, à travers la construction d'une salle de théâtre d'une jauge maximum de 500 places. Il sera abordé le rapport bloc de scène/bloc de salle, courbe de visibilité, angles visuels, machinerie scénique, volume de la salle, volume de la scène et son inscription environnementale et urbaine, façades, matériaux extérieurs et intérieurs.

Un réseau d'enseignement autour de la scénographie et de l'architecture a été créé avec plusieurs écoles d'architecture européenne - Lisbonne, Prague, Glasgow, Lund, en vu d'un workshop intensif.

ÉVALUATION

Contrôle continu

Projets :

L'architecture et la scénographie d'une salle de diffusion et de création avec une salle de 500 places, une salle de 200 places, salle de répétition,...

Cours et conférences, visites, rencontres :

- Analyse typologique de la salle et de la scène,
- Evolution de l'architecture théâtrale au XXème siècle : 1887-1930, 1930-1980, 1980-1995,
- Technique : la machinerie, l'éclairage, l'acoustique,
- Visites de différents lieux de représentation,
- Rencontres, sorties théâtrales, expositions obligatoires.

S8
M.8.5 – P804

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 136
Semaine : 8,5
Travail personnel : 100

PROJET 2
**CONCEPTION DE BÂTIMENTS MIXTES :
ACTIVITÉS ET LOGEMENT**

M. FENKER, P. VIRNOT, J. ZETLAOUI LEGER

OBJECTIFS

Apprendre une méthode de conception à partir des usages, de la compréhension du programme et de la gestion des contraintes, et découvrir le champ des libertés architecturales dans des traductions formelles propres à chacun, et dans un deuxième temps, à chaque équipe.
Maîtriser la conception d'édifices mixtes accueillant activités, équipement public et logements, en tenant compte des enjeux urbains et d'usage.

CONTENU

Le projet porte sur la conception de bâtiments mixtes accueillant activités, équipement public et logements. Nous partirons de l'intérieur, de l'analyse des activités qui vont s'y dérouler ; c'est le rapport intime entre l'espace et ses usages qui sera notre premier axe. Simultanément, nous étudierons leur inscription dans la ville, avec la dimension spécifique de la mixité (fonctionnement, contraintes, image, symbolique). Nous accompagnerons chacun dans le développement de son expression architecturale et plastique personnelle. L'échelle est celle du bâtiment et de l'îlot sur un site de la banlieue de Paris, à Pantin.

L'intervention d'enseignants de l'université de Chalmers à Göteborg en Suède, travaillant sur des problématiques similaires, permettra aux étudiants de confronter leur démarche à des enjeux et des expériences dans un autre pays européen.

Temps 1 : projet d'un petit programme de proximité équipement public et activités. Deux groupes d'étudiants étudieront simultanément : l'un, un centre de santé municipal ou un conservatoire de musique ; l'autre, un bâtiment d'entreprise (ateliers et bureaux).

Temps 2 : analyse transversale des premiers projets, suivie d'un workshop et excursion à Göteborg (Suède) pour concevoir un équipement en binôme avec des étudiants de l'université de Chalmers au cours d'un voyage de 4 jours.

Temps 3 : projet d'un programme mixte, avec des logements en complément.

Le déroulement de ces trois temps vise à faire progresser graduellement l'étudiant dans la compréhension d'une activité, avec visite sur place, analyse puis traduction spatiale et architecturale dans un petit bâtiment, puis d'aborder une réelle mixité en intégrant plusieurs activités et des logements, dans un projet urbain.

ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% et examen final : 50%.

Travail en atelier pour concevoir 2 projets de bâtiments (documents très proches d'un avant-projet, avec maquette).

Mise en situation professionnelle :

- travailler l'expression graphique, orale, écrite et par maquette des intentions architecturales.
- apprendre à coopérer avec d'autres acteurs du projet (utilisateurs, maîtres d'ouvrage, co-concepteurs).
- présenter en anglais devant un jury composé d'enseignants et de maîtres d'ouvrage - utilisateurs.

Langue du cours: française; langue possible de communication: anglais.

S8
M.8.5 – P805

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 136
Semaine : 8,5
Travail personnel : 100

PROJET 2
VILLES D'AMÉRIQUE LATINE

J-L. MORALES, C. PEDELAHORE, V. LAGUIA, V. TABOADA

OBJECTIFS

L'unité de projet Villes d'Amérique Latine traite des relations conceptuelles et pratiques entre le Nord et le Sud et, plus particulièrement, entre l'Europe et le continent américain. Cet enseignement part de l'hypothèse que tout étudiant qui déplace son observation vers des réalités autres, élargit par ce détour signifiant sa capacité d'analyse, ses outils et moyens opératoires afin de répondre de manière contextuelle et pertinente aux défis spatiaux du XXI^e siècle.

CONTENU

Dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme, on assiste aujourd'hui à une réorientation des formations sur les questions de métropolisation ainsi qu'à de nouvelles demandes de coopération et de partenariat provenant des pays en développement.

Celles-ci portent essentiellement sur trois types d'interventions :

- Conception d'espaces publics et d'équipements urbains de qualité.
- Réhabilitation et intégration urbaines.
- Aménagement et restructuration des territoires péri-urbains.

Les enseignements de VAL s'organisent autour d'un tronc commun monographique et théorique (le matin) ; auquel font suite deux unités de Projet (l'après-midi).

Ces dernières s'organisent en deux temps successifs :

- Deux exercices courts, l'Alter-Ville et l'Actualisation Typologique, permettent d'approcher concrètement les morphologies urbaines et les formes architecturales des Villes d'Amérique Latine.
- Parallèlement, les étudiants se répartissent dans les deux ateliers suivants :

1. Atelier urbain El Alto - République de Bolivie.

- Orienté vers la production contemporaine de la ville sur la ville, le travail de cet atelier s'effectue dans le cadre des relations développées avec la municipalité autonome de El Alto -plus grande (1 million d'habitants) et plus haute (4150m) ville informelle d'Amérique Latine.

2. Atelier urbain Cuba : La Havane.

Le travail proposé aux étudiants articule travail individuel et en équipes binationales. Il associe des relevés et études in situ à la Habana Vieja à un travail de projet contemporain au sein d'un tissu historique, réalisé à l'échelle de l'édifice et de l'ilot. Cette démarche est ensuite articulée et déployée à l'échelle du quartier.

ÉVALUATION

- Corrections et suivi hebdomadaires en langue française.

Langues acceptées (corrections individuelles) : espagnol, anglais, portugais, italien, vietnamien.

- travaux, affichages et présentations intermédiaires en binômes in situ.
- Soutenances publiques in situ (avril) et à Paris (fin juin) devant des jurys internationaux.
- Remise d'un dossier de synthèse papier et numérique (fin juin).

Travaux demandés :

- Deux exercices préparatoires d'une semaine chacun (Alter-Ville et Actualisation Typologique).
- Un Projet double d'intégration des échelles articulant intervention urbaine et édilitaire.

S8
M.8.5 – P8O6

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 136
Semaine : 8,5
Travail personnel : 100

PROJET 2
L'ÉDIFICE PUBLIC

V. CORNU, D. AFANASSIEFF

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif d'aborder la question de l'édifice public, des points de vue de son inscription dans le tissu urbain, de son architecture et de ses représentations .

CONTENU

- Inscription dans le tissu urbain

De quelle façon l'édifice public s'inscrit-il dans la ville ?

Quels rapport entretient-t-il avec les édifices privés, plus particulièrement l'habitat ?

En quoi participe-t-il à sa structure, est-il amené à la modifier ?

Comment cette inscription a-t-elle évolué dans le temps?

Peut-on pressentir la ou les directions actuelles de cette évolution ?

Le site du projet, commun à tous les étudiants, placé de préférence en banlieue parisienne fera l'objet d'une étude préalable sous forme de cartes et de maquettes permettant de saisir le terrain d'assiette dans sa géographie comme dans son histoire .

- Architecture

Le thème proposé vise à aborder en profondeur la notion d'architecture : Il s'agit littéralement d'entrer dans le projet, sous toutes ses composantes: espace intérieur, ordre constructif, matérialité, expression, etc.

- Représentations

Les représentations de l'édifice public ont considérablement varié au cours de l'histoire . Le coup d'oeil sur l'histoire, le recul vers une période passée, ou, comme aurait dit Racine, vers un pays éloigné, vous donne des perspectives sur votre époque , et vous permet d'y penser davantage, de voir davantage les problèmes qui sont les mêmes, ou au contraire les problèmes qui diffèrent - et les solutions qui diffèrent - . A l'instar de Marguerite Yourcenar, nous interrogerons l' Histoire afin de mieux saisir le temps présent . Cette interrogation prendra - entre autres- la forme d'un cours magistral ayant trait aux principales familles d'édifices publics, et visant à mettre le doigt sur leur essence : L'Ecole, l'Hôtel de ville, le Théâtre , l'Hôpital, le Musée etc.

ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% et examen final : 50%.

Les cours théoriques sont dispensés le matin , tandis que l'ensemble des projets est affiché lors de l'après-midi afin que tous les étudiants puissent simultanément bénéficier des critiques apportées à chacun.Un voyage d'étude sera organisé de concert avec d' autres groupes du même pôle.Un projet d'édifice public . Celui-ci met en jeu tous les outils nécessaires à l'expression complète du projet d'architecture, et toutes ses échelles : celles qui permettent d'explicitier des intentions vis-à-vis d'un site (1/500ème, 1/2000ème ,1/5000ème), comme celles qui conviennent à l'approfondissement du projet architectural (1/200ème, 1/50ème, 1/20ème). Cette approche n' est pas linéaire.

S8
M.8.5 – P807

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 136
Semaine : 8,5
Travail personnel : 100

PROJET 2
L'ÉDIFICE PUBLIC

B. GAUDIN, O. GUYNOT DE BOISMENU

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif d'aborder la question de l'édifice public, des points de vue de son inscription dans le tissu urbain, de son architecture et de ses représentations .

CONTENU

Inscription dans le tissu urbain

De quelle façon L'édifice public s'inscrit-il dans la ville ?

Quels rapport entretient-t-il avec les édifices privés, plus particulièrement l'habitat ?

En quoi participe-t-il à sa structure, est-il amené à la modifier ?

Comment cette inscription a-t-elle évolué dans le temps? peut-on pressentir la ou les directions actuelles de cette évolution ?

Le site du projet, commun à tous les étudiants, placé de préférence en banlieue parisienne fera l'objet d'une étude préalable sous forme de cartes et de maquettes permettant de saisir le terrain d'assiette dans sa géographie comme dans son histoire

Architecture

Le thème proposé vise à aborder en profondeur la notion d'architecture : Il s'agit littéralement d'entrer dans le projet, sous toutes ses composantes: espace intérieur, ordre constructif, matérialité, expression, etc.

Représentations

Les représentations de l'édifice public ont considérablement varié au cours de l'histoire. «Le coup d'oeil sur l'histoire, le recul vers une période passée, ou, comme aurait dit Racine, vers un pays éloigné, vous donne des perspectives sur votre époque , et vous permet d'y penser davantage, de voir davantage les problèmes qui sont les mêmes, ou au contraire les problèmes qui diffèrent - et les solutions qui diffèrent -». A l'instar de Marguerite Yourcenar, nous interrogerons l' Histoire afin de mieux saisir le temps présent . Cette interrogation prendra - entre autres- la forme d'un cours magistral ayant trait aux principales familles d'édifices publics, et visant à mettre le doigt sur leur essence : L'Ecole, l'Hôtel de ville, le Théâtre , l'Hôpital, le Musée etc?

ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% et examen final : 50%.

Les cours théoriques sont dispensés le matin , tandis que l'ensemble des projets est affiché lors de l'après-midi afin que tous les étudiants puissent simultanément bénéficier des critiques apportées à chacun.Un voyage d'étude sera organisé de concert avec d' autres groupes du même pôle.Un projet d'édifice public . Celui-ci met en jeu tous les outils nécessaires à l'expression complète du projet d'architecture, et toutes ses échelles : celles qui permettent d'explicitier des intentions vis-à-vis d'un site (1/500ème, 1/2000ème ,1/5000ème), comme celles qui conviennent à l'approfondissement du projet architectural (1/200ème, 1/50ème, 1/20ème). Cette approche n' est pas linéaire.

S8
M.8.5 – P808

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 136
Semaine : 8,5
Travail personnel : 100

**PROJET 2
DE L'IDÉE AU PROJET**

D. HENRY, L. ADRIAN ARANEDA, P. HANNEQUIN

OBJECTIFS

Il sera demandé, à partir de la problématique avancée par un auteur (écrivain, peintre) de projeter des espaces et ainsi faire la liaison entre (au sens large du terme) et l'architecture. Dans un premier temps, en préservant la thématique de l'auteur, les étudiants devront concevoir le projet d'un édifice intégrant les données et les contraintes urbaines d'un lieu. Ainsi, les étudiants pourront isoler une direction pertinente pour permettre le passage d'une « idée force » selon l'expression de Louis I. Kahn à sa représentation. Le projet devient alors une chaîne de progression de sens qui articule la mise en forme architecturale. Cette progression qualifiera le projet du croquis à l'esquisse puis à sa représentation finale.

CONTENU

Il sera question de mettre en oeuvre les outils conceptuels et techniques que demande le faire du projet architectural : de l'idée à sa formalisation et sa résolution constructive. Nous proposerons aux étudiants de faire deux projets dont l'objectif sera de produire une architecture avec la volonté de maintenir un fil conducteur ; un sens. Avec l'apport de l'analyse critique d'une oeuvre, symptomatique des refus et des enjeux de la « modernité », l'architecture pourra constituer son sens par son écriture propre. Cette volonté devrait restituer au travail du projet sa fonction critique pour orienter les étudiants vers des architectures manifestes. Nous proposerons donc d'ouvrir l'architecture aux autres disciplines (littérature, cinéma, peinture, philosophie) pour nourrir la conception du projet architectural. Dès lors, nous tenterons de comprendre le travail du projet architectural comme étant au croisement des enjeux culturels que nous propose le champ intellectuel ouvert de la « modernité contemporaine ».

ÉVALUATION

Contrôle continu 50%.

Une série de cours sera proposée aux étudiants :

Cours sur l'auteur choisi qui permettra d'avoir une connaissance approfondie mais non exhaustive d'une oeuvre.

Cours entre littérature, écriture et architecture pour donner aux étudiants un corpus de textes et de références.

Cours d'infographie pour concilier le passage d'une « idée abstraite » à sa formalisation et/ou représentation. Les projets seront présentés sur des formats A1. Pour chaque projet, une planche analytique (sens, croquis, esquisses), deux à trois planches sur le code universel de représentation architecturale (plans, coupes, élévations, détails), une à deux planches de rendu sensible (perspectives, axonométries, 3D).

S8
M.8.5 – P809

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 136
Semaine : 8,5
Travail personnel : 100

PROJET 2
PAYSAGE/S : LA DÉMARCHE PAYSAGÈRE POUR
LE PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

R. DE MARCO, M. HOESSLER, O. JEUDY

OBJECTIFS

Les objectifs pédagogique de cet enseignement sont :

- approfondir la démarche paysagère pour concevoir un projet situé, architectural et/ou urbain, à partir des potentialités non seulement d'un site, mais aussi de son territoire ;
- apprendre à aborder, à manier et à se servir des différentes échelles, du territoire à l'édifice, pour la mise au point d'un projet architectural et urbain inscrit dans une stratégie territoriale et paysagère identifiée ;
- explorer et affirmer l'analyse et le projet comme moments du même processus qui organise une progression dans la complexité et dans l'élaboration du projet ;
- aborder l'étude des territoires par la démarche paysagère pour s'initier aux compétences de la programmation et du conseil à la maîtrise d'ouvrage ;
- se confronter avec les thématiques et les problématiques contemporaines qui relèvent à la fois du territoire, de la ville et de l'architecture.

CONTENU

Le projet architectural et urbain est désormais de plus en plus lié au destin de grands territoires ainsi qu'à la vision des futurs modes d'habiter offerts par des territoires nouveaux.

Le paysage en ce sens se situe entre le mythe du paradis perdu et la préfiguration de « nouveaux mondes » à inventer dans la complexité des enjeux contemporains liés à la sphère du politique, du social, de l'environnemental, du culturel.

L'approche paysagère est ainsi proposée dans cet atelier comme démarche d'analyse inventive, et donc de projet, à différentes échelles. Elle permet d'une part d'affiner le regard analytique sur les territoires abordés et d'autre part d'accéder à leurs potentialités, des plus explicites (celles qui relèvent du vivant, de la géologie ou de la topographie) aux plus dissimulées (les imaginaires collectifs ou les métaphores communautaires, les valeurs esthétiques et, de plus en plus écologiques, les nouvelles représentations du « vivre ensemble » qui régissent toute construction socio-spatiale).

L'émergence d'un projet architectural et/ou urbain ainsi que « l'invention » d'une réponse appropriée à la question posée ne se distinguent pas de cette démarche et participent de ce même processus d'analyse inventive.

Cette interrelation entre analyse inventive et émergence du projet rythme les temps de l'atelier, ne séparant pas la phase d'analyse de la phase de projet.

Dans un premier temps (1er mois) une étape d'immersion sur le terrain d'étude avec séjour prolongé. Une « reconnaissance sensible du terrain physique » et « une analyse du terrain culturel » associées à des prises de notes projectives sur des réponses spatiales ponctuelles ou structurelles, permettra de connaître le substrat tout en se projetant sur lui avec des intentions premières.

Dans un deuxième temps (2ème mois environ) l'ensemble des étudiants organisé en 2 groupes, dans le rôle de conseillers à la maîtrise d'ouvrage, formuleront le projet d'amélioration du « territoire substrat », en précisant les hypothèses d'interventions programmatiques et des préfigurations de solutions ponctuelles à titre explicatif.

Dans un troisième temps (2 derniers mois du semestre), les étudiants, dans le rôle de maîtres d'oeuvre, choisiront un terrain et un thème du programme envisagé et le développeront dans un projet d'espace concret à l'échelle urbaine et architecturale.

Les terrains et thème d'étude proposés dans cet atelier sont choisis pour l'actualité des questionnements et les enjeux qui les concernent.

Pour cette année il s'agira d'aborder le thème des Paysages de L'eau.

Ce thème s'inscrit dans le cadre de deux collaborations internationales : la première avec l'Université de Birmingham sur le thème de la 'Villes post-industrielles et canalscape.' activée en 2014 et renouvelée pour l'année 2015.

La deuxième concerne un projet d'échange international Erasmus+ organisé entre l'IUV de Venise, les Universités de Saragosse et Manchester, et l'ENSAPLV sur les Paysages d'eau : patrimoine et réinvention des architectures et territoires de la production (en attente d'habilitation). Ces échanges prévoient des cours croisés proposés par les partenaires et des workshops courts qui seront organisés sur des terrains d'étude italiens, espagnol et français.

Le terrain d'étude français pour le projet long du semestre est actuellement à l'étude avec nos partenaires. Trois terrains sont pressentis : Le projet Seine Aval et plus particulièrement SeinePark; le Plateau de Saclay avec son complexe système hydrographique ; la Plaine Saint Denis, entre Seine et Canal.

ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% et projet final : 50%.

Cours - Travaux dirigés - Travaux pratiques sur site et en atelier - Expérimentations des outils d'appréhension et représentation des Recherches documentaires - Entretiens non directifs - Journal de bord - Production des documents de reconnaissance paysagère comprenant une présentation orale publique, une présentation écrite et illustrée (A4 couleur) et une présentation numérique Power point pour présentation publique

- Voyage d'étude ;

- Workshop international en partenariat avec IUAV de Venise (Italie) et les universités de Saragosse (Espagne), Manchester et/ou de Birmingham (Grande Bretagne).

S8
M.8.5 – P812

PROJET 2
LA VILLE ARCHIPEL

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 136
Semaine : 8,5
Travail personnel : 100

J. NJOO, N. FEVRIER

OBJECTIFS

Ce cours de projet propose d'examiner à travers de sites enclavés à fort potentiel de mutation, les conditions et perspectives de fragmentation et polarisation urbaines dans le contexte du Grand Paris. Partant de l'hypothèse que ces situations insulaires peuvent être sources de diversité et de spécificité métropolitaines, les étudiants exploreront des stratégies et scénarios de régénération qui permettront d'imaginer de nouveaux contours pour l'agglomération parisienne en tant que ville archipel désirable. Cette année nos investigations se focaliseront sur le devenir du territoire de l'aéroport international Roissy-Charles-de-Gaulle et ses alentours. Après un travail global d'analyse et de recherche collective, les étudiants se focaliseront sur la transformation d'une situation en particulier qui doit articuler des échelles multiples : territoriale, urbaine, architecturale. La méthodologie du cours explorera l'intersection d'approches empirique et théorique, in situ et ex situ afin de développer des outils critiques pour aborder des phénomènes urbains actuels.

CONTENU

Le semestre sera structuré en trois séquences distinctes, chacune d'une durée d'environ cinq semaines. Dans la première phase de travail il s'agira de constituer un atlas critique du territoire en question.

Dans la deuxième phase du travail, il s'agira d'élaborer des stratégies et scénarios de régénération en réponse à des questions et situations critiques relevées dans l'atlas. Les étudiants travailleront en binômes cette fois-ci et définiront chacun une problématique à explorer à partir de ces premières analyses et recherches.

Dans la phase finale du semestre il s'agira de tester la stratégie urbaine à une échelle architecturale plus détaillée. La forme et l'échelle précises de cette étape finale dépendra de la nature du projet. Des jurys collectifs ponctueront de manière régulière la fin de chaque séquence avec la participation d'intervenants extérieurs. Un voyage d'étude de 4 jours est également prévu au milieu du semestre.

ÉVALUATION

Affichage toutes les semaines, présentations et critiques, analyses à partir de divers supports (photographique, cartographique, bibliographique, statistique, phénoménologique), schémas et diagrammes d'argumentation, maquettes d'étude à diverses échelles, plans, coupes, élévations, perspectives, textes? Contrôle continu et restitutions 20%, rendu intermédiaire 30%, rendu final 50%. L'enseignement se déroule chaque semaine sur une journée complète et en relation avec l'optionnel de projet Po809 «Cartographier la ville contemporaine». Des présentations-projections par les étudiants de recherches en cours (analyses de cas, travaux documentaires, stratégies et concepts) ponctueront les affichages-discussions hebdomadaires collectifs et des jurys intermédiaires.

S8
M.8.5 – P814

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 136
Semaine : 8,5
Travail personnel : 100

PROJET 2
LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE À L'ÉCHELLE
DE L'ÎLOT URBAIN

J.-M. COGET, L. MARIANI

OBJECTIFS

L'objectif global du cours est de permettre à l'étudiant d'intégrer la qualité environnementale comme cadre d'analyse, de programmation et de conception à l'échelle de l'îlot urbain.
Echelle : ignorée par le droit, par les réglementations techniques et par les politiques publiques, l'îlot urbain est un élément constitutif essentiel de la ville, qui a sa logique propre de développement, notamment pour les réhabilitations.

CONTENU

Concernant l'analyse, l'objectif pédagogique consiste à doter chaque étudiant des capacités d'analyse et de relevé qui permette de qualifier, caractériser et quantifier les différentes formes d'occupations du sol, bâties ou non bâties, d'identifier et d'étudier les espaces du public à l'intime et les flux qui structurent et animent l'îlot urbain.

Concernant la programmation, l'objectif est de transmettre une approche critique des paramètres de la programmation urbaine et de la réglementation en matière d'urbanisme, d'établir les éléments fondant un diagnostic raisonné de la qualité environnementale de l'îlot (densités minimales, indicateurs de performance énergétique, coûts environnementaux d'investissements, coûts environnementaux de fonctionnement, etc.), de soumettre chaque composante de l'îlot à une analyse critique et de faire la part entre les critères apparents (par exemple, coefficient de forme) et non-apparents (par exemple, consommations effectives et confrontation de ces consommations avec les usages), et enfin de définir le parti programmatique comme lieu de synthèse et d'arbitrage entre les différents enjeux du diagnostic.

Concernant la pratique du projet, l'objectif est de recenser les critères de qualité environnementale qui sont spécifiquement de la responsabilité de l'équipe de conception à l'échelle de l'îlot et du bâtiment : orientations des ouvrages, des volumes, des espaces communs, orientation des axes dominants de circulations, définition des enveloppes, isolation/inertie thermique, porteur, isolation acoustique, etc. interfaces entre espaces internes et espace extérieur, etc. Le cours se déroule en coordination avec le séminaire AEDD.

ÉVALUATION

La démarche pédagogique rend la présence obligatoire. Les exposés oraux individuels d'analyse, de programmation et de conception sont une base d'évaluation permanente et évolutive. Le dossier d'analyse est établi collectivement par des apports individuels et rendu accessible à tous par la voie d'Internet. Les dossiers d'orientation programmatique (4 à 6 pages dactylographiées) et la progression de la conception (plan de masse, esquisses, croquis d'ambiance, conception (2 planches Ao) ou équivalents peuvent être projetés ou affichés.

La démarche pédagogique consiste à alterner des exposés méthodologiques courts, des visites du site et la mise en oeuvre de cadres méthodologiques pour des présentations individuelles, toutes les deux semaines. L'analyse de l'îlot est collective. La programmation et la conception sont des travaux individuels.

La visite critique d'un écoquartier (Västra Hmanen en Suède, Bedzed en Grande Bretagne ou Fribourg en Allemagne) permet d'expérimenter le cadre d'analyse.

Langue du cours: français. Langue de communication: anglais, allemand, italien

S8
M.8.5 – P819

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 136
Semaine : 8,5
Travail personnel : 100

PROJET 2
DES STRUCTURES D'ACCUEIL POUR RÉFUGIÉS

Y. MAHIEU, S. EBODE

OBJECTIFS

A - Confronter l'étudiant à une problématique sociale forte et d'actualité
B - Mettre en pratique, dans le cadre de la conception d'un petit équipement nécessitant une structure de moyenne portée, la préoccupation d'un rapport optimisé entre structure, forme, confort et énergie.
C - De manière générale, mettre en évidence la relation entre choix constructifs et conception architecturale.

CONTENU

«Des structures d'accueil pour réfugiés»
Il s'agit de concevoir un projet dans le cadre d'un programme mixte (logement /salle polyvalente). La partie « logement » ne contiendra que : des chambres et des sanitaires.

La « salle polyvalente » devra permettre notamment les fonctionnalités suivantes : restauration commune, gymnase, lieu de culte, de spectacle...

Lors des deux premières séances, les étudiants pourront proposer des sites et des programmes. Dans le cas contraire, ils pourront également travailler sur l'une des hypothèses proposées par l'équipe pédagogique. A ce jour les hypothèses sont les suivantes :

A- Une structure démontable, place de la république à Paris
B- Une structure temporaire d'urgence pour un camps de transit à Calais.
C- Une structure permanente à usage temporaire sur des toits parisiens.

Le projet fera appel à des solutions innovantes pour au moins l'un des domaines suivants et l'ensemble de ces domaines sera en tout cas traité avec attention : environnementale, énergétique, et structurelle.

Il intégrera les différentes dimensions du projet architectural tel que : le contexte urbain et les valeurs d'usage.

Une attention particulière sera portée concernant : le caractère social du programme, la faisabilité économique et la faisabilité technique.

L'ensemble sera traité depuis la phase d'esquisse jusqu'aux détails constructifs.

ÉVALUATION

Contrôle continu 50 %, contrôle final 50 %
Présence aux cours, visites et corrections collectives ou individuelles
Analyse de projets référencés.
Projet (rendus intermédiaires et rendu définitif)
Travail de projet individuel avec les outils d'étude habituels (dessin conventionnel, maquettes volumes simulations informatiques), auxquels s'ajouteront des maquettes physiques de structure.
L'enseignement s'articulera autour de séances collectives de correction et de cours.
Thèmes des cours : thermique, statique, classification des surfaces, structures de moyenne portée, dimensionnement, géométrie variable et économie de matière.

S8
M.8.5 – P820

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 136
Semaine : 8,5
Travail personnel : 100

PROJET 2
CONCEPTION ARCHITECTURALE NUMÉRIQUE

F. GUENA, E. LOCICERO

OBJECTIFS

La maîtrise de logiciels innovants pour l'architecture est gage de compétence et de reconnaissance des futurs architectes. L'objectif de ce groupe de projet est de produire un projet architectural réaliste, dans un site parisien ou limitrophe, en impliquant au sein du processus de conceptions des outils dits d'assistance à la conception. Ces outils et la manière de les utiliser pour la conception sont présentés et expérimentés dans un optionnel associé à cet enseignement intitulé «Systèmes numériques de la conception digitale».

Concevoir un projet architectural à l'aide de logiciels implique divers bouleversements au sein des activités de pensée classiques. Il suscite de nouveaux aspects architecturaux et génère de nouvelles modalités opératoires de conception du projet et d'appropriation de l'outil pour l'architecture.

Ce groupe de projet propose donc d'expérimenter un ou plusieurs de ces logiciels dans la conception d'un projet. Cette expérience permet de découvrir les potentialités des outils et de développer de nouvelles démarches architecturales par lesquelles se construire une nouvelle signature stylistique.

CONTENU

Il s'agit de concevoir un complexe sportif dans un îlot parisien en gérant au mieux les diverses complexités d'échelles.

Ce projet se déroulera suivant trois phases : une phase d'analyses du contexte et de programmation architecturale, une phase de conception architecturale et, une phase d'évaluation du projet.

- Phase 1 (3 semaines) : des analyses urbaines seront produites en groupe en vue de mettre en exergue les besoins du secteur et de construire un programme architectural adapté. Le programme de ce complexe sportif sera construit de manière individuelle en fonction de l'interprétation des analyses du site.

- Phase 2 (10 semaines) : chaque étudiant concevra son projet à l'aide de Rhinocéros et, éventuellement de son plugin Grasshopper et/ou de scripts de générations. Le projet devra répondre aux réglementations qui régissent son installation, son programme et son type. Les représentations classiques d'appréhension d'un projet d'architecture inséré dans son site urbain seront à réaliser à partir de la modélisation informatique.

- Phase 3 (3 semaines) : chaque étudiant choisira un aspect du projet à évaluer (acoustique, thermique, structure, etc.) et, en produira une évaluation à l'aide d'un logiciel adapté.

L'optionnel de projet associé à cet enseignement (Po821) introduira les divers outils informatiques indispensables à ce groupe de projet ainsi qu'il présentera les techniques d'analyse urbaine, des références architecturales et les normes techniques des ERP voire BBC.

ÉVALUATION

Une analyse urbaine complète du contexte d'intervention construite à partir des outils réflexifs qui seront enseignés. Rendu sur papier et maquette physique de site. Différentes représentations du projet (physiques et virtuelles). Présentation orale structurée de la conception du programme architectural individuel. Présentation orale structurée du processus et des méthodes de conception du projet. Contrôle continu : Présence et présentation hebdomadaire obligatoire (50%) Examen intermédiaire : rendu argumenté et qualité des productions (25%) Examen final : rendu argumenté et qualité des productions (25%)

Travaux demandés : une analyse urbaine, un programme de projet, un projet, une évaluation architecturale

Organisation : Corrections hebdomadaires avec programme pédagogique à l'appui.

Rendu : Une planche Ao de présentation de l'analyse urbaine et du programme de projet

Un modèle informatique du projet accompagné d'une planche Ao de présentation du projet.

Une maquette physique du projet.

Un modèle informatique de l'évaluation du projet et une note d'explication de la démarche.

S8
M.8.5 – P821

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 136
Semaine : 8,5
Travail personnel : 100

PROJET 2
DÉTOUR(S) 1, L'INFRAORDINAIRE DES
MÉTROPOLES DAKAR-KROLL 2015

O. BOUCHERON, M. CORALLI

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation de M1 est de développer chez les étudiants, par l'emprunt de détours géographiques et disciplinaires, des facultés d'observation et de compréhension critique de situations urbaines particulières, tirer des enseignements de cette lecture du présent afin d'envisager la production de propositions architecturales et urbaines hors normes mais réalistes, tout en construisant leur propre démarche.

En 2016, nous proposons de nous projeter pour la deuxième année consécutive vers la ville de Dakar au Sénégal.

L'atelier P821, et l'AI à Dakar, associé à cet enseignement s'inscrivent ainsi dans la continuité de la réflexion initiée à La Courneuve à l'automne 2012 et prolongée depuis, notamment lors de l'AI de New-York au printemps 2014 (dont une partie des résultats est visible sur le blog des étudiants : <http://lacourneuve-newyork.blogspot.fr/>), par des actions conjointes menées par les étudiants et les enseignants de la formation et des partenaires français et étrangers.

CONTENU

Pour l'année 2016, nous proposons de nous projeter à nouveau depuis le «Grand Paris» vers Dakar, capitale du Sénégal.

Monica Coralli (architecte, géographe) qui encadrera avec nous l'AI et l'enseignement du semestre, a assisté aux évolutions de Dakar ces deux dernières décennies. Elle a par ailleurs mené des travaux de recherche et des expertises au Sénégal et dans les pays de la sous-région depuis 1997.

Le terrain de l'A sera l'occasion d'un travail conjoint avec le Collège d'Architecture et l'IPP de Dakar. Des rencontres avec des experts locaux, des artistes travaillant dans l'espace urbain et surtout des habitants seront également organisées. Le travail de terrain permettra ainsi aux étudiants de l'ENSA-PLV de partir à la découverte de certains quartiers de la ville avec leurs homologues dakarois. A partir de cet arpentage commun, ils seront en mesure d'élaborer des propositions de projet qui puissent inclure les multiples réflexions et approches que développent tous ces acteurs de l'évolution contemporaine de Dakar.

Les quartiers visités et étudiés seront notamment ceux du vieux Ouakam, ancien village de pêcheurs Lébous, et du «nouveau» Ouakam réalisé après la démolition partielle de l'ancien et celui du Grand Dakar, tous largement remaniés par l'action de leurs habitants. Les premiers temps de notre terrain nous permettront d'opérer des choix parmi les cas des études à partir des thèmes que nous travaillerons avant notre arrivée à Dakar : le centre et la marge, la rénovation urbaine, le jeu des acteurs, le rôle des passeurs, la règle et la transgression, le foncier et les formes de groupement de l'habitat ... Ainsi, par exemple, la comparaison entre l'habitat planifié des années 50-70, et ses transformations, et celui considéré comme «traditionnel» lébou devrait permettre aux étudiants de tirer des enseignements sur la façon dont se réinvente la vi(II)e ici et maintenant à Dakar, et la façon dont elle s'y réinventera demain.

ÉVALUATION

- Carnet de terrain, élaboré collectivement et individuellement sous la forme d'un blog.
- Restitution du travail de terrain.
- Elaboration d'un glossaire
- Présentation des propositions et projets

Travaux requis

Les places pour cet enseignement étant limitées (10 places), nous souhaiterions que chaque étudiant intéressé par ce terrain nous envoie une courte lettre de motivation, explicitant notamment son parcours et les thèmes qu'il souhaiterait aborder pour son futur mémoire de master. Les candidatures doivent être transmises à olivier.boucheron@gmail.com, au plus tard une semaine avant le démarrage du semestre. L'AI se déroulera durant les vacances de Pâques.

S8
M.8.5 – P823

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 136
Semaine : 8,5
Travail personnel : 100

PROJET 2
MILIEUX HABITÉS - ARCHITECTURE À GÈNES
URBAINS

T. BABLED, J. SIGWALT

OBJECTIFS

Ceci suppose d'élargir l'horizon restreint d'une conception architecturale autocentrée et limitée à l'échelle de l'objet, limitée à des questions strictement typologiques, programmatiques ou de design.

CONTENU

Échelle d'intervention : Fragment architectural

Au sein d'une situation urbaine en mutation, il s'agira donc de se saisir de la capacité d'un fragment architectural à structurer et orienter un espace urbain, ou de la capacité d'un fragment architectural à s'insérer et dialoguer avec un grand paysage. Outre sa vocation à organiser avec nuance les espaces propres à sa vocation programmatique.

La réflexion sera donc avant tout architecturale, reconnaissant à cette échelle d'intervention la capacité quasi exclusive de traduire et d'écrire en termes sensibles un récit aux significations plus globales.

Site et programme : Conception d'un hôtel de luxe en terrain complexe.

Dans un site spécifique qui sera présenté en début de semestre, il s'agira de concevoir un hôtel de luxe, lieu où se croisent une grande variété d'usagers, d'acteurs : touristes, hommes d'affaires, employés, fournisseurs, journalistes, politiciens' appartenant à des mondes très divers.

L'hôtel est un fragment unique, quasi extra territorial qui mêle des influences souvent complémentaires voir antagonistes, permettant de questionner les valeurs complexes de l'espace : équipement local à vocation globale, lieu public mais aussi lieu d'intimité voire de solitude, lieu anonyme, standardisé et transposable nécessitant cependant une visibilité et une identité forte, forme associant la série (les alvéoles répétées des chambres) à l'exception (le lobby, les équipements associés).

Les espaces d'un grand hôtel sont fréquentés de manière synchrone pour des raisons aussi différentes que l'hébergement transitoire du vacancier, la célébration d'un mariage, la participation à une conférence internationale, un déjeuner d'affaires' En situation de conflits, c'est aussi là que travaillent les correspondants de guerre. Les hôtels sont alors des espaces protégés (Tripoli, Bagdad, Kigali) ou encore la cible d'attaques violentes (Beyrouth, Sarajevo, et très récemment encore, Kaboul).

Les hôtels sont des lieux de vie privée tout en restant des espaces publics accessibles à tous, selon des zones clairement définies : espaces de transit et d'accueil, espaces de sociabilité, espaces d'échange d'information, espaces réservés, espaces privés forment le florilège de cette famille paradoxale d'espaces attenants et diversifiés. Sans oublier les coulisses, zones machiniques de l'hôtel réservées au personnel.

Présentés comme des espaces de luxe et de liberté, ce sont en fait des espaces extrêmement normés, hiérarchisés et surveillés, qui constituent systématiquement dans la ville des fragments singuliers, souvent spectaculaires, parfois secrets, mais toujours exotiques.

L'implantation de ces hôtels, dans des quartiers précis, généralement en centre ville ou à proximité d'un lieu attractif, provoque toujours un débat localement tant on sait qu'ils ont la capacité d'influer sur la vie et le développement des lieux environnants.

| | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,85 |
| | Nombre de semaine : 16 |
| | Modalité pédagogique : PROJET |
| | Nombre d'heures |
| | Semestre : 136 |
| | Semaine : 8,5 |
| Travail personnel : 100 | |

Le territoire d'études, situé dans le contexte d'une métropole d'échelle européenne (par exemple est à l'étude le site du Tempelhof à Berlin, ancien aéroport en voie de reconversion), proposera de répondre aux enjeux suivants sur un périmètre de réflexion élargi :

- le renouvellement de sites partiellement urbanisés et en voie de mutation;
- la révélation des liens associant architecture et dimensions urbaines ou territoriales;
- l'établissement d'une narration, d'un récit - en utilisant des outils narratifs similaires à ceux de l'écriture filmique - dont l'hôtel à concevoir sera le personnage principal (établir un fil narratif précis, éliminer toute scène non essentielle au récit, veiller à la cohérence et à la crédibilité du personnage principal et de ses actions).

Un voyage de quelques jours sur place sera programmé dès le début du semestre et pourra impliquer des interlocuteurs locaux.

ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% et examen final : 50%.

16 séances, atelier de projet : alternance de cours théoriques, d'exposés - débats et de corrections collectives.

Un projet d'architecture associé à une réflexion narrative, programmatique et urbaine, réflexion mettant en évidence les liens tissés entre les différentes échelles de conception (de l'inscription géographique aux résolutions constructives). Deux rendus intermédiaires et un rendu final associant un jury formé par des intervenant extérieurs. Exposés et analyses critiques de références.

S8
M.8.5 – P824

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 136
Semaine : 8,5
Travail personnel : 100

PROJET 2
PRATIQUES DU PROJET URBAIN : DEVENIR DE
QUARTIERS AUTOPRODUITS EN LITS DE RIVIÈRE
À PORTO ALEGRE, BRÉSIL

M. BOURDIER, C. SECCI

OBJECTIFS

La thématique générale de cet enseignement (Pratiques du projet urbain. Échanges entre France et Amérique du Sud) se précise cette année comme suit : « Devenir de quartiers autoproduits en lits de rivière à Porto Alegre, Brésil ».

Les objectifs de cet enseignement sont:

- Échanger et débattre des processus d'urbanisation contemporains en Amérique du Sud ;
- Se confronter à d'autres pratiques du projet urbain lors d'un atelier de travail intensif international ;
- Se donner l'observation de terrain comme travail central d'une démarche de projet urbain ;
- Se questionner sur les rôles, actions et démarches de l'architecte dans les processus d'urbanisation métropolitains.

CONTENU

Cet enseignement s'articule à la coopération 'France & Mercosur +' qui implique depuis 2006 l'EN-SAPLV et des universités de six villes sud-américaines : Montevideo, Uruguay ; Santa Fe, Argentine ; Porto Alegre, Brésil ; Caracas, Venezuela ; Asunción, Paraguay ; Santiago, Chili.

Cet enseignement place au centre de son dispositif pédagogique semestriel un atelier de travail intensif international (ou workshop) en Amérique du Sud avec des étudiants et des enseignants en architecture provenant de ces six pays.

Il questionne les 'pratiques du projet urbain' et s'est déjà donné huit villes sud-américaines comme études de cas. Les situations urbaines retenues ont permis d'aborder des enjeux particuliers aux villes extra-européennes où la planification est mis à mal, c'est-à-dire où : des territoires sans planification ou autoproduits deviennent une forme d'urbanisation courante ; des villes des extrêmes avec des secteurs urbains très fortement équipés en côtoient d'autres ne possédant pas les services de base minimum (eau, tout à l'égout) ; des villes font face à des mutations rapides ; des territoires urbains sont habités alors qu'ils sont exposés à de risques connus (inondations, éboulements, etc.)...

Ces situations de projets sont abordées par une démarche particulière qui place le TRAVAIL DE TERRAIN au cœur de la pratique de workshop. Le terrain est donc considéré ici comme l'espace de référence de l'émergence des projets architecturaux et urbains.

Chaque année l'un des partenaires organise le workshop structuré à partir de trois aspects:

- un enjeu local à mettre en discussion par le projet architectural et urbain ;
- des situations précises et des sites concrets pertinents pour tester cet enjeu ;
- des rencontres avec les acteurs (société civile, élus, instituts d'urbanisme, etc.) porteurs de connaissances et de responsabilités en rapport avec ces enjeux.

Le workshop 2016 aura lieu à Porto Alegre au Brésil. Il est organisé par le partenaire local (UFRGS: Universidade Federal do Rio Grande do Sul). Il suivra un premier workshop organisé dans cette ville en 2008 sur le thème 'La rencontre entre Ville et Fleuve' et en prolongera la réflexion. Il mettra l'eau au centre des préoccupations concernant la production de la ville et en particulier ici des 'favelas'

(quartiers autoproduits) situés dans des lits des «arroio» (rivières). Ces favelas sont à la fois soumises à un «trop d'eau» (inondation et ses risques) et à un «pas assez d'eau» (potable car polluée). Comment donc penser le devenir de ces situations urbaines ? Les acteurs impliqués seront principalement les communautés habitantes ainsi que des ingénieurs hydrauliciens.

À cet enseignement de projet se rattache l'optionnel de projet 'Apprendre des villes d'ailleurs. Situations de projet dans des villes d'Amérique du Sud' (Po824) qu'il est recommandé de suivre en parallèle.

ÉVALUATION

Il est attendu des étudiants un fort intérêt pour :

- les questions urbaines, le projet architectural, urbain et du territoire ;
- les villes sud-américaines ;
- une pratique d'atelier international.
- le travail d'observation de terrain (croquis, film, entretien)

L'évaluation du travail des étudiants portera sur «le projet comme démarche» (50% de contrôle continu) et «le projet comme réponse» (50 % pour les rendus de chaque étape marquante)

Le semestre propose trois temps :

- Un Avant : une journée par semaine pour se préparer à l'atelier international au Brésil, afin de se familiariser (1) à un travail de terrain et (2) à la culture urbaine du territoire du workshop ;
- Un Pendant : l'atelier intensif international (ou workshop), durant les vacances de printemps avec un travail en équipes multinationales ;
- Un Après : une valorisation publique à l'ENSAPLV : présentation publique, exposition, plaquette collective.

Cet enseignement est dispensé en français à l'ENSAPLV et en trois autres langues lors du workshop : l'espagnol, l'anglais et le portugais.

BIBLIO

DRUMMOND, D., Architectes des favelas, Dunod, 1981.

BOLIVAR BARRETO, T., GUERRERO ECHEGARAY, M., RODRIGUEZ MANCILLA, M., [Compiladores], Casas de infinitas privaciones ¿Germen de ciudades para todos?, CLACSO & Universidad Central de Venezuela, Quito, 2014.

Workshop 2009, *CIUDAD Y ARQUITECTURA IN ZONAS DE BARRIOS*

Urbanismo de los barrios autoproducidos de Caracas : <http://ccsworkshop2009.blogspot.fr>

Latitudes, ENSAPLV 2009, 114-127.

S8
M.8.5 – P825

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 136
Semaine : 8,5
Travail personnel : 100

PROJET 2
ENJEUX DE RÉHABILITATION ET RESTRUCTURATION URBAINE DURABLE DE TERRITOIRES DE L'UTTAR PRADESH

F. SOUCARRAT CHAUDHURI

OBJECTIFS

La mise en place des systèmes de villes s'est faite selon des modalités très différentes d'un pays à un autre. En Inde, plusieurs phases d'urbanisation se succèdent depuis l'Antiquité puis avec l'arrivée des Moghols musulmans au XIV^{ème} siècle. Le pays se divise alors en une vingtaine de royaumes, les villes principales (Agra, Delhi) sont situées à l'intérieur du pays et vivent des activités manufacturières et du contrôle du territoire. Les premiers comptoirs portugais, hollandais, français puis anglais sont fondés à partir du XVI^{ème} siècle et n'ont pas encore d'impact décisif sur le système urbain indien avant le XIX^{ème} siècle. C'est lorsque l'Inde est officiellement intégrée à la couronne britannique en 1847 que les orientations administratives et économiques changent radicalement et transforment durablement la trame des villes indiennes. Désormais, les villes principales sont créées ou sont dynamisées le long des littoraux et des fleuves principaux, afin de favoriser les échanges avec la métropole. L'objectif de ce semestre est l'enseignement du projet urbain en situation internationale, en partenariat avec le SPA DELHI School of planning and architecture de New Delhi (Inde), lors d'un workshop de deux semaines : projet urbain en Uttar Pradesh. Cette expérience in situ ouvre un espace culturellement différent, celui des villes et territoires en Inde où la ville sera analysée à travers ses formes mais surtout comme processus de projet. Dans cet aller et retour entre contexte et système, différentes échelles spatiales et de représentation se succèdent (du 1/50 au 1/25000) et permettent d'appréhender la relation entre édifice et ville comme une maïeutique complexe d'emboîtement et d'articulation des échelles !

Le projet urbain se faisant à partir de l'immersion dans le terrain, l'objectif sera de consolider, transformer, révéler ce qui est!

CONTENU

Le travail porte sur la consolidation, la réparation et la transformation d'une aire urbaine de la ville d'Agra, troisième ville de l'Uttar Pradesh, après Lucknow et Kanpur avec une population de 1 686 976 habitants. On s'interrogera sur les capacités d'évolution de son tissu, anciennement constitué et dégradé, au regard des dynamiques du développement métropolitain dans un contexte de gestion du patrimoine, qui englobe la conservation de l'international (UNESCO), à des minorités nationales au niveau local pour les bâtiments patrimoniaux, des sites et des villes.

Plusieurs sites seront identifiés à l'intérieur de l'aire urbaine étudiée et feront l'objet de travaux d'analyse et de projet par groupe de 4 étudiants.

Cet échange culturel ouvre vers les techniques de l'analyse des dimensions physiques, sociales, culturelles, économiques et écologiques des zones urbaines, comprendre leurs problèmes, et de l'évolution des mesures pour y faire face d'une manière planifiée. La notion d'urbanité « durable » est intégrée à la démarche de conception comme une contrainte fructueuse pouvant générer des propositions plus pertinentes. Elle est posée comme relevant nécessairement d'une réflexion sur les composantes urbaines de la « durabilité », notamment en termes de gestion des risques naturels et anthropiques et de prise en compte et sauvegarde des identités culturelles et de leurs patrimoines architecturaux, urbains, sociaux et économiques. La transformation des territoires selon une logique de renouvellement, impliquant éventuellement une réhabilitation durable, et un développement urbain aux objectifs explicites est au centre des stratégies de projet développées.

| | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,85 |
| | Nombre de semaine : 16 |
| | Modalité pédagogique : PROJET |
| | Nombre d'heures |
| | Semestre : 136 |
| | Semaine : 8,5 |
| Travail personnel : 100 | |

L'enseignement de projet est l'occasion pour les étudiants de se retrouver lors de l'atelier international, confrontés à une situation non familière. Il s'agira de négocier avec cet écart culturel pour pouvoir travailler avec des étudiants et des enseignants indiens.

L'année 2015-2016 étant une année de transition, l'atelier international prendra effet à partir de la rentrée 2016-2017.

Contrôle continu, participation aux séminaires, rendus intermédiaires et rendu final
 Contrôle continu : 50% , jury final 50%

ÉVALUATION

L'enseignement est structuré de façon à fournir à l'étudiant un cadre de travail organisé afin de de lui apporter régulièrement les éléments de méthode et de contenu. Il est ainsi structuré par trois semaines consacrées à un séminaire de contenu et de méthode (spécificités des problématiques + échelles impliquées + notions de vastu shastra). Dix semaines de suivi contrôle continu. Deux semaines de rendus intermédiaires, jugés collégialement et la dernière séance dédiée au rendu final. La présence est obligatoire à l'ensemble des séances. L'enseignement de projet se fera en deux phases. D'abord un enseignement à Paris qui a comme fonction essentielle de préparer la phase 2 qui se déroulera in situ, en Uttar Pradesh, en Inde.

Sur le terrain, le recueil d'informations et les propositions de transformations (faites au moyen des représentations conventionnelles de l'espace architectural) sont élaborées et présentées à la fin de l'atelier international. Durant la phase de l'atelier qui se déroule en Inde, la langue utilisée est l'anglais.

S8
M.8.5 – PO803

| | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,15 |
| | Nombre de semaine : 14 |
| | Modalité pédagogique : CM |
| | Semestre : 21 |
| | Semaine : 1,5 |
| | Travail personnel : 21 |

PROJET 2
ESPACES PUBLICS ÉMERGENTS

D. LE FRANCOIS

OBJECTIFS

Le cours s'intéresse à l'émergence de lieux urbains, tels ceux issus des pratiques de mobilité, infrastructures et modes de transports en cela qu'ils constituent un enjeu pour l'architecte qui doit aujourd'hui, en raison de leur grande emprise, grande pérennité, (une durabilité), les intégrer dans la ville, les domestiquer les constituer espace public Il donne à voir ces lieux en d'autres termes que des non lieux, en même temps qu'il permet de s'interroger sur la nature des espaces publics aujourd'hui.

CONTENU

Le cours, centré sur l'étude des usages et représentations des lieux de la mobilité, se veut apporter un autre regard (sociologique, anthropologique) sur des espaces abordés en d'autres cours. Il tire parti des méthodes d'investigation des sciences sociales mais aussi des plasticiens, a recours à la photo, au film, à la vidéo, pour interroger des observations qui pourraient être menées par petits groupes sur un ou différents lieux.

Les infrastructures, lieux dévolus au passage et à l'attente, font l'objet de caractéristiques qui leurs sont ou non spécifiées, et que le cours se propose d'étudier : Les lieux mais aussi les modes (RER, voiture, train, tramway) invitent à interroger d'autres notions telles que la halte dans la ville, le confort, l'ambiance. Moins pensée comme des espaces à part entière qu'en termes de temps, ils sont habillés d'une certaine temporalité ; lieu d'un temps vide que l'on cherche à remplir, lieu d'un temps où l'on aime aussi ne rien faire' Pauses ou séquences temporelles urbaine ou « périurbaine », les espaces de transport structurent la ville, sont riches de symboliques qui diffèrent d'un mode à l'autre (marche, avion, train ,voiture, métro, bus). Ils donnent à lire autrement, et à leur manière les paysages métropolitains.

Organisation de l'enseignement

Observations sur terrain, croisées à des moments théoriques, l'analyse de textes, de photographies et de films, pour saisir l'ambiance, les usages, sociabilités, ou (et) les représentations d'un seul ou de plusieurs lieux (RER, taxi, autolib, gare, stations, arrêt de bus) ou noeufs (embouteillages).

ÉVALUATION

Contrôle continu (présence active) 50%

Travail personnel 50%

Participation active aux cours : recherches en petits groupes (observations de lieux/ recherche documentaire, filmique), mises en commun, restitutions collectives...

Restitution sous la forme d'un book, d'une vidéo..ect., voir d'un dossier ou article susceptible d'être publié.

S8
M.8.5 – PO804

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,15
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

PROJET 2
ENTRE LOCAL ET TERRITORIAL :
ENJEUX PROJET EN RÉSEAU DE VILLE

P. BOUCHE, B. WEBER

OBJECTIFS

Le cours s'intéresse à un type de développement urbain et territorial très différent de ceux qui peuvent s'observer à l'intérieur de la métropole parisienne : la structuration de bassins de vie constitués de plusieurs villes. Dans ce cadre il propose d'approfondir le travail de projet comme mode d'exploration des possibles et contribution au débat public, avec une exigence de mettre en relation échelles locales et échelles territoriales.

CONTENU

Rarement abordé en formation, les réseaux de villes constituent portant un type de structure urbaine dominant en Europe qui, dans le contexte des mutations récentes en matière de développement urbain, s'avère d'une vitalité et d'une capacité de régénération indéniables, entre autre par des ressources locales diversifiés qu'un processus historique a contribué à explorer, révéler, enrichir, mais aussi par une réalité de bassins de vie se reconfigurant à l'échelle régionale. Le cours propose l'analyse d'exemples récents en Europe (Emscher Park, Emscher Zukunft, Vision Rheinthal, plusieurs exemples suisses, etc.) concernant les acteurs et les compétences mobilisées, et concernant les thèmes et les processus de projet. Il aborde particulièrement les dispositifs d'articulation entre une production de projet à l'échelle locale (aménagement d'espaces publics, édifices, interventions à l'échelle d'îlots, de quartiers, de parties de villes) et l'émergence de stratégies de développement à l'échelle de bassins de vie incluant plusieurs villes et leurs territoires environnants. Des cas français sont également examinés, parmi lesquelles les explorations entreprises entre 2009 et 2012 dans le cadre d'ateliers intenses du DSA-ENSAPLV sur la vallée de l'Yonne.

ÉVALUATION

Présence et participation. Évaluation de l'étude et de sa présentation.
Les cours est complété par des séances d'échange autour d'études entrepris par groupes d'étudiants, et portant sur des exemples de réseaux de villes en émergence, en France et ailleurs.

S8
M.8.5 – PO805

| | |
|--------------------------|--|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,15 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : CM Semestre : 21 Semaine : 1,5 Travail personnel : 21 |
|--------------------------|--|

PROJET 2
PROGRAMMATION ET CONCEPTION

M. FENKER, P. VIRNOT

| | |
|-------------------|---|
| OBJECTIFS | Cet optionnel a pour objectif de nourrir le travail de projet : Il introduit d'une part à la démarche de programmation dans les domaines des lieux de travail et des équipements publics et à l'analyse de la pluralité des points de vue que les acteurs concernés par le projet portent sur l'espace. D'autre part, il propose aux étudiants de se constituer un corpus de référence sur des bâtiments de différentes vocations : activités, équipements publics, logement, du point de vue des typologies architecturales qui leur sont propres. |
| CONTENU | <p>Ce cours est une introduction au domaine de la programmation et de la conception des lieux de travail. Il examine les typologies architecturales propres à ce type de réalisations à l'échelle internationale et présente une analyse critique des logiques et politiques actuelles des entreprises en matière d'architecture et d'espace.</p> <p>Comment la démarche de programmation peut-elle appréhender les enjeux sociaux, productifs, institutionnels et urbains de ces opérations ?</p> <p>Quelles articulations entre logiques organisationnelles et logiques d'usages peut-elle proposer ?</p> <p>Comment penser la complexité de la conception à la lumière de la pluralité des destinataires du projet ?</p> <p>Les étudiants ont à analyser deux réalisations faisant référence dans l'histoire de l'architecture ou significative de la période contemporaine, en s'intéressant au programme, à la fonctionnalité, l'organisation de l'espace, le parti architectural, la symbolique sociale et l'inscription dans le site. L'une porte sur un bâtiment d'activité ou équipement public, l'autre sur une opération de logements.</p> |
| ÉVALUATION | <p>Participation et dossier d'analyse.</p> <p>Sur 14 semaines. Deux analyses socio-architecturales de réalisations.</p> |

S8
M.8.5 – PO806

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,15
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

PROJET 2
VILLES D'AMÉRIQUE LATINE VAL

C. PEDELAHORE, V. LAGUIA, J-L. MORALES, V. TABOADA

OBJECTIFS

Ce cours magistral, associé à des conférences thématiques constitue un double lieu d'acquisition de connaissances :
Dans le domaine urbanistique et architectural, en ce qu'il interroge concrètement les théories et les pratiques du projet urbain occidental à la lumière du nouveau monde.
Dans le champs des savoirs contextuels propre aux formations urbaines latinoaméricaines, par le biais de monographies présentant les caractères génériques et spécifiques de leur morphogénèse.

CONTENU

Cette formation présente successivement :
Les structures physiques et intellectuelles des principales formations spatiales amérindiennes (Aztèque, Maya, Inca), coloniales et modernes.
Le portrait réflexif et analytique de métropoles représentatives tant des incorporations et des développements spatiaux menés depuis cinq siècles dans le nouveau monde que de leur statut de premier pôle historique de l'explosion urbaine des pays du Sud tout comme de leur situation aux avant-postes contrastés de la condition métropolitaine mondiale.
Ces villes constituent, en effet, un lieu éminent d'observation des thématiques de la densification, de la verticalisation, de l'urbanisation accélérée, de la diversité et la complémentarité du jeu d'acteurs, des rapports fondateurs entre tradition et modernité ainsi qu'entre productions savantes et populaires.
Une réflexion prospective, remontante et comparatiste, menée à partir de ces terrains singuliers, sur les savoirs partagés du projet urbain et du développement durable des territoires anthropisés, à partir d'une démarche systémique réconciliant identités spatiales et culturelles avec des théories et des pratiques réciproques mises en partage.

ÉVALUATION

Dossier thématique ou monographique établi à partir de notes de cours personnelles.
Examen final.
Cours magistraux en langue française et conférences de spécialistes en langues espagnole, portugaise, anglaise.
Travaux demandés : dossier thématique ou monographique établi à partir de notes de cours personnelles.

S8
M.8.5 – PO8o8

| | |
|--------------------------|--|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,15 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : CM Semestre : 21 Semaine : 1,5 Travail personnel : 21 |
|--------------------------|--|

PROJET 2
LUMIÈRES, SONS, MATÉRIELS, TECHNIQUES

D. COUILLARD

| | |
|-------------------|--|
| OBJECTIFS | <p>Proposer une culture lumière/son au futur architecte, souhaitant intégrer et lier, conception/lumière et architecture/urbanisme. L'architecte devra maîtriser, les cadres légaux, normatifs et techniques, des diverses activités lumière/son, cadres restrictifs et limitatifs des champs créatifs des architectes. C'est en connaissant et acceptant ces contraintes de la réalité, que l'architecte, va en tirer les meilleurs partis et adapter ces projets architecturaux et urbains, aux réelles possibilités de la lumière/son...</p> <p>Sources lumineuses, sécurité des installations électriques, matériels de projection d'images, matériels son, mesures d'éclairages, calculs de réfractions, normes d'éclairages muséographiques, sonorisations spatiales de la lumière, normes d'éclairages habitats domestiques, normes éclairages urbains, mises en valeur par la lumière des monuments historiques, éclairages souterrains, lutte contre les vandalismes, mise en sécurité par la lumière de l'espace public, les assurances, les essais de mise en lumière, les contrôles techniques, les coûts de la main d'oeuvre, les normes de l'AFE, le code du travail, les coûts des prestations, de la mains d'oeuvres, les coûts des locations des matériels, les droits d'auteurs... Les thèmes sont abordés et développés, avec méthode, dans l'idée de conduire un projet de sa création à sa réalisation...</p> <p>Ces connaissances techniques, faciliteront aux futurs architectes, discussions et négociations, avec les ingénieurs, techniciens et commerciaux, des domaines de la lumière, pour lesquels, cette culture et cette précision professionnelle, sont indispensables aux résultats qualitatifs d'un projet.</p> |
| CONTENU | <p>1 heure de cours théorique et 0,5 heure de travaux dirigés, en relation au cours. Le cours théorique est une conférence thématique d'une heure : exemples de réalisations techniques, avec des intervenants, membres de l'Association Française de l'Eclairage et de l'Association des Concepteurs Eclairagistes, une visite de chantier, des représentants commerciaux de matériels d'éclairages, un entrepreneur de spectacle, une visite nocturne d'illuminations parisiennes, un assureur et autres opportunités de saison... Le TD 0,5 heure est en rapport immédiat du contenu du cours...</p> |
| ÉVALUATION | <p>Note finale obtenue par 50% de la note de présence et 50% de la note du dossier conceptuel et technique, de réalisation produit par l'étudiant.</p> <p>Production d'un dossier conceptuel et technique d'une mise en lumière/son, sur un lieux/sujet choisi. Ce dossier est réalisé, point par point, par chapitre, en chronologie du déroulement du cours.</p> <p>Une réelle volonté d'acquérir, les bases, de la culture technique du concepteur-lumière/son au service de l'architecture et de l'urbanisme.</p> |
| BIBLIO | <p>En lecture préalable, l'ensemble des plaquettes, Normes techniques de l'AFE, disponibles à la bibliothèque de l'ENSAPLV et ces 5 ouvrages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éclairages des villes, Roger narboni 2012, - By nighth, lumière et architecture, Montse Borrás 2009, - Lumière et ambiances, roger Narboni 2006, - La lumière et le paysage, Roger Narboni 2003, - La lumière urbaine, Roger Narboni 1995. |

S8
M.8.5 – PO809

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,15
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

PROJET 2
CARTOGRAPHIER LA VILLE CONTEMPORAINE

J. NJOO, L. LOPEZ

OBJECTIFS

L'objectif de l'optionnel de projet est d'accompagner la démarche de projet par une analyse critique des diverses manières par lesquelles la ville contemporaine est mise en représentation. Plus spécifiquement il s'agira d'explorer à travers différentes études de cas tirées de champs disciplinaires variés (architecture, art, sciences humaines), la question de la 'cartographie' à la fois en tant que dispositif et forme, outil et esthétique, objet de connaissance et d'interprétation.

CONTENU

Le cours se veut comme une boîte à outils pour le projet. A travers une série de conférences, d'études de cas et de lectures, les étudiants seront confrontés à une série d'approches méthodologiques (statistique, morphologique, ethnographique, historique...) et leurs traductions cartographiques. Travaillant en petits groupes, les étudiants choisiront un ouvrage, une oeuvre ou un auteur à approfondir qui fera l'objet d'un exposé et d'un dossier d'analyse à remettre à la fin du semestre.

ÉVALUATION

Corrections hebdomadaires des travaux et recherches et présentation ppt finale de l'étude. Cet optionnel de projet sera organisé en coordination avec le cours de projet P812 «La ville archipel». Il est ouvert aux étudiants en Master 1 et fortement conseillé pour ceux qui sont inscrits au dudit cours de projet.
Exposé et dossier sur une étude de cas précis (ouvrage, oeuvre ou auteur).

S8
M.8.5 – PO810

| | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,15 |
| | Nombre de semaine : 14 |
| | Modalité pédagogique : CM |
| | Semestre : 21 |
| | Semaine : 1,5 |
| | Travail personnel : 21 |

PROJET 2
INFRASTRUCTURES, RÉSEAUX, TRANSPORTS

P. DUGUET

OBJECTIFS

Questionnements du cours: Quels rapports ville-transport? Quelle architecture des infrastructures? Cet enseignement part d'un constat :

- La croissance de la ville et les infrastructures inquiètent. La croissance tentaculaire de la ville contemporaine, l'importance des infrastructures génèrent de multiples conflits, de nouvelles formes urbaines qui mettent la mobilité et les déplacements au cœur du débat. Les évolutions des routes, des voies ferrées, des ports et aéroports modifient rapidement les paysages et l'organisation du territoire.

- Les séparations claires entre la ville, la banlieue et la campagne s'estompent. Le modèle de la ville traditionnelle qui se développe par stratifications successives n'est plus valide. La ville issue du XIXème siècle, qui reste encore une référence forte de l'urbanité, ne représente plus qu'une part infime des territoires urbains. La croissance exponentielle de la ville contemporaine s'inscrit dans une mutation profonde de civilisation : la fin de la prédominance de l'agriculture.

- La ville devient tentaculaire et les déplacements de plus en plus difficiles. Avec l'intervention de multiples spécialistes de l'aménagement développant ses logiques sectorielles, les espaces du déplacement et de la ville se confrontent, s'ignorent. Ces espaces construits, juxtaposés, superposés inquiètent. Certains parlent de chaos urbains, beaucoup critiquent les réseaux qui génèrent des paysages qu'ils ne comprennent pas.

Le Grand Paris Express en Région Ile-de-France réactualise le débat. Ces mutations considérables et rapides imposent aux architectes de remettre en cause leurs savoirs, leurs positionnements au-delà de l'architecture de l'édifice.

CONTENU

L'objectif de ce cours est de considérer les infrastructures comme éléments de la définition de la ville contemporaine que l'on veut comprendre, sans jugement prématuré, avant de proposer des modes d'intervention. Par une succession d'investigations historiques, de comparaisons géographiques et d'études de cas précis nous analyserons, tour à tour, les logiques de l'organisation urbaine et la gestion de sa croissance, les logiques de conception et d'évolution des réseaux. A partir de l'histoire de la conception de différentes infrastructures et de l'évolution de la pensée sur la croissance urbaine, l'étudiant est amené à prendre en compte des processus de conception, des échelles spatiales et temporelles complémentaires de celles de l'architecture.

Programme 2015 Salle 107 de 9h30 à 11h30

cours 1 *06-mars Introduction au cours : Ville et transports

Les ingénieurs et la ville aux XIXème et XXème siècles (hygiène, croissance, densification, transports urbains...)

cours 2 *13-mars Architecture contemporaine de l'infrastructure

Etudes de cas : Copenhague et l'Øresund

cours 3 *20-mars Espaces publics et Mobilités: évolutions contemporaines

Intervention de Francis Caucheteux, responsable du BET Transitec

cours 4 *27-mars Architecture contemporaine de pôles multimodaux

Etudes de cas en Europe

ÉVALUATION

cours 5 *03-avr Architecture de l'infrastructure

Etudes de cas : Rondas , BIP, Big Dig, Grand Via

cours 6 *10-avr Reconversion/réhabilitation

Mutations des infrastructures

cours 7 *22-mai Grand Paris : transports et métropolisation

De la route aux transports urbains contemporains : la fin de la concurrence?

cours 8 *05-juin Etudes de cas à Paris (9h-12h)

Promenades architecturales, urbaines et paysagères

cours 9 *12-juin Evaluation (9h-13h)

Présentation travail individuel

Contrôle continu : 60% et examen final : 40%.

Réalisation d'un PDF de présentation d'une étude de cas en relation avec le cours, le groupe de projet ou de séminaire (temps de la présentation : 10-15 minutes maximum)

S8
M.8.5 – PO814

| | |
|-------------|-----------------------------------|
| OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,15 |
| PROMOTION | Nombre de semaine : 14 |
| | Modalité pédagogique : CM |
| | Semestre : 21 |
| | Semaine : 1,5 |
| | Travail personnel : 21 |

PROJET 2
CONSTRUCTION : CULTURE SONORE DU PROJET

J-P. RIGAUD

| | |
|-------------------|--|
| OBJECTIFS | Il s'agit de faire découvrir aux étudiants la culture constructive des projets, qui fait intervenir l'ensemble des connaissances théoriques des différents champs disciplinaires du programme. Cette approche transversale remet dans leur véritable perspective tous ces savoirs en les orientant vers une approche plus globale du projet, liée à l'expression architecturale. Le module est lié à celui du projet (UEM 4 P 818) de façon à établir une relation itérative entre le projet et l'analyse (comment l'analyse nourrissant de sources documentaires les références du projet, et les problématiques du projet permettant des mises en application). |
| CONTENU | Plusieurs types de projets contemporains sont analysés sur la base de diapositives (montrant le bâtiment en cours de réalisation et terminé) et de documents professionnels (plans d'exécution, descriptifs) afin de mettre en confrontation les moyens d'écriture de l'architecture et de la construction comme des langages d'expression universels. Dans le cadre de cet enseignement les projets présentés sont choisis afin d'analyser différents types de solutions constructives et de modes de mise en oeuvre faisant appel à différentes techniques pour la structure : ossature bois ou métal, pour l'enveloppe ou les parements de surface (verre, briques), pour les distributions de fluides (aménagements de surface, ouvrages urbains). |
| ÉVALUATION | Contrôle continu : 50% - Examen final : 50%. Contrôle de suivi des exposés et examen. |

S8
M.8.5 – PO815

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,15
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

PROJET 2
FORMES DE LA MUSIQUE ET COMPOSITION
ARCHITECTURALE

G. BILLAUX

OBJECTIFS

En lien avec les prospectives des démarches de construction : Histoire des systèmes de composition de la musique occidentale, du chant grégorien au sérialisme des années 1950. Ces modes de pensée peuvent-ils s'adapter à d'autres champs ?

CONTENU

On décrira les principales formes de composition musicale « savante », surtout sous l'angle des structures (de la polyphonie à l'harmonie, puis à la dodécaphonie et aux pratiques « contemporaines »), de façon intelligible à des non-musiciens (notamment en s'appuyant sur des partitions au graphisme particulièrement clair). On replacera, au passage, ces courants musicaux dans leurs contextes historiques, sociaux et architecturaux.

ÉVALUATION

100% contrôle continu

S8
M.8.5 – PO818

| | |
|-------------|-----------------------------------|
| OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,15 |
| PROMOTION | Nombre de semaine : 14 |
| | Modalité pédagogique : CM |
| | Semestre : 21 |
| | Semaine : 1,5 |
| | Travail personnel : 21 |

PROJET 2
CONTEXTUALISATION ET PRISE EN COMPTE DU
PAYSAGE

P. HILAIRE

OBJECTIFS

La contextualisation du projet architectural ne peut pas se limiter à une simple mise en forme des abords immédiats d'un bâtiment. Il est nécessaire que le projet architectural s'inscrive dans des contextes qui sont nombreux, et que les choix faits pour l'élaboration du programme, pour l'implantation et la formalisation, s'articulent à des problématiques variées.

Quelle que soit la nature des sites sur lesquels on intervient (du jardin à la friche industrielle), le paysage n'est plus alors un décor, une sorte de fond de scène, mais un paramètre premier qui s'exprime dans des présences géomorphologiques, historiques, environnementales, sociales, à l'intérieur desquelles un argumentaire doit être construit.

Le site retenu pour cet exercice est un jardin historique d'environ 40 ha situé dans un paysage de vallon forestier en zone périurbaine et sur lequel on se propose de construire une structure d'accueil du public et un logement de gardien.

La diversité des approches possibles pour un tel site rend l'éventail des réponses suffisamment large pour aborder le projet avec des attitudes très variées.

CONTENU

L'objectif de l'exercice est d'obtenir une progression dans la prise en compte du paysage qui commence à la visite du site et se termine à la mise en forme du projet. Cette progression se complexifie au fur et à mesure que la démarche avance et que des connaissances sont apportées par les cours, que les emboîtements d'échelles ne sont plus perçus simplement comme une suite linéaire (du général au particulier), mais qu'ils deviennent une sorte de réseau de données travaillées simultanément, que la prise en compte des différentes thématiques ne produit plus une juxtaposition mais un ensemble construit et argumenté, afin que le processus de projet soit lisible d'un bout à l'autre du travail.

L'exercice est constitué par une suite ordonnée qui commence par la visite du site choisi et l'apport des connaissances nécessaires sous forme de cours pour présenter les différents contextes. Il se prolonge par une restitution de cette première étape et une définition des enjeux en terme de paysage et se termine par la mise en forme d'un programme pour un objet architectural et la réalisation d'une esquisse.

ÉVALUATION

La notation sera effectuée par la présence 30 %, la restitution de la visite et la définition des enjeux 30 % la qualité du dossier final 40 %.

L'étudiant devra fournir un journal de projet qui montre sa progression depuis la visite jusqu'au projet, ainsi qu'une planche synthétique A0 sur laquelle les éléments indispensables à la compréhension de sa démarche seront présentés. L'accent est mis sur l'argumentation des choix faits pour la mise en place du projet dans un site large qui intègre le jardin mais aussi l'ensemble du vallon qui l'accueille.

S8
M.8.5 – PO819

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,15
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

PROJET 2
CONCEPTION DES DÉTAILS ET CHANTIERS

V. POIRIER, A. ROLL

OBJECTIFS

Acquérir une méthodologie conduisant l'étudiant à faire des choix constructifs, esthétiques et économiques afin de maîtriser la conception des détails de construction.

CONTENU

Etude de la mise au point des détails. L'étudiant analysera un détail constructif de son choix rencontré lors d'une visite d'un édifice achevé ou en cours de chantier.

Il devra notamment prendre en compte les critères suivants : aspect, fiabilité technique, coût.

Les étapes suivantes devront être prises en compte dans l'étude:

- situation et restitution du détail
- analyse multicritère du détail choisi
- élaboration d'une grille d'évaluation
- comparatif avec d'autres modèles

L'ensemble des études sont conservées et archivées afin de constituer un corpus.

Optionnel associé au groupe de projet: 'Contexte, Programme et Pratiques constructives. Concevoir un équipement'.

ÉVALUATION

Contrôle de suivi des exposés et présence. Contrôle continu : 50% et dossier final et exposé : 50%.

Visites de chantiers (1 séance)

Cours magistraux (4 séances)

Travaux dirigés (suivi collectif des études) 8 séances

Présentation orale de l'étude par chaque équipe.

Rendu d'un dossier (travail en binôme) format papier et numérique.

S8
M.8.5 – PO821

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,15
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

PROJET 2
INFORMATIQUE : SYSTÈMES NUMÉRIQUES DE LA
CONCEPTION DIGITALE

F. GUENA, D. HAMANI

| | |
|-------------------|---|
| OBJECTIFS | Cet optionnel de projet a pour objectif de présenter divers systèmes numériques d'assistance possible à la conception architecturale. Il est effectué à distance à travers un site web dédié http://maacc.paris-lavillette.archi.fr/Po821 |
| CONTENU | Présentation de différentes techniques de modélisation et d'évaluation du projet en vue d'assister sa conception: modélisation paramétrique (Rhinoceros + Grasshopper), systèmes de particules, meta-balls, surfaces de subdivision, systèmes multi-agents, form-finding (Kangaroo) etc. Chaque semaine un nouveau cours est déposé sur le site web par les enseignants. |
| ÉVALUATION | Contrôle continu : Travail hebdomadaire obligatoire déposé chaque semaine sur le site web du cours. Exercice hebdomadaire en relation avec le contenu du cours Le cours en ligne est accessible à l'adresse http://maacc.paris-lavillette.archi.fr/Po821 |

S8
M.8.5 – PO823

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,15
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

PROJET 2
DES ARBRES ET DES HOMMES

A. LAPASSAT

OBJECTIFS

L'apparition de la vie sur notre planète commence avec le règne végétal. L'aventure de l'humanité est intimement liée à l'aventure des plantes, que ce soit dans nos assiettes, nos jardins, nos villes, nos paysages. Ces cours proposent ainsi de comprendre le fonctionnement des plantes, leur classification, les raisons qui permettent la colonisation par elles des milieux naturels.

Cette première compréhension permet de développer la notion de milieu naturel, ses forces et ses fragilités pour ensuite aborder la maîtrise par l'homme de ces milieux naturels, puis leur transformation en milieux anthropiques, en écoumènes.

Seront ensuite développés les différents usages du végétal par l'homme, en terme de production (agriculture, sylviculture, etc.), en terme d'aménagement du territoire (plantation d'accompagnement, génie végétal), en terme d'aménagement urbain.

Ces différents usages seront mis en relation avec les problématiques actuelles telles que la plantation en milieu urbain, l'alternative du végétal dans les questions de qualité environnementales, le solaire passif, etc.

Enfin, le végétal crée de l'espace. Souvent considéré comme « vide » par l'architecte, ces espaces sont pourtant définis par des pleins, des filtres, des couverts, des ponctuations, des orientations. Il s'agira donc de comprendre comme se construisent ces espaces, comment l'architecte peut jouer de ce matériau vivant et en tirer le meilleur parti au sein de ses projets, non comme un motif, mais comme un acteur à part entière de nos projets.

CONTENU

1- L'aventure des plantes, la classification au sein du règne végétal, le fonctionnement biologique de ses représentants.

2- Le végétal et le milieu naturel : une perpétuelle évolution. La phytosociologie, la modification des milieux naturels par les végétaux.

3- De l'écosystème à l'agrosystème, l'homme part à la conquête des milieux naturels et « domestique » le végétal.

4- De la forêt primaire à la sylviculture : les différents rapports de l'homme à la forêt.

5- Le végétal, acteur de l'aménagement du territoire par l'homme. Les plantations d'accompagnement des infrastructures.

6- Le végétal, acteur de l'aménagement du territoire par l'homme. Les visitudes de l'agrosystème.

7- Le végétal, acteur de l'aménagement urbain. L'espace public.

8- Le végétal, acteur de l'aménagement urbain. Les parcs et jardins.

9- Le vocabulaire de l'urbanisme végétal.

10- La pépinière, lieu de production des végétaux.

11- Le cortège végétal à l'épreuve de l'aménagement urbain.

12- Equilibres et déséquilibres.

ÉVALUATION

Examen écrit de fin de semestre

Réponse et approfondissement à 3 questions posées en synthèse des cours

12 cours magistraux de 1h 30 ; examen écrit de 1h30 ; oral de rattrapage.

Assiduité : 25% de la note finale

S8
M.8.5 – PO824

| | |
|-------------|-----------------------------------|
| OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,15 |
| PROMOTION | Nombre de semaine : 14 |
| | Modalité pédagogique : CM |
| | Semestre : 21 |
| | Semaine : 1,5 |
| | Travail personnel : 21 |

PROJET 2
APPRENDRE DES VILLES D'AILLEURS-SITUATIONS PROJET VILLES

P. BOUCHE, C. SECCI, H. THOMAS

OBJECTIFS

Ce cours s'adresse à tous les étudiants intéressés aux projets, aux processus et aux formes de développements à l'œuvre aujourd'hui dans des 'villes d'ailleurs'. Il propose:

- d'apprendre des villes d'ailleurs à partir de situations observées lors de cette dernière décennie ;
- de se donner un espace de discussions sur l'urbain en affirmant la ville comme 'objet de projet', c'est-à-dire en cernant les qualités, les dynamiques et les incertitudes de l'urbanisation des pays émergents ;
- de croiser thématiquement des situations en Amérique du Sud et d'ailleurs, en particulier en Inde.

CONTENU

Le grand écart des échelles caractérise les situations de projet des villes contemporaines, à savoir l'écart entre l'échelle des interventions architecturales et urbaines localisées et l'échelle des phénomènes agissant dans les mutations contemporaines (production mondialisée, migrations, changements climatiques, cultures portées par les médias). Face à ces phénomènes, nous partons du constat de l'absence de modélisation prédictive applicable à un ensemble urbain et l'incertitude de l'urbanisation à venir dont la croissance et les transformations semblent être plus rapides et radicales en Amérique du Sud et en Inde qu'en Europe. Partant de ces constats, le cours se construit selon une approche à 'l'urbanisme', non pas théorique, mais d'une approche issue d'observations de terrain. Cette démarche vise à rendre compte des situations de projet engagées dans des situations métropolitaines contemporaines. Entre autres, chaque exposé met en relief l'urbain à travers la culture du bricolage urbain et de l'autoproduction à l'œuvre dans la plupart des villes présentées en questionnant leurs liens au planifié.

Ce cours proposera une dizaine de villes d'Amérique du Sud et d'Inde qui s'entrecroisent autour de thèmes, par exemple :

- Urbanisme d'accompagnement : le cas des quartiers sud de Lima, Pérou
- Villes autoproduites : les 'barrios de ranchos' de Caracas, Venezuela (Dharavi, Mumbai)
- Ville frontière et commerce informel : Ciudad del Este, Paraguay (Sikkim, Inde ou Bouthan)
- Ville autoproduite à travers un acteur : organismes jésuites en villes d'Amérique du Sud (ONG UDRI, Mumbai)
- L'eau comme enjeu territorial : villes et barrages à Encarnacion, Paraguay (Tamil Nadu, Inde)

ÉVALUATION

Afin de tirer profit de cette offre, l'étudiant devrait être sensible à la grande échelle, aux villes et aux territoires en projet ainsi que de montrer un attrait pour les cultures autres que celle européenne. 70% de la note relève du contrôle continu (présence au cours et participation) et 30 % de la présentation du travail personnel. Le semestre s'organise autour de cours (10 séances) et TD (4 séances). Le travail demandé portera soit sur un travail d'observation de terrain à Paris, soit sur une référence à des projets en Amérique Latine (où dans d'extra-européen) qui ont à leur émergence un important travail de terrain. Ce cours est dispensé en français.

BIBLIO

BOLIVAR BARRETO, T., GUERRERO ECHEGARAY, M., RODRIGUEZ MANCILLA, M., [Compiladores], Casas de infinitas privaciones *¿Germen de ciudades para todos?*, CLACSO & Universidad Central de Venezuela, Quito, 2014.

Amérique Latine. Etats de résistances dans le sud, Editions Syllepse, Alternatives Sud, Paris, 2011.

ROMERO Jos& Luis, Latinoamerica. Las Ciudades y las idea, Siglo Veintiuno Editores, Buenos Aires, 2011.

SHANKAR Pratyush, Himalayan Cities, Niyogi books, New Delhi, 2014.

ENSEIGNEMENTS NON THÉMATISÉS

M.8.7 CONSTRUCTION ET DROIT

4 ECTS

| UE | Enseignements associés | Nb. de semaines | Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique | | | Heures semestrielles encadrées | Heures semaine | Heures travail perso. | Coef | ECTS |
|-------|--------------------------|-----------------|---|-----------|------|--------------------------------|----------------|-----------------------|----------|------|
| | | | CM | TD | PRJT | | | | | |
| M.8.7 | Construction 2 | 14 | 28 | 21 | | 49 | 3,5 | 21 | 0,50 | 4 |
| | Droit de la construction | 14 | 14 | | | 14 | 1 | 14 | 0,40 | |
| | TD de Droit | | | 14 | | 14 | 1 | | 0,10 | |
| | Total M.8.7 | | 42 | 35 | | 77 | 5,5 | 35 | 1 | |

OBJECTIFS | Cette unité d'enseignements associe l'enseignement de construction à celui de droit de la construction. L'enseignement de construction est obligatoire au choix parmi différentes propositions : ambiances, structures etc...

**MODE
D'ÉVALUATION
DE L'UE**

Les enseignements de construction sont délivrés à raison de 3h30 hebdomadaires pendant 14 semaines et celui de droit pendant 2h hebdomadaires sur 14 semaines. Les enseignements se partagent en cours magistraux et travaux dirigés. La validation se fait par un contrôle continu et un examen final. Un jury d'unité d'enseignements se réunit en fin de semestre pour établir une évaluation globale du niveau atteint par l'étudiant en fonction des pondérations annoncées et décide de l'attribution des ECTS.

L'enseignement de droit de la construction fait l'objet d'un cours magistral et d'un TD.

S8
M.8.7 – CT801

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,50
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM / TD
Semestre : 49
Semaine : 3,5
Travail personnel : 21

**CONSTRUCTION
ÉCONOMIE DU PROJET**

P. ALLUIN

| | |
|-------------------|---|
| OBJECTIFS | L'enseignement a pour objectif de mettre en évidence le poids des critères économiques dans le processus de conception du projet. Il s'agit d'identifier les mécanismes qui lient le coût et la conception, puis d'apprendre à mesurer les incidences de ces mécanismes sur le projet. |
| CONTENU | L'enseignement développe chronologiquement les thèmes suivants, orientés sur les conséquences architecturales des mécanismes : <ul style="list-style-type: none">- l'identification du contexte, des acteurs et de l'environnement réglementaire, au regard de leurs dimensions économiques- la fabrication des budgets d'opération et des programmes, adéquation au programme et au site- les outils de mesure du coût aux différents stades de développement du projet. |
| ÉVALUATION | Examen final, exercice d'application et contrôle continu Cours et travaux dirigés. L'objectif de l'exercice consiste à déceler les principaux facteurs de coût du projet au stade esquisse en fonction des choix architecturaux fondamentaux, c'est-à-dire la traduction du programme en termes d'organisation spatiale, les choix des matériaux et des techniques de construction: comparaison de plusieurs projets, estimation, simulations d'arbitrages. |

S8
M.8.7 – CT8o2

| | |
|-------------|-----------------------------------|
| OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,50 |
| PROMOTION | Nombre de semaine : 14 |
| | Modalité pédagogique : CM / TD |
| | Semestre : 49 |
| | Semaine : 3,5 |
| | Travail personnel : 21 |

CONSTRUCTION SCULPTURE TECTONIQUE

R. ARLOT, M. LEYRAL

| | |
|-------------------|--|
| OBJECTIFS | Le CT permet aux étudiants de concevoir une structure de type « Pavillon » en matériau bois et ses dérivées et de la réaliser en maquette, jusqu'à ses détails technique d'exécution. |
| CONTENU | <p>L'objectif général est de permettre aux étudiants de confronter les concepts élaborés dans le projet à la réalité construite. Ce cours sera donc l'occasion de faire une proposition architecturale sur la thématique du pavillon, d'en vérifier la faisabilité ' technique et économique-, de développer le projet jusqu'au détail constructif et de le réaliser.</p> <p>Le cours s'appuie sur la créativité et l'innovation des étudiants, qui font une proposition originale de pavillon. A partir de cette proposition, les étudiants développent le projet jusqu'aux détails d'exécution et le réalisent.</p> <p>Afin de stimuler la proposition, il est demandé de s'intéresser plus particulièrement à l'aspect modulaire de la construction et de proposer une géométrie complexe qui pousse à exploiter des outils puissants de représentation et conception.</p> <p>Ainsi, le cours répond à un double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approfondir les connaissances acquises en licence des cours de construction - D'approcher les problématiques de réalisation ' mémoire technique, plans d'exécution et de fabrication, méthodologie de réalisation -. |
| ÉVALUATION | <p>Le cours est constitué de 14 séances de 3h30, elle-même décomposée en 1h30 de cours et 2h de travaux encadrés.</p> <p>La validation du CT porte sur : l'oral de présentation du projet, l'évaluation du mémoire technique, l'implication personnelle dans la phase d'élaboration et de réalisation du projet, l'évaluation du rapport final.</p> <p>Mise en place du cours. Présentation des objectifs Présentation du programme : Réalisation d'un pavillon extérieur en matériau bois ou dérivé du bois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours 2 : Lancement de l'avant projet <p>Cours sur le matériau bois TD : Correction des esquisses.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours 3 : Etude géométrique de l'avant-projet <p>Cours de géométrie architecturale TD : Correction de l'avant-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours 4 : Etude mécanique de l'avant-projet <p>Cours de mécanique des structures TD : Correction de l'avant-projet</p> |

| | |
|--------------------------|---|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,50 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : CM / TD Semestre : 49 Semaine : 3,5 Travail personnel : 21 |
|--------------------------|---|

PHASE 2 : PROJET

Pendant la phase 2, les étudiants sont regroupés en trinôme.

- Cours 5 : Mémoire technique

Cours sur le mémoire technique ' économie du projet ' planning

TD : Correction du projet

- Cours 6 : Synthèse projet

Correction mémoire technique

- Cours 7 : Présentation des projets

Oral de présentation des projets : 10 min de présentation + 10 min de questions

Planche de rendu à réaliser

Mémoire technique à fournir

PHASE 3 : DOCUMENTS D'EXECUTION

3 projets sont retenus pour la réalisation. Constitution de 3 équipes de 10 étudiants.

- Cours 8 : Elaboration des plans d'exécution

Cours sur la réalisation des plans d'exécution

Aide au dimensionnement des ouvrages

- Cours 9 : Finalisation des plans d'exécution

- Cours 10 : Elaboration des plans de fabrication

Cours sur les techniques de fabrication

Aide à l'élaboration des plans

PHASE 4 : REALISATION

- Cours 11 : Fabrication

Sensibilisation à la sécurité sur le chantier

- Cours 12 : Fabrication

- Cours 13 : Fabrication

- Cours 14 : Synthèse du cours

Réalisation du rapport final.

S8
M.8.7 – CT805

| | |
|-------------|-----------------------------------|
| OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,50 |
| PROMOTION | Nombre de semaine : 14 |
| | Modalité pédagogique : CM / TD |
| | Semestre : 49 |
| | Semaine : 3,5 |
| | Travail personnel : 21 |

**CONSTRUCTION
AMÉNAGEMENT URBAIN ET CHANGEMENT
CLIMATIQUE**

A. LIEBARD

| | |
|-------------------|---|
| OBJECTIFS | Cet enseignement propose aux étudiants de prendre la mesure des enjeux environnementaux et particulièrement des conséquences directes dans la pratique de leur métier : l'exercice de la profession d'Architecte tel qu'ils le connaîtront, les conduira à des choix en rupture par rapport à ceux qui auraient été effectués dans l'époque passée, et à des priorités différentes dans l'élaboration des schémas urbanistiques et des conceptions des aménagements urbains (écoquartiers et relations ville-nature). |
| CONTENU | <p>Au cours de ce semestre 8 qui sera principalement axé « territoires, urbanisme et aménagements urbains », ils aborderont notamment les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gouvernance à « cinq » et prise de décision - notions sur la biodiversité - modifications des documents d'urbanisme (Scot et PLU) et renforcement inter-communal pour lutter contre l'étalement urbain et préserver les continuités écologiques - trames vertes et bleues - densités urbaines - bonus de COS - bioclimatisme urbain |
| ÉVALUATION | <p>Contrôle continu 50%</p> <p>Examen final 50%</p> <p>Cours magistraux</p> <p>Visites sur région parisienne</p> <p>Etudes de cas</p> |

S8
M.8.7 – CT8o6

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,50
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM / TD
Semestre : 49
Semaine : 3,5
Travail personnel : 21

**CONSTRUCTION
CONNAISSANCES ET INTERVENTIONS SUR LES
STRUCTURES DU BÂTI ANCIEN ET LE MODE
D'ÉVALUATION**

L. BERGER

OBJECTIFS

Sensibiliser les étudiants aux pratiques du bâti ancien par les connaissances théoriques, l'examen visuel, les pratiques de relevés sur site, les modes de représentations et les conditions d'interventions sur les structures.

Ce cours doit donner aux étudiants les bases de compréhension du bâti traditionnel afin d'acquérir une vision claire des schémas de dispositions constructives usuelles et une méthode d'évaluation des potentialités et des conditions d'intervention sur l'existant.

CONTENU

Le cours propose d'étudier les modes de construction du bâti traditionnel avec une focalisation sur les typologies parisiennes jusqu'à la période du début XXème siècle.

Par le biais de support de cours et de visites avec relevés sur site (deux à trois exemples visités), l'étudiant sera confronté aux habitudes constructives en usage dans le bâti d'avant le béton.

Au travers des typologies d'immeubles, que l'étudiant sera amené à reconnaître depuis leur aspect extérieur, les éléments suivants seront abordés :

- Présentation des technologies, des usages et des coutumes utilisées pour la réalisation des immeubles d'habitations ou d'équipements courants.
- Définir les principaux ouvrages de structure en s'intéressant plus particulièrement aux spécificités et points névralgiques des constructions d'époque.
- Mode d'établissement des diagnostics avec présentation des principaux désordres et altérations des structures couramment rencontrés (repérage des modes constructifs, localisations de sondages de contrôles, relevés,...)
- Évaluation des potentialités existantes au niveau des travées de planchers jusqu'aux porteurs et fondations. (détermination des capacités portantes des éléments structurels, descentes de charges simples,...)
- Revue des méthodes d'analyse et de confortement du «gros œuvre ancien».
- Présenter les travaux de reprise, de stabilité provisoire et définitive et de confortement des structures.

ÉVALUATION

Exercices dessinés et calculs de capacité portante (planchers, fondations,..) : 20%

Exposé sur des techniques d'interventions : 20%

Sur un cas (choix d'un lieu par groupe) : dossier de relevés et d'interventions pour un projet : 60%.

Les séances alterneront des temps d'enseignement théorique avec des temps d'atelier et de débats autour des sujets abordés.

Langue du cours et de communication: français

S8
M.8.7 – CT810

| | |
|--------------------------|---|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,50 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : CM / TD Semestre : 49 Semaine : 3,5 Travail personnel : 21 |
|--------------------------|---|

CONSTRUCTION RELEVÉ NUMÉRIQUE PAR LASERGRAMMÉTRIE

D. BEAUTEEMS, D. HAMANI

OBJECTIFS

Dans le cadre de la restitution patrimoniale et de la vérification constructive, nous sommes souvent confrontés à d'importants problèmes de relevés, de représentation et de simulation. Les moyens graphiques traditionnels ne peuvent plus répondre à tous les besoins qui se font jour dans la restauration architecturale. C'est pourquoi, nous souhaitons nous interroger dans cet enseignement sur les services que peuvent rendre les techniques numériques de relevés, notamment le laser-scanner 3D, et de réfléchir à leurs utilisations pour la restitution et la simulation des bâtiments et des monuments dans leur environnement. L'objectif de cet enseignement est de faire découvrir aux étudiants la restitution patrimoniale et l'interrogation constructive qui fait intervenir l'ensemble des connaissances de différents champs disciplinaires (histoire, architecture, construction). Dans la pratique cela consiste à effectuer le relevé numérique de bâtiments ou de monuments historiques à l'aide de laser-scanner 3D (Lasergrammétrie), puis à produire différents type de rendus avec des niveaux de détails plus ou moins élevés. Ces rendus vont servir à étudier les systèmes constructifs et structurels à restituer numériquement l'ensemble du bâtiment ainsi qu'éventuellement ses parties abîmées ou disparues.

En prenant en considération les liens directs entre relevé et restitution du projet architectural l'enseignement tente de :

- Maîtriser les techniques de relevé de bâtiments architecturés et de monuments historiques par Lasergrammétrie, afin d'aboutir à une représentation volumétrique.
- Récupérer des informations permettant d'appréhender des niveaux de détails élevés pour restituer « numériquement » des parties abîmées ou disparues.
- Procéder à différentes études sur les objets architecturaux qui seront modélisés (résistance des matériaux, système constructif, structure, etc.)
- Produire différents type de représentations (plans et façades, couleurs et matériaux, représentations en 3D, etc.).
- Développer une base de données qui regroupe l'ensemble des données architecturales et constructives du bâtiment étudié.

CONTENU

Nous présentons aussi des études de cas qui ont été réalisées grâce à cet outil ainsi que des applications dans la vie professionnelle. Chaque projet de restauration patrimoniale nécessite une connaissance approfondie de la géométrie du bâtiment : façades, toitures, intérieurs, système constructif sont autant d'éléments que nous relevons par Lasergrammétrie (complété par des relevés traditionnels, mètre et papier, pour certains intérieurs) pour ensuite les porter sur des plans 2D. Dans le cadre de cet enseignement, nous allons utiliser ce procédé pour relever numériquement des édifices (anciens ou nouveaux) dans leurs véritables dimensions puis de les restituer en plans, coupes, élévations et modèle 3D. Cela va servir pour développer une étude, éventuellement un diagnostic (constructif, structurel, etc.).

Cet enseignement est rythmé par deux étapes principales :

1. Campagne de relevés avec Lasergrammétrie du bâtiment sur site :

- Le repérage sur site de l'ensemble de l'édifice à scanner permet d'appréhender le nombre de stations à effectuer, les emplacements potentiels du scanner 3D, le type et le nombre de repères (cibles plates ou sphères) à disposer.

- Le « relevés laser 3d » du bâtiment qui occupe 80 % du temps de travail sur site. L'objectif est d'obtenir des mesures ou des « points » sur l'intégralité des équipements visibles et accessibles par laser du projet architectural.

2. Analyse et dépouillement des données. Les étudiants regroupent l'ensemble des stations (assemblage) dans un seul et même nuage de points. A partir de ces nuages de points, nous allons :générer un modèle 3D de l'objet ou extraire les lignes caractéristiques sous forme de plan de façade, d'élévation ou de coupe., simuler l'implantation et la restitution de système constructif. le nuage de points peut être comparé au modèle théorique de l'édifice à étudier pour détecter les écarts, les collisions, et dans la plupart des cas la conformité de la maquette, mesurer des distances, des angles et des pentes, réaliser des projections planes, des élévations et les transférer dans d'autres applications CAO par exemple Autocad, Archicad, Revit ou autres, calculer des sections verticales sur le nuage de points et les transférer par exemple dans Autocad, Rhino.

ÉVALUATION

Exercices et mini projet personnel en utilisant le scanner 3D et les logiciels de modélisation et de calcul, Restitution , numérique 3D.

- Fiche monographique et technique de l'édifice étudié.

- Rendu d'un dossier à la fin du semestre qui présente : la démarche de travail, les hypothèses de restitution et de vérification. Exposition et affichage des travaux à l'école.

Contrôle continu 50% et rendu d'un dossier personnel 50%

Cours magistral de 1h30 et de TD de 2h hebdomadaires en salle informatique,

-Interventions de professionnels dans le domaine de lasergrammétrie pour présenter une approche pragmatique des thématiques étudiées,

-Répartition des étudiants en plusieurs groupes,

-Voyage d'étude pendant les vacances de Pâques pour effectuer la campagne de relevés sur site du bâtiment à étudier.

S8
M.8.7 – CT811

| | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,50 |
| | Nombre de semaine : 14 |
| | Modalité pédagogique : CM / TD |
| | Semestre : 49 |
| | Semaine : 3,5 |
| | Travail personnel : 21 |

CONSTRUCTION RÉHABILITATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. LOPEZ DIAZ

OBJECTIFS

1. INTRODUCTION

Aux pathologies « classiques » s'ajoutent aujourd'hui de nouvelles pathologies issues principalement de :

- de l'incorporation de « solutions », visant entre autres des économies d'énergies, qui prennent insuffisamment en compte le fonctionnement particulier de chaque typologie constructive, les caractéristiques particulières de chaque bâtiment. Ce problème concerne particulièrement les bâtiments anciens caractérisés par une diversité de typologies constructives, de matériaux et de formes d'occupation et cela dans des microclimats divers.

- des « nouvelles pathologies » issues de : mauvaises réhabilitations, de l'emploi incorrect de nouveaux matériaux ou systèmes constructifs, de formes d'occupation inadéquates des bâtiments, avec des conséquences sur la santé des personnes et des biens (ex qualité de l'air intérieur des logements, dégradation du bâti par des champignons et insectes xylophages..qui ont toujours existé mais qui sont beaucoup plus présents)

- L'impact économique des pathologies est très significatif. A titre d'exemple une étude internationale réalisée en 1990 a montré que les problèmes de corrosion des structures de béton coutent entre le 2 et le 5% du PBI et que le 15 au 25% aurait pu être évité si une technologie adéquate aurait été utilisée pour son traitement.

- un entretien régulier des bâtiments permet de réduire de façon très importante l'apparition de pathologies

2. OBJECTIFS

Pouvoir identifier le fonctionnement des différents bâtiments (boite ventilée système respirant...) afin de pouvoir comprendre le fonctionnement des technologies constructives, et à partir de là, leurs pathologies.

- Développer des compétences permettant de « voir », de « détecter » les principales pathologies et dysfonctionnements visibles ou occultes. Déterminer le besoins de sondages.

- Déterminer les causes probables des dysfonctionnements, des pathologies : physiques, mécaniques, chimiques, usage inadéquat, évolution des besoins.

- Evaluer l'impact, l'étendu du problème, son incidence sur la sécurité, sur la santé, sur la fonctionnalité, etc. Evaluer l'ampleur des travaux au niveau budgétaire, de temps et de complexité des interventions et des difficultés administratives que l'on peut rencontrer.

- S'approprier d'une méthodologie de diagnostic, analyse de causes et une première ébauche de solutions qui intègre la notion de prévention : prévenir les désordres est l'objectif de base.

- Avoir une claire conscience des limites des interventions, en sachant à quelle type d'expertise faire recours cas par cas.

Introduction à la connaissance de la physique du bâtiment permettant aux étudiants de mieux maîtriser et analyser les techniques constructives et le choix des matériaux

CONTENU

- Placer le diagnostic des pathologies et des dysfonctionnements dans le cadre général d'une méthodologie de diagnostic global
 - Les différentes origines des pathologies. Différents dysfonctionnements et leur lien avec des typologies architecturales.
 - Etude du comportement isolée des matériaux et du comportement des matériaux dans différents systèmes constructifs. Mécanismes : physiques chimiques, mécaniques.
 - Diagnostics techniques exemples : diagnostique structural, diagnostic liés aux problèmes humidité. Diagnostic liés aux problèmes hygrothermiques, acoustiques. Diagnostic liés aux incompatibilités soit des systèmes constructifs ou de matériaux.
- Etudes de cas.

ÉVALUATION

Contrôle continu ,participation active pendant les cours,rendus intermediaires des fiches de pathologie, rendu final et examen oral 50% de cours magistraux et 50% de TD. Les TD se font sur des bâtiments réels sur lesquels les étudiants observent et analysent les pathologies et les dysfonctionnements.

Deux approches distinctives : une première approche intuitive et une deuxième basée sur les connaissances de la physique du bâtiment acquises. Visite de chantiers. rendu final: dossier axé sur le diagnostic des pathologies et dysfonctionnement étudiés (fiches de cas observation, description du phénomène, causes probables et solutions)

S8
M.8.7 – CT817

| | |
|--------------------------|---|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,50 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : CM / TD Semestre : 49 Semaine : 3,5 Travail personnel : 21 |
|--------------------------|---|

CONSTRUCTION CONCEPTION ET RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

N. BELKADI

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la nécessité d'intégrer très tôt lors du processus de conception la dimension « économie d'énergie ». Il vise à placer l'étudiant dans la posture d'architecte face à une réglementation thermique de plus en plus exigeante, qui en 2020 imposera aux architectes de concevoir des bâtiments qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment.

Il vise à amener les étudiants à mener une réflexion globale lorsqu'ils abordent la conception d'un projet, et ainsi proposer des actions de rénovation et des préconisations, énergétiques (pour le neuf), après avoir diagnostiquer un bâtiment et analyser de manière critique l'environnement dans lequel il s'intègre.

Préparation aux exigences de la réglementation thermique RT 2012 et 2020 ainsi qu'à celles du Grenelle de l'environnement

CONTENU

Ce cours présente un rappel des exigences de la réglementation thermique et du Grenelle de l'environnement pour les constructions neuves et la réhabilitation des bâtiments. Il traite de manière plus approfondit le rapport entre énergie et bâtiment dans des cas plus complexes que ceux enseignés en licence (sur la conception bioclimatique, les économies d'énergies, la production et distribution des énergies, performance et rentabilité, différents labels, installations techniques etc.). Il illustre des dispositifs exemplaires traditionnels (issus de l'architecture vernaculaire par exemple) et innovants.

Ce cours prônera une utilisation « raisonnable » des technologies existantes en plus de l'adoption d'une conception bioclimatique, tout en laissant le libre choix aux étudiants quant à l'orientation qu'ils souhaitent prendre dans le cadre de leur projet personnel.

A ce titre un travail personnel et un travail commun seront demandés aux étudiants :

Le travail personnel prendra la forme : 1) d'une proposition de solutions de rénovation énergétiques d'un bâtiment existant ou 2) des préconisations énergétiques dans le cadre d'un projet neuf dans un environnement donné, ou 3) de l'élaboration d'outils détournés ou développés (check liste, outils d'évaluation sur Excel, Base de données etc.).

Le travail commun se fera lors des dernières séances, par une mutualisation des différents travaux. Ainsi, l'application des outils développés par les étudiants pourra se faire dans le cadre des propositions de réhabilitation ou de conception énergétique réalisés par d'autres étudiants par exemple.

ÉVALUATION

Contrôle continu (50%) et rendu d'un travail personnel (50%).

Cours et TD. Exercices et petit projet personnel

Langue du cours et de communication: français

S8
M.8.7 – CT820

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,50
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM / TD
Semestre : 49
Semaine : 3,5
Travail personnel : 21

CONSTRUCTION
ANALYSE CONSTRUCTIVE PAR LA MAQUETTE

J. BERGNA, O. DROUIN, A. RAYNAUD

OBJECTIFS

Re-construire...

Il s'agit, par la réalisation de différentes maquettes, de faire l'analyse constructive d'un bâtiment qui fait référence dans l'architecture contemporaine et dont l'expression constructive est visible et affirmée. En région parisienne, il permettra sa visite par les étudiants, afin d'en comprendre et d'en dégager de visu les principes structurels et les détails constructifs

Approfondissement de la compréhension de la construction des bâtiments

CONTENU

Cette visite sera organisée par son Maître d'Œuvre, une entreprise ayant participé à sa construction ou un BET... Des documents seront réunis pour faciliter son analyse et sa compréhension : plans papier et informatique, historique et évolution du projet, témoignages,...

Suivant nécessité, des relevés complémentaires pourront être faits au cours de la visite.

Un cours théorique sera assuré en début de séance : présentation du bâtiment, analyse des principes constructifs et des assemblages, exemples comparables, cours généraux sur les matériaux utilisés et leurs liaisons...

Les échelles seront adaptées : maquette d'ensemble pour comprendre la structure générale du bâtiment (1/100 ou 1/200), échelle 1/2 et même grandeur pour le ou les détails.

On peut citer en exemple des projets (maquettes) déjà réalisés (et analysés) dans cet esprit les années précédentes dans différents les cours assurés par les responsables de l'atelier maquettes, visibles pour la plupart dans celui-ci :

- le centre Jean Marie Djibaou, en Nouvelle Calédonie de Renzo PIANO ;
- le centre de distribution Renault à Swindon en Angleterre de Norman FOSTER ;
- le stade Charléty de Henri et Bruno GAUDIN ;
- la passerelle Simone de Beauvoir de Dietmar FECHTINGER ;
- le Palais des Sports de Paris de Pierre DUFAU d'après Buckminster FULLER...

Les maquettes sont conservées, exposées et servent de matériel pédagogique à l'ensemble de la communauté éducative et étudiante de l'école.

ÉVALUATION

Contrôle continu, présence et production d'un fascicule (document) sur papier format A4 restituant sous forme de textes, croquis et dessins le travail personnel d'analyse critique fourni durant le semestre

Langue du cours : français

Langue de communication: français-anglais

S8
M.8.7 – CT821

| | |
|--------------------------|---|
| OBLIGATOIRE PROMOTION | Coefficient de pondération : 0,50 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : CM / TD Semestre : 49 Semaine : 3,5 Travail personnel : 21 |
|--------------------------|---|

**CONSTRUCTION
MÉTHODOLOGIES BIM: GESTION DE PROJET ET
COLLABORATION AUTOUR DE LA MAQUETTE
NUMÉRIQUE**

A. DE BOISSIEU

| | |
|-------------------|--|
| OBJECTIFS | Former les étudiants aux méthodologies BIM et à une connaissance de ses enjeux, tant du point de vue de la gestion de projet que des environnements technologiques sollicités. Un accent particulier sera mis sur les enjeux de collaboration avec les bureaux d'études et les entreprises de construction |
| CONTENU | <p>Le cours s'organise en plusieurs étapes pour permettre aux étudiants d'interroger ce qui est appelé 'BIM' et pour expérimenter les enjeux soulevés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre du cours, des outils théoriques seront donnés aux étudiants afin qu'ils construisent leur compréhension du BIM et s'approprient la notion. Ces outils théoriques sont les guides et standards internationaux, ainsi que les méthodes d'évaluation des maturités des pratiques BIM. - Des pratiques et des cas d'usage BIM seront ensuite analysés en séances, en vue d'interroger la réalité concrète de la mise en œuvre du BIM, de ses intérêts et de ses limites. Ces cas d'usage pointeront des situations professionnelles concrètes : l'anticipation de la phase de réalisation, le suivi du chantier, la mission de synthèse, les analyses de performances structurelles, environnementales et techniques tout au long du projet, les processus de certifications (type BREEAM), les évaluations en coût global. Dans ce cadre, des modèles numériques et des fonctionnements d'interopérabilités seront présentés et testés. - A partir des problématiques soulevées lors des études de cas, la notion de gestion de projet en maquette numérique sera abordée. Des processus, méthodes et protocoles seront interrogés et proposés, d'une façon théorique dans un premier temps puis lors de travaux pratiques. - En fin de semestre, il sera demandé aux étudiants, par équipe réduite, de s'engager sur un projet court portant sur un des sujets vu lors du cours. |
| ÉVALUATION | <p>Contrôle continu et évaluation d'un projet.</p> <p>Les séances alterneront des temps d'enseignement théorique avec des temps d'atelier et de débats autour des sujets abordés.</p> <p>Langue de cours: français</p> <p>Langues de communication: français et anglais</p> |

S8
M.8.7 – DC801

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,40
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM 14
Semestre : 14
Semaine : 1
Travail personnel : 21

DROIT
DROIT DE LA CONSTRUCTION

A. *BUSSERY*

OBJECTIFS

- 1) Acquisition des notions fondamentales du droit de la construction
Notions de responsabilité civile et pénale, de contrat, de loi, d'ordre public, et connaissance des principaux textes et acteurs du droit de la construction.
- 2) Usage de la documentation
Permettre aux étudiants d'identifier et d'utiliser les textes législatifs ou réglementaires relatifs aux questions auxquelles ils seront confrontés dans leur vie professionnelle, ainsi qu'une documentation fiable.

CONTENU

- La responsabilité civile et pénale
- Les personnes physiques et morales
- Les marchés privés
- Les marchés publics
- Les garanties et les assurances
- Permis de construire, champ d'application, demande et délivrance, contrôle et contentieux

ÉVALUATION

Contrôle final : le contrôle final est un écrit comportant des questions de cours et des exercices d'application.

Éléments de bibliographie : Codes : civil, commercial, pénal, de l'urbanisme, de la construction et de l'habitation, du travail.

Dictionnaires permanents, Jurisclasseur et Memento Fancis Lefebvre.

Etudiants FLE. : les étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle et qui ne la maîtrisent pas sont invités à suivre également le cours complémentaire «Français Langue Etrangère (FLE) et droit» dispensé Mme Nicolay Thibaud

Ils élaboreront à partir du cours hebdomadaire, un lexique manuscrit qui comportera pour chaque cours trois expressions entendues en amphithéâtre et choisies par l'étudiant.

Pour chacune l'étudiant donnera une définition, une citation et une phrase de sa composition l'intégrant.

Les étudiants doivent suivre un des 4 TD proposés :

- MTD801 Droit de la construction, A. *BUSSERY*
- MTD802 FLE, C. *NICOLAY THIBAUD*
- MTD803 Droit de la construction, J-B. *EYRAUD*
- MTD804 Droit au logement, J-B. *EYRAUD*

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,10
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : TD 14
Semestre : 14
Semaine : 1
Travail personnel : 14

M.8.8**4 ECTS****HISTOIRE ET PHILOSOPHIE**

| UE | Enseignements associés | Nb. de semaines | Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique | | | Heures semestrielles encadrées | Heures semaine | Heures travail perso. | Coef | ECTS |
|-------|------------------------|-----------------|---|----|------|--------------------------------|----------------|-----------------------|----------|------|
| | | | CM | TD | PRJT | | | | | |
| M.8.8 | Histoire | 14 | 28 | | | 28 | 2 | 14 | 0,50 | 4 |
| | Philosophie | 14 | 28 | | | 28 | 2 | 14 | 0,50 | |
| | Total M.8.7 | | 56 | | | 56 | 4 | 28 | 1 | |

OBJECTIFS | Cette unité d'enseignements associe les enseignements d'histoire et de philosophie.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE | Les cours dans les 2 domaines associés de cette unité d'enseignements sont délivrés à raison de 2h hebdomadaires pendant 14 semaines. Un jury d'unité d'enseignements se réunit en fin de semestre pour établir une évaluation globale du niveau atteint par l'étudiant en fonction des pondérations annoncées et décide de l'attribution des ECTS.

S8
M.8.8 – HA803

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,50
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

**HISTOIRE
SCIENCES, TECHNIQUES ET SPATIALITÉ**

R. MATAR PERRET

OBJECTIFS

Saisir comment l'architecture interagit avec le contexte artistique, sociopolitique et plus particulièrement scientifique et technique. Montrer comment l'écriture de l'histoire de l'architecture porte les traces de ce contexte et, surtout, des échanges transdisciplinaires, à travers l'étude de la notion d'espace et de son évolution.

CONTENU

Ce cours propose une histoire des nouvelles spatialités telles qu'elles émergent avec l'apport des avancées scientifiques et techniques, depuis la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'aux années 1960. Il aborde les découvertes qui, dans divers champs de la science, ont participé à la définition de la notion d'espace et, parallèlement, de la perception. Suivant une démarche chronologique, trois grands axes structurent les développements : Le premier revient sur les importantes recherches menées sur la vision et la perception, sur la Gestalttheorie, en exposant leurs empreintes lisibles dans la théorie architecturale, plus spécifiquement dans l'émergence de la notion moderne d'espace à la fin du XIX^{ème} siècle. Le deuxième axe développe l'apport de la physique mathématique, notamment l'impact des travaux d'Henri Poincaré sur la définition d'une nouvelle conception de l'espace-temps. Enfin, le troisième axe envisage la place de la géométrie des organismes naturels dans les recherches structurelles menées dès l'entre-deux-guerres et, plus précisément dans l'instauration de l'espace topologique.

Les notions centrales et leurs transformations dans l'architecture sont étudiées sur la base d'espaces conçus et/ou construits par les ingénieurs et architectes. Cette analyse se double d'une lecture de textes fondamentaux d'historiens et de théoriciens (A. SCHMARSOW, S. GIEDION, B. ZEVI, C. ROWE, A. VIDLER) ; ces écrits permettant non seulement de préciser ces transferts et applications, mais aussi de donner à lire une certaine « écriture de l'histoire ».

ÉVALUATION

Contrôle continu (présence et participation à l'atelier de lecture)
Partiel en fin de semestre
Cours en deux parties : cours magistral et atelier de lecture/analyse de textes

S8
M.8.8 – HA804

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,50
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

HISTOIRE
LA SOCIÉTÉ DES MÉTROPOLIS XIX-XXèmes SIÈCLES

P. LEITNER

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif :

- d'approfondir la connaissance de l'histoire des grandes métropoles depuis le XIXème siècle-
- d'analyser les forces qui forgent leur fonctionnement, leur image et leur identité- de s'interroger sur les notions de référence et de modèles de métropoles;
- de prendre conscience de l'existence d'une «société des métropoles», faite de leur interactions, communications et échanges.

CONTENU

À travers les cas notamment de Paris, New York et Londres, nous nous intéressons ici aux origines et à l'évolution de la ville globale moderne, c'est-à-dire des très grandes villes des XIXème et XXème siècles, et cela dans leur dimension d'échanges et de communication économique, politique et culturel, le thème central ici étant les échanges culturels concernant la ville et l'environnement construit. En analysant les discours introspectifs et les commentaires sur l'extérieur des différentes métropoles - discours issus de l'architecture, de l'art, de la littérature, de l'ingénierie, du monde du journalisme -, nous abordons des aspects communément omis des histoires de l'urbanisme ou de la ville, à savoir : la ville comme être envieux, ambitieux, compétitif et menacé, conscient de sa position dans le réseau des métropoles. Nous abordons également des thèmes urbains centraux comme celui de l'extension horizontale et verticale, celui de la mobilité et des réseaux, de la vitesse et de la superposition, des types architecturaux et des programmes, de l'économie d'espace et du temps, de la densité et de l'intensité, de la beauté, du pittoresque et du sublime, mais aussi ceux de la perception et des sensations, de l'usage des espaces et de la qualité de vie, de la liberté individuelle et de l'intérêt collectif, etc., ainsi que leur évolution et glissement géographique. Afin de démontrer la permanence ou la rupture, sur plus d'un siècle, dans les idées, les discours et la «psyché» des villes, ces analyses seront complétées par des éclairages contemporains sur ces mêmes métropoles et d'autres, comme Dubaï et Shanghai.

Entre autre, cela permet de comprendre pourquoi et comment certains discours sur le (Grand) Paris d'aujourd'hui sont des versions répétées et mises à jour de discours désormais centenaires.

ÉVALUATION

Rendu de dossier : 100%

Cours magistral, étude/enquête personnelle (ou éventuellement en binôme) sur une ou plusieurs métropoles, dans sa (leur) dimension d'interaction avec d'autres métropoles.

S8
M.8.8 – HA8o6

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,50
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

HISTOIRE
HISTOIRE DU LOGEMENT SOCIAL :
ENJEUX, POLITIQUES, DOCTRINES

M GAIMARD

OBJECTIFS

Cet enseignement abordera l'histoire du logement populaire aux XIXème et XXème siècles en France par le prisme des enjeux sociaux, économiques et politiques dont il est investi.

Il s'agira de :

- revenir sur les origines du logement social, apparu dans la première moitié du XIXème siècle et intrinsèquement lié à l'histoire industrielle ;
- comprendre et analyser une généalogie complexe qui parcourt toute la modernité et s'imprègne de nombreux courants de pensée.

CONTENU

Depuis le XIXème siècle, de multiples tendances s'affrontent, s'observent, se rejoignent sur la question du logement social, dominée dans son ensemble par une vision positiviste du « Progrès ». Nous explorerons les premières expériences patronales, où le paternalisme tente d'aller au-devant de toute revendication populaire, mais également les propositions alternatives et militantes qui se font jour dans le même temps. À travers ce contexte diffus, nous analyserons alors les conditions de l'intervention progressive de l'État, la persistance des initiatives privées et leurs diverses hybridations jusqu'à nos jours. Une attention particulière sera portée aux démarches expérimentales et collectives qui, exemplaires ou inabouties, sont sujettes à diverses interprétations, voire dans certains cas à certaines récupérations. Bien que ce cours traite principalement des politiques et des expériences mises en oeuvre sur le territoire français, nous nous attacherons à établir quelques comparaisons avec les pays voisins (Grande-Bretagne, Allemagne notamment). Parallèlement, nous interrogerons les contributions effectives de l'architecte à ces débats politiques et doctrinaux ainsi que leurs concrétisations.

Cet enseignement sera organisé en séances thématiques (par ex. habitations patronales, actions publiques avant et après la deuxième guerre mondiale, mouvements coopératistes et participatifs, expériences coloniales...). Il sera aussi question d'étudier les apports de quelques figures majeures sur le plan des textes réalisations architecturales, mouvements d'opinion tels que Jules SIEGFRIED, Henri SELLIER, André LURÇAT, ou encore l'Abbé Pierre.

ÉVALUATION

Rendu d'un dossier : il sera demandé à l'étudiant d'analyser et de commenter un certain nombre de textes relatifs au logement social (manifeste, conférence, article de presse par exemple), afin de mesurer leur importance historique

Cours magistral + quelques exercices de méthodologie en vue des travaux à rendre pour la fin de semestre.

Les cours sont dispensés en langue française. des explications supplémentaires peuvent être fournies en anglais.

S8
M.8.8 – HA807

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,50
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

HISTOIRE
HISTOIRE DES JARDINS ET DES PLANTATIONS
URBAINES

B. NAVINER

| | |
|------------|---|
| OBJECTIFS | <p>Élargir le champ historique aux jardins et plantations urbaines. Développer un esprit de curiosité par l'approche d'un domaine d'études invitant à la (re)découverte des relations entre le jardin et la ville et des multiples formes de présences végétales en ville. Associer plusieurs modes d'exploration : l'observation directe à l'occasion de visites, la lecture de textes littéraires ou historiques, l'analyse de représentations graphiques ou picturales.</p> |
| CONTENU | <p>Les cours permettront de parcourir chronologiquement l'histoire occidentale des jardins et des plantations urbaines (histoire des formes mais aussi histoire sociale, histoire des plantes) en la resituant dans son contexte et dans un cadre international. Après une évocation des périodes les plus anciennes (Antiquité, Moyen Âge, Renaissance) nous étudierons plus spécifiquement les jardins de l'absolutisme et leurs prolongements dans la ville, puis le tournant majeur que représente le siècle des Lumières avec l'émergence du jardin pittoresque et un nouveau regard porté sur la nature. Le XIX^{ème} siècle pour qui le paysage est celui de la nature dans la ville, sera illustré par la création du Vésinet comme ville parc, et par les grands travaux urbains et l'aménagement des parcs, squares, promenades, etc., réalisés par Alphand. L'évocation du jardin sauvage et du jardin de fleurs anglais offrira une transition vers les XX^{ème} et XXI^{ème} siècles et l'étude du rapport à la nature, au paysage et à l'environnement mis en oeuvre dans les créations de jardins, parcs, promenades, ainsi que les formes et démarches nouvelles d'introduction du végétal dans la ville contemporaine.</p> |
| ÉVALUATION | <p>Contrôle continu 100% Rattrapage (si nécessaire) sous la forme d'un examen écrit. Liés aux cours et aux visites, les exercices proposés permettent d'approfondir l'histoire des jardins en associant observations, dessins, lectures, analyses de documents. Il est demandé à chaque étudiant de participer à au moins deux des cinq visites programmées (organisées le samedi toute la journée). Les sites sont choisis à Paris et en Ile-de-France : Vaux-le-Vicomte / Domaine de Chantilly / Petit Parc de Versailles et Potager du Roi / Trianon et Hameau de la Reine / Parc Monceau, Square des Batignolles et Parc Clichy-Batignolles / Parc André Citroën, etc. Les étudiants Erasmus sont les bienvenus dans ce cours, et les travaux peuvent être rendus en français, anglais ou espagnol. Il est cependant indispensable d'avoir une bonne compréhension de la langue française.</p> |
| BIBLIO | <p>Une bibliographie générale est donnée au début du semestre, ainsi que des informations sur les lieux et sites Internet ressources. Une bibliographie détaillée accompagne chaque cours. Support de cours Les informations relatives à cet enseignement sont disponibles sur le site : http://brigitte-naviner.fr/bn-ens/bn-ens-jardins/bn-ens-jardins-accueil.html Les supports de cours (documents projetés) sont accessibles aux étudiants via un dossier OneDrive</p> |

S8
M.8.8 – PH801

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,50
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

PHILOSOPHIE
TECHNIQUE ET LIEUX HABITÉS

M. ANTONIOLI

OBJECTIFS

Fournir les outils philosophiques pour développer une réflexion sur les liens entre technique, architecture et urbanisme

CONTENU

Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la vitesse des échanges et des transports et la progressive virtualisation du réel sont en train de multiplier les dimensions du temps et de l'espace. S'il est désormais impossible de construire un récit unique d'une succession d'événements, régi par des lois de stricte causalité, il est également impossible de parler des espaces et des territoires comme des entités « naturelles », figées et immuables. En témoigne depuis longtemps l'évolution de la géographie, qui n'est plus l'étude de l'enracinement séculaire d'une communauté humaine dans un milieu naturel, mais une analyse des flux et des réseaux, des paysages urbains et des mutations induites par l'industrialisation et l'information. Une évolution analogue affecte aussi l'architecture et l'urbanisme, qui doivent désormais prendre en compte la globalisation des modes de fabrication des bâtiments et des villes, les modifications territoriales des espaces urbains et des modes de vie, la chronotopie, les flux et les réseaux de la technologie planétaire. Nous aborderons des textes philosophiques susceptibles d'aider les futurs architectes à mieux comprendre ces transformations dans toute leur complexité.

ÉVALUATION

La présence aux cours est obligatoire. Un dossier élaboré à partir des thématiques et des auteurs étudiés sera demandé à la fin du semestre.

Langue du cours: français

Langues de communication: français/anglais/italien

S8
M.8.8 – PH8O2

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,50
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

PHILOSOPHIE
IMAGES EN PERSPECTIVE : PHILO ET SCIENCES
COGNITIVES

A. TUSCHER DOKIC

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif de développer la capacité d'analyser, évaluer et formuler des arguments philosophiques en s'attachant plus particulièrement aux relations que peuvent entretenir les différentes techniques de représentation graphique en architecture (géométral, axonométrie, perspective) avec les développements récents des sciences cognitives.

CONTENU

Il s'agira, dans un premier temps, de proposer une introduction générale aux objectifs et aux méthodes interdisciplinaires des sciences cognitives via leur application dans le domaine général de la représentation spatiale. Ensuite, nous examinerons d'un point de vue philosophique les relations entre les propriétés représentationnelles et les propriétés configurationnelles d'une image (son contenu et sa matière). Enfin, nous nous pencherons sur la question suivante: la perspective linéaire constitue-t-elle la méthode la plus adéquate de création d'images représentationnelles? Nous montrerons que la fonction cognitive des différentes techniques de représentation n'est pas équivalente, tant dans la perception ordinaire que dans la perception d'images.
Cours dispensé en français (autre langue de communication: anglais)

ÉVALUATION

Contrôle continu (présence): 25%, travail personnel: 75%.
Cet enseignement est dispensé en français sous forme de cours magistral. L'assistance au cours est obligatoire. Rendu en fin de semestre d'un travail écrit personnel (en français ou en anglais) en lien avec les notions abordées en cours.

S8
M.8.8 – PH803

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,50
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
CM
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 14

PHILOSOPHIE
L'AGORA « PHILO ET ARCHI »

J. JAUPITRE

OBJECTIFS

Comprendre et mieux mesurer la dimension politique et publique en jeu en architecture à travers le thème de l'agora. Par le détour de la philosophie, les limites de la pratique de l'architecte vont être questionnées et discutées. Qu'appelle-t-on les ou l'espace public et privé? Comment faire un lieu ou générer du vivre ensemble ?

Cet enseignement souhaite aussi élargir par le champ de la philosophie et de l'architecture la connaissance des notions courantes de cette discipline.

CONTENU

La philosophie est affaire d'écriture mais pas uniquement, elle s'inscrit dans une tradition orale héritée des présocratiques et ensuite de Socrate. Ce cours propose dans l'esprit de l'agora grecque des dialogues entre deux intervenants. Ils s'organiseront autour du thème de la vie publique, par laquelle l'architecture et la philosophie se rencontrent. L'étude et la lecture de textes philosophiques ou d'architectures précis, des grecs aux auteurs contemporains vont accompagner ces séances. Comment expérimenter et ainsi comprendre cette philosophie politique en acte, cette pensée de l'architecte ? Il s'agit de réfléchir ensemble aux moyens de créer un lieu public, de l'expérimenter en faisant place à la parole et d'en tester ouvertement les limites.

ÉVALUATION

Contrôle continu avec une note écrite et une note à l'oral.

Un travail à partir des textes étudiés en cours ou par les intervenants sera demandé et une participation à l'oral souhaitée.

Les textes philosophiques sont extraits des ouvrages suivants :

- _ « Timée », « Lois » de Platon
- _ « Politique » d'Aristote
- _ « Théorie pratique sur un prétendu droit de mentir par humanité » de Kant
- _ « Essais et conférences » et « Qu'appelle-t-on penser ? » d'Heidegger
- _ « Surveiller et punir » de Foucault
- _ « Khôra » de Derrida

Des textes et des exemples d'architecture vont nourrir et accompagner cette bibliographie plus particulièrement pour la réception des philosophes grecs chez les architectes tels que Giorgi, Palladio et d'autres. Les architectes modernes seront surtout travaillés à partir d'Heidegger et la réception de sa notion d'habiter. Les contemporains le seront avec Derrida.

M.8.5 – GROUPES DE PROJET 2

| | |
|------|--|
| P8o2 | M. MAZLOUMAN, J. GAUTEL, M. KERGOSIEN |
| P8o4 | M. FENKER, P. VIRNOT, J. ZETLAOUI-LÉGER |
| P8o5 | J-L. MORALES, C. PEDELAHORE, V. LAGUIA, V. TABOADA |
| P8o6 | V. CORNU, D. AFANASSIEFF |
| P8o7 | B. GAUDIN, O. GUYNOT DE BOISMENU |
| P8o8 | D. HENRY, L. ADRIAN ARANEDA, P. HANNEQUIN |
| P8o9 | R. DE MARCO, M. HOESSLER, O. JEUDY |
| P812 | J. NJOO, N. FÉVRIER |
| P814 | J-M. COGET, L. MARIANI |
| P819 | Y. MAHIEU, S. EBODE |
| P820 | F. GUÉNA, E. LOCICÉRO |
| P821 | O. BOUCHERON, M. CORALLI |
| P823 | T. BABLED, J. SIGWALT |
| P824 | M. BOURDIER, C. SECCI |
| P825 | F. SOUCARRAT CHAUDHURI |

M.8.8 – HISTOIRE ET PHILOSOPHIE AU CHOIX

| | |
|-------|------------------|
| HA8o3 | R. MATAR PERRET |
| HA8o4 | P. LEITNER |
| HA8o6 | M. GAIMARD |
| HA8o7 | B. NAVINER |
| PH8o1 | M. ANTONIOLI |
| PH8o2 | A. TUSCHER DOKIC |
| PH8o3 | J. JAUPITRE |

M.8.5 – OPTIONNELS DE PROJET 2

| | |
|-------|--|
| Po8o3 | D. LEFRANÇOIS |
| Po8o4 | P. BOUCHÉ, B. WEBER |
| Po8o5 | M. FENKER, P. VIRNOT |
| Po8o6 | J-L. MORALES, C. PEDELAHORE, V. LAGUIA, V. TABOADA |
| Po8o8 | D. COUILLARD |
| Po8o9 | J. NJOO, L. LOPEZ |
| Po81o | P. DUGUET |
| Po814 | J-P. RIGAUD |
| Po815 | G. BILLAUX |
| Po818 | P. HILAIRE |
| Po819 | V. POIRIER, A. ROLL |
| Po821 | F. GUÉNA, D. HAMANI |
| Po823 | A. LAPASSAT |
| Po824 | P. BOUCHÉ, C. SECCI, H. THOMAS |

M.8.7 – CONSTRUCTION ET DROIT AU CHOIX

| | |
|-------|----------------------------------|
| CT8o1 | P. ALLUIN |
| CT8o2 | R. ARLOT, M. LEYRAL |
| CT8o5 | A. LIÉBARD |
| CT8o6 | L. BERGER |
| CT81o | D. BEAUTEMS, D. HAMANI |
| CT811 | M. LOPEZ DIAZ |
| CT817 | N. KAHINA BELKADI |
| CT82o | J. BERGNA, O. DROUIN, A. RAYNAUD |
| CT821 | A. DE BOISSIEU |
| DC8o1 | A. BUSSERY |
| TD8o1 | A. BUSSERY |
| TD8o2 | C. NICOLAY THIBAUD |
| TD8o3 | J-B. EYRAUD |
| TD8o4 | J-B. EYRAUD |

M.8.6 – SÉMINAIRES THÉMATIQUES - AU CHOIX

ARTS ET ESPACES

| | |
|-------|---|
| S801A | C. ASLAN, L. FALZON, O. JEUDY, A. FRÉMY |
| S801B | Y. KNEUSE, M. MAZLOUMAN, B. PIGOT, J. GAUTEL |
| S814 | M. NEGRO, V. JOUVE, H. REIP, E. RESTREPO RESTREPO |

ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES

| | |
|------|--|
| S810 | S. BALEZ, P. ALLUIN, D. HAMANI, N. BELKADI |
|------|--|

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

| | |
|------|---|
| S804 | R. DEMARCO, C. ZAHARIA, J-P. ROBERT |
| S808 | A. D'ORAZIO, A. TUFANO, I. IOSA, E. MACAIRE |

PATRIMOINE ET MUTATIONS

| | |
|------|---|
| S808 | A. D'ORAZIO, A. TUFANO, I. IOSA, E. MACAIRE |
| S812 | M. ANTONIOLI, A. TUFANO |

THÉORIES ET CRITIQUES

| | |
|------|--------------------------|
| S807 | P. CHABARD, J. BASTOEN |
| S809 | F. GUÉNA, A. DE BOISSIEU |

VILLE, HABITAT, SOCIÉTÉ

| | |
|------|--|
| S802 | E. AMOUGOU, M. SAIDI SHAROUZ, S. WACHTER, T. DELAVault LECOQ |
| S813 | C. PEDELAHORE, J. JAUPITRE |
| S803 | M. BEDARIDA, J. HARARI, D. LEFRANÇOIS |

M.8.6 – OPTIONNELS DE SÉMINAIRE PAR THÈME - AU CHOIX

ARTS ET ESPACES

| | |
|--------------|------------------------------|
| So801 | C. ASLAN |
| So803 A et B | M. MAZLOUMAN, B. PIGOT |
| So804 | D. COUILLARD |
| So805 | C. GARRIER, G. BILLAUX |
| So817 | C. GARRIER, G. ROUVILLOIS |
| So821 | G. BILLAUX, J-P. RIGAUD |
| So824 | L. ADRIAN ARANEDA, V. LAGUIA |
| So832 | V. JOUVE, H. REIP |

ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES

| | |
|-------|----------|
| So822 | S. BALEZ |
|-------|----------|

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

| | |
|-------|---------------------------------|
| So806 | C-B. CHIU |
| So813 | S. WACHTER, B. WEBER |
| So814 | J. ZETLAOUI-LÉGER, E-D. LACOMBE |
| So817 | C. GARRIER, G. ROUVILLOIS |
| So821 | G. BILLAUX, J-P. RIGAUD |
| So830 | C. ZAHARIA |
| So835 | Y. TAKANO |
| So838 | P. BLANDIN |

| PATRIMOINE ET MUTATIONS | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| So804 | D. COUILLARD |
| So806 | C-B. CHIU |
| So813 | S. WACHTER, B. WEBER |
| So817 | C. GARRIER, G. ROUVILLOIS |
| So830 | C. ZAHARIA |
| So835 | Y. TAKANO |
| So838 | P. BLANDIN |
| THÉORIES ET CRITIQUE | |
| So811 | L. LOPEZ |
| So825 | L. MARIANI, A. MORAND |
| So826 | L. MARIANI, A. MORAND |
| So834 | B. PATTERSON |
| So840 | P. CHABARD, J. BASTOEN |
| VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ | |
| So811 | L. LOPEZ |
| So813 | S. WACHTER, B. WEBER |
| So814 | J. ZETLAOUI-LÉGER, E-D. LACOMBE |
| So821 | G. BILLAUX, J-P. RIGAUD |
| So827 | L. LOPEZ, M. SAIDI SHAROUZ |
| So835 | Y. TAKANO |
| So838 | P. BLANDIN |

SERVICE DE LA
PÉDAGOGIE ET DE
LA VIE ÉTUDIANTE

Catherine COMET, Responsable : 23 12
Bernard COIFFET, Licence 1, inscriptions : 23 13
Sivajini KETHEES, Licence 3, stages Licence : 23 21
Sébastien PETITJEAN, Licence 2 / Validation des acquis : 23 78
Agnès MIRANDEL, Master : 23 18
Patricia BERNAIX, Vie étudiante : 23 17
Capucine DESCATOIRE, Bi-cursus / Stage Master : 23 16
Céline PROTAT, HMONP : 23 15
Marie-Françoise SOTTO, Post-diplômes - DSA / DPEA : 23 45
Mohamed BELGHERBI, Emploi du temps / Gestion des salles de cours : 23 79

SERVICE DES
RELATIONS
INTERNATIONALES

Danielle HUGUES, Responsable : 23 19
Justine SIMONOT : 23 27
Marie MALINOSKY : 23 20

SUPPORTS
PÉDAGOGIQUES

ATELIER MAQUETTE
Marc FAYOLLE DE MANS : 23.44

ATELIER NUMÉRIQUE (site Cambrai)
Barmak LAHIJI : 01 40 05 56 44

BIBLIOTHÈQUE
Alexandra THELIER, Responsable : 23 31
Damien DELAYE, Lucie TANGUY : 23 31

DOCUMENTATION
Didier TOURADE, Coordination : 23 36
Sylviane CEDIA : 23 37

PÔLE IMAGE
Photo : Hervé JÉZÉQUEL, Responsable : 23 40
Vidéo : Alain CHALU : 23 35, Marcelo MENDOZA : 23 47

VIDÉOTHEQUE
Catherine BOURGUET, Responsable : 23 34